

miniloto
31779
1779
779

TIRAGE: VENDREDI,
28 MAI 1971

18 gagnants de \$5,000.

144 gagnants de \$ 500.

1458 gagnants de \$ 100.

Aujourd'hui, à Ottawa

Première manche de la conférence constitutionnelle

QUEBEC (Le Devoir) — C'est aujourd'hui que s'ouvre à Ottawa la première manche de la grande rencontre constitutionnelle du printemps 1971 qui s'achèvera à Victoria à la mi-juin. M. Robert Bourassa se rend en effet à Ottawa ce matin pour représenter le Québec à la réunion fédérale-provinciale des procureurs généraux, réunion qui doit se terminer demain soir et au cours de laquelle sera mis au point le projet d'ordre du jour de la conférence constitutionnelle du 14 juin. Ce soir, MM. Trudeau et Bourassa dîneront en-

semble et tenteront de se mettre d'accord — ou de mesurer leur désaccord — sur la perspective générale dans laquelle le Québec entend situer la révision constitutionnelle.

A quelques reprises, au cours des débats en commission constitutionnelle, des représentants de l'Opposition ont prié le premier ministre d'indiquer si, comme l'avait affirmé M. Mitchell Sharp aux Communes, l'ordre du jour de la conférence avait effectivement été arrêté, et s'il était vrai que la question

de la formule de modification de la constitution serait la première inscrite à l'ordre du jour.

M. Bourassa a clairement répondu à ces interpellations que l'ordre du jour n'avait pas été arrêté et qu'il le serait au cours de la réunion qui s'ouvre ce matin à Ottawa. Même si l'étude de la formule d'amendement et le problème du rapatriement revêtent une grande priorité pour les premiers ministres, ainsi que le signalait le communiqué final de la conférence de février, il reste toujours possible de donner un accord

conditionnel, a dit M. Bourassa, sous réserve des solutions apportées aux autres problèmes, le plus important étant le partage des pouvoirs.

Le premier ministre a en outre établi la position du Québec au sujet de la politique sociale. Il voudrait que la constitution soit modifiée, à l'article 94A, de telle sorte que la priorité législative en matière sociale soit attribuée aux provinces. M. Castonguay, ministre des affaires sociales, est souvent revenu sur cette revendication dont il n'a pas réussi, jusqu'à maintenant, à faire reconnai-

tre le bien-fondé.

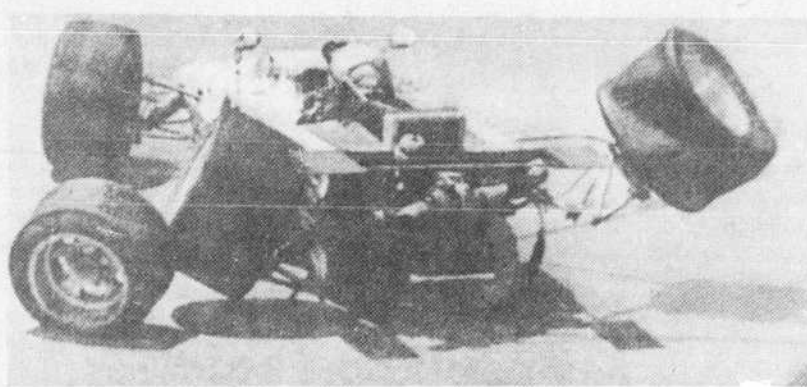
Mais comme le gouvernement central attache une grande importance à la formule qui permettrait de modifier au Canada la constitution canadienne, formulée par les premiers ministres, y compris M. Bourassa, ont jugé "susceptible de conduire à un accord" en février, il n'est pas exclu que le Québec propose aux autres provinces et à Ottawa une sorte de marché par lequel le Québec, en retour de son adhésion conditionnelle à la formule d'amendement, obtiendrait la priorité législative en matière sociale.

En somme, les choses pourraient se passer comme à la table de négociations entre représentants syndicaux et patronaux: des projets d'articles d'une convention collective sont approuvés, de part et d'autre, sous réserve de l'accord général qui portera sur l'ensemble du texte.

Mais d'autres questions, non moins capitales, seront étudiées à Victoria. Outre les modalités du rapatriement de la constitution et la formule de modification, les premiers ministres avaient

Voir page 2: Première manche

Le week-end sportif



■ Pour une deuxième année consécutive, l'Américain Al Unser a gagné les 500 milles d'Indianapolis. L'épreuve a été extrêmement dure, six coureurs seulement sur 33 ayant fait les 200 tours de piste. Le spectaculaire n'a pas manqué non plus, comme en fait foi cette photo où l'on voit le bolide de Rick Muther voler en éclats. Le conducteur s'en est tiré indemne. (Page 15)

■ Les Expos ont la mine basse. Ils ont perdu hier un programme double aux mains des Géants de San Francisco par 5-4 et 8-7. Dans la deuxième partie, la 9ème manche a encore une fois été fatale aux porte-couleurs montréalais qui en étaient à leur 5ème défaite d'affilée. (Page 14)

■ Un équipe de soccer d'Ecosse est venue donner une leçon aux Olympiques de Montréal, battus 7-0. C'était, depuis le début de la saison, la quatrième défaite par blanchissage des Olympiques en six parties. (Page 15)

■ Le Canada traine de l'arrière 2 à 1 contre le Mexique aux éliminatoires pour la coupe Davis. Hier, le Canada a perdu en double après que Mike Belkin eut égalisé les chances samedi. (Page 14)

L'équipe Trudeau se soumet à l'épreuve électorale

(Le Devoir) — C'est aujourd'hui que plus de 221.000 électeurs canadiens, dont plus de la moitié au Québec, seront appelés à se rendre aux urnes pour élire quatre nouveaux députés au parlement d'Ottawa.

Ces élections partielles se tiendront dans les circonscriptions fédérales de Brant, en Ontario, Trois-Rivières et Chambly, au Québec, et Central Nova, en Nouvelle-Ecosse.

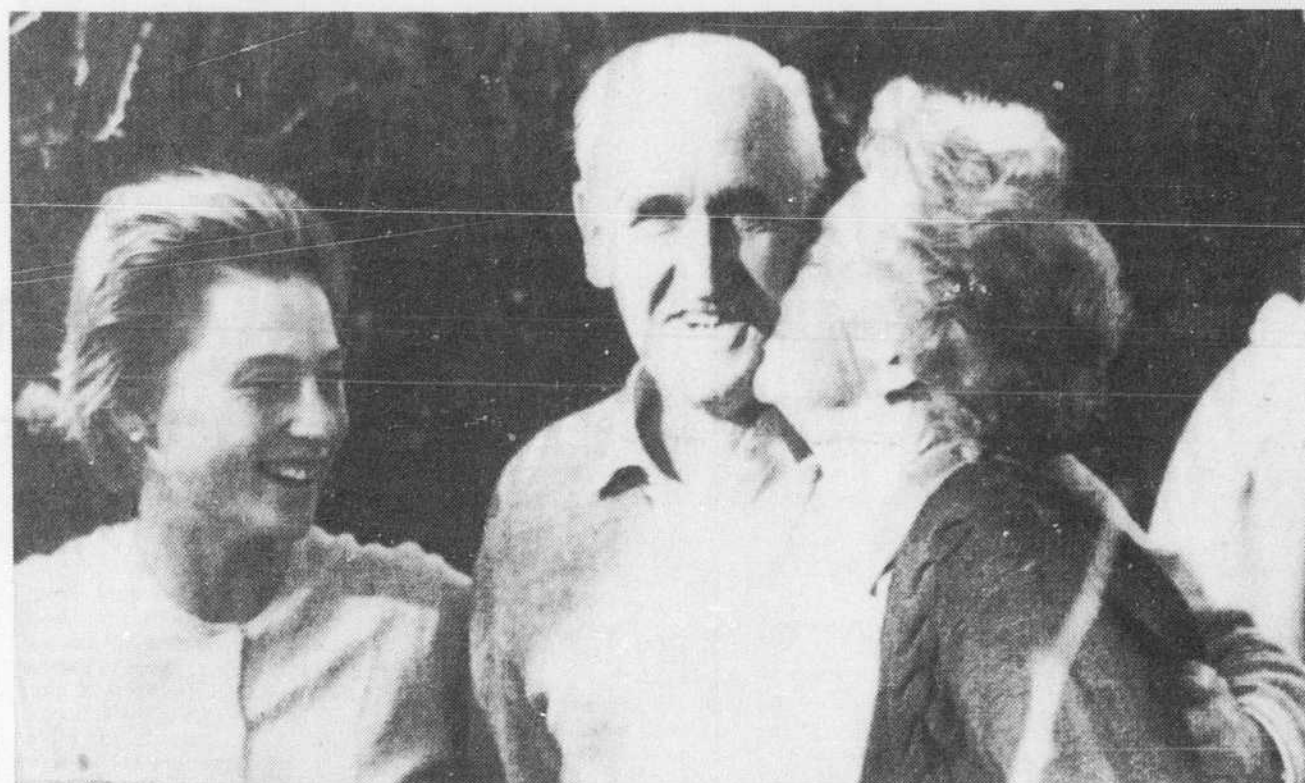
En Ontario, le siège de Brant a été laissé vacant le 13 avril dernier lorsque le député libéral James Brown a été nommé juge à la cour provinciale de l'Ontario. Au Québec, les élections, dans Trois-Rivières et Chambly, ont été rendues nécessaires par suite du décès en décembre dernier, du député libéral de Trois-Rivières, M. J.-A. Mongrain, et du décès, le 17 novembre dernier, du député libéral de Chambly, M. Bernard Pilon. En Nouvelle-Ecosse, le siège de Central Nova était représenté par le conservateur Russ MacEwan jusqu'au 14 janvier dernier, date à laquelle M. MacEwan a été nommé juge à la cour provinciale.

Il semble, d'après les observateurs de la scène politique, que les conservateurs, d'une part, vont garder leur siège de Central Nova. Mais parmi les trois autres sièges, détenus depuis au moins 1968 par des libéraux, il paraît fort plausible que ces derniers perdent, aux mains du NPD, le siège de Brant, en Ontario. Au Québec, même si l'on croit généralement que les libéraux vont conserver Trois-Rivières et Chambly, les sondages démontrent que ce sont les tiers partis qui menacent le plus les libéraux et que le parti conservateur ne recueillera que très peu de voix. Ainsi prévoit-on que les crédentistes se classeront bon deuxième dans le comté de Trois-Rivières tout comme les néo-démocrates dans le comté de Chambly.

Jusqu'à un certain point ces quatre élections partielles pourront indiquer dans quelle mesure se maintient, s'accroît ou diminue la popularité du gouvernement Trudeau. Dans les quatre circonscriptions, les adversaires des libéraux ne manquent pas de soulever le problème du chômage, particulièrement dramatique dans les comtés de Brant, Central Nova et Trois-Rivières. Les adversaires du gouvernement, en général, proposent aux électeurs, de manifester sans équivoque leur opposition au gouvernement actuel. M. Trudeau ne s'est rendu dans aucune des circonscriptions. M. Stanfield a visité, pour sa part, le comté de Trois-Rivières et il a passé la fin de semaine à Central Nova pour appuyer son candidat. Le NPD a concentré ses efforts à Brant et à Chambly. Dans ce dernier cas, plusieurs organisateurs néomistes ont prêté main-forte au candidat néo-démocrate.

A Central Nova les candidats qui briguent les suffrages sont MM. Clarrie MacKinnon, libéral, Elmer MacKay, conservateur, Allan Marchbank, néo-démocrate et John Henderson, crédentiste. Il y a, dans cette circonscription, 39.400

Voir page 2: L'équipe



Sir Stanley Sylvester, qu'un commando de l'Armée révolutionnaire du peuple avait enlevé le 23 mai à Rosario (Argentine), a été libéré hier par ses ravisseurs. Sylvester est consul britannique à Rosario où il est gérant des salaisons Swift. Sa femme Sally et sa belle-fille, Mrs. Jaime Sylvester, l'accueillant ici devant la résidence des Sylvester, dans la banlieue de Fisherton (Rosario). (Téléphoto AP).

Après 166 heures de captivité

Le consul Sylvester est relâché par les révolutionnaires argentins

ROSARIO (Argentine) (d'après AP et l'AFP) — Après 166 heures de captivité, le consul honoraire de Grande-Bretagne à Rosario, Argentine, a pu regagner hier son domicile, la compagnie dont il est le gérant (Swift) ayant accédé à la plupart des demandes des ravisseurs touchant presque toutes les malandres de cette ville d'un million d'habitants.

Stanley Sylvester, âgé de 58 ans, paraissait avoir maigri mais être en bonne santé, après un séjour d'une semaine dans une cave où ses ravisseurs, portant cagoule, l'ont confiné jusqu'à huit heures du matin, hier.

Après une course en voiture qui a pu durer vingt minutes (Sylvester avait les yeux bandés et il lui semble avoir fait de nombreux détours), le diplomate a été déposé sur un trottoir d'où il a pu hélér un taxi. Il était environ 8h30.

Santiago Mugeta, le conducteur de taxi, s'est vu demander par son "client" d'arrêter à un kiosque de journaux; ce qu'il fit. Ce n'est qu'au retour de Sylvester que Mugeta connut l'identité de ce passager que la police avait cherché en vain depuis une semaine dans ses perquisitions autour de Rosario (des hélicoptères survolaient à basse altitude les quartiers où l'on croyait déceler des activités "suspectes").

Les exigences des ravisseurs, pour remettre en liberté sain et sauf leur prisonnier, étaient de faire diffuser un manifeste antigouvernemental par tous les postes radiophoniques et journaux de Rosario et d'obtenir qu'une somme d'environ \$63.000 soit distribuée aux pauvres des bidonvilles en nourriture, en couvertures et en vêtements. Dès vendredi, "Swift de la Plata" lançait un appel aux fabricants de couvertures pour amasser le stock nécessaire dans un laps de temps fort court.

Environ 6.000 travailleurs de la

Swift avaient été congédiés ou suspendus récemment; les ravisseurs disent avoir choisi d'enlever le consul-gérant pour attirer l'attention sur "l'angoisse inimaginable" provoquée dans les familles de ces 6.000 travailleurs, que la compagnie a promis de réembaucher.

Sylvester a déclaré hier que ses ravisseurs l'avaient bien traité et qu'à aucun moment on n'avait menacé de l'exécuter. Peu discret, à cause des consignes de la police qui désire utiliser tout indice valable pour retracer les présumés ravisseurs, le consul a toutefois avoué qu'il reconnaît les trois personnes qui l'ont forcé de monter à bord d'une voiture, dans le quartier des affaires de Rosario. Quant à son lieu de captivité, Sir Stanley Sylvester dit l'ignorer; il ne pourrait identifier ses gardiens qui portaient toujours la cagoule lorsqu'ils avaient à parler à l'otage.

Des amis de la famille Sylvester ont laissé entendre que le diplomate se rendrait sous peu en Grande-Bretagne. Sir Alec Douglas-Home, toutefois, a pris note avec satisfaction, au nom du gouvernement britannique, de la remise en liberté de Sir Sylvester mais il a rappelé que le consul de Grande-Bretagne à Rosario était né en Argentine, même s'il possédait un passeport bri-

tannique. M. Sylvester était consul depuis huit ans.

On estime à au moins 2.000 policiers le nombre d'agents mobilisés pour retrouver le diplomate kidnappé; en plus de l'utilisation d'hélicoptères pour les recherches, on a noté la présence de nombreux chiens policiers dans les équipes de recherches. L'Armée révolutionnaire du peuple avait émis cinq communiqués, déposés dans des restaurants et bars de Rosario.

"La puissance du peuple doit se déployer avec les autres organisations armées sœurs", affirme le message aux ouvriers contenu dans le dernier communiqué de l'Armée révolutionnaire du peuple.

"De nouvelles formes de lutte et d'organisation doivent surgir en face des dirigeants traités", poursuit le message, qui annonce ensuite aux travailleurs que des commandos de l'Armée révolutionnaire du peuple fonctionneront à l'intérieur de l'usine et formeront des groupes syndicaux clandestins en vue de préparer la lutte révolutionnaire.

"La faim, la misère et l'exploitation ont renforcé les raisons de lutter, assure le document. Le vice-roi Lanusse nous a déclaré la guerre. Nous ré-

Voir page 2: Le consul

On cherche encore des cadavres dans les vergers de Yuba

YUBA CITY, Californie (d'après AP et l'AFP) — Le carnage de Yuba City — 23 cadavres mutilés déjà découverts: on craint que le nombre des victimes n'atteigne trente — continue d'occuper la force policière dirigée par le sheriff Roy D. Whiteaker. Hier, on creusait dans les vergers une vingt-quatrième fosse où sera peut-être découvert le 24ème corps mutilé d'ouvriers agricoles originaires du Mexique (brazeros). Le principal témoin de ces meurtres en série est lui-même d'origine mexicaine: Juan Valle Corona, âgé de 37 ans, que les gros propriétaires terriens chargeaient de recruter une main-d'œuvre bon marché.

Dans la maison de Corona, la police a déjà découvert une machette, une matraque en bois et une barre à mine qui auraient pu servir aux assassins de Yuba City, communauté agricole sise à environ 200 kilomètres au nord de San Francisco.

Ce dossier qui mènera à la mise en accusation officielle de Corona, constitue sans doute le plus macabre et le plus important des dossiers de meurtres en série, aux Etats-Unis. Suivant des sources policières, la plupart des victimes seraient des vagabonds illettrés, parlant à peine l'anglais, qui se seraient adressés à Corona pour trouver du travail; Corona dirigeait ces travailleurs clandestins (entrés illégalement aux Etats-

Unis) vers l'un ou l'autre des maraichers de la région, en quête de travailleurs saisonniers.

Juan Valle Corona, le principal suspect du carnage, attend de comparaître mercredi devant un tribunal où il compte, selon son avocat nommé d'office, plaider non coupable.

Corona, d'origine mexicaine, était venu s'établir à Yuba City il y a une quinzaine d'années. Bien qu'il ne parle toujours qu'à peine l'anglais, il était devenu fournisseur de main-d'œuvre à bon marché aux maraichers de la région. Il s'était spécialisé dans le recrutement d'ouvriers agricoles saisonniers, pour la plupart d'origine mexicaine, qui traversaient illégalement la frontière au moment des récoltes pour gagner péniblement quelques dollars aux Etats-Unis. On le voyait souvent dans des bars délabrés à la recherche de loges humaines ou d'ivrognes illettrés sans famille à qui il proposait du travail dans les champs des environs.

Pour ses voisins, Corona était un homme taciturne qui limitait ses conversations à quelques mots et que l'on voyait tous les dimanches à l'église avec sa deuxième femme et ses quatre filles âgées de 4 à 8 ans. Pour sa femme, c'est un excellent père de famille qui n'a rien fait pour qu'on le soupçonne d'avoir commis cette atroce boucherie.

Voir page 2: Yuba

Radio-Canada annonce

Télé en français à Toronto

par Pierrette Robitaille

TORONTO (PC) — Les Canadiens Français du sud de l'Ontario ont appris samedi soir qu'ils auraient la télévision en français à Toronto en septembre 1972.

C'est ce que leur a promis M. Jacques Landry, directeur de la télévision française à la société Radio-Canada. "La ville de Toronto, a déclaré M. Landry à l'issue du banquet de clôture de la rencontre annuelle des Canadiens français du sud de l'Ontario, est assez moderne, assez cosmopolite pour avoir un poste de télévision française."

Cette déclaration a été accueillie par des applaudissements frénétiques des quelque mille personnes qui assistaient au banquet, à l'hôtel Skyline de Toronto.

M. Landry a expliqué que les délais

apportés à la réalisation de ce projet depuis longtemps à l'étude sont dus à des facteurs économiques.

"Le moment est venu, a-t-il dit, de faire rayonner le français en Ontario, suivant les nouvelles politiques de bilinguisme du gouvernement de l'Ontario et en accord également avec le gouvernement fédéral qui souhaite répandre le bilinguisme partout au Canada."

Selon M. Landry, il ne sera pas question, pour le poste de télévision française de Toronto, d'être un fac-similé de ce qui se fait à Ottawa et à Montréal.

Il a précisé que ce poste diffuserait cinq heures d'émissions originales: information, affaires publiques, etc.

L'invité d'honneur au banquet de clôture

était M. Robert Welch ministre de l'Education de l'Ontario. Dans une brève allocution, M. Welch a fait allusion à la politique de bilinguisme qu'il entend adopter le nouveau premier ministre, M. William Davis, politique qui confirme les principes déjà mis en œuvre par son prédécesseur, M. John Robarts.

Pour les mille Canadiens français réunis, comme ils le font depuis huit années consécutives dans cette partie de l'Ontario, il s'agissait, samedi, d'une véritable rencontre amicale, afin de se rendre compte de ce qu'ils peuvent réaliser dans le domaine des arts, de l'artisanat.

Des ateliers de poterie, d'email, de

Voir page 2: Radio-Canada

au gré du temps

Aigles et roitelet

Le Boeing 747, le Tupolev géant, le L-101 Tristar, le prestigieux Concorde se sont donc rendez-vous à Paris pour le Salon international de l'aéronautique.

A cette exposition, le Canada est représenté par des appareils plus discrets mais capables de décoller et d'atterrir verticalement.

La construction aéronautique canadienne a choisi la bonne formule; il faut aux merveilleuses machines gigantesques ou supersondes pour se lancer ou revenir à terre des aires immenses situées toujours plus loin des villes; ces merveilleuses doivent voler dans des couloirs aériens délimités.

En fin de compte le modeste engin pouvant partir d'une plateforme urbaine représente le vrai progrès, puisque, aujourd'hui, vitesse accrue se traduit par encombrements plus grands lorsqu'elle ne signifie pas immobilité totale.

Louis-Martin TARD

Deux avions américains sont détournés sur Cuba et Nassau

(D'après l'AFP) — Deux longs courriers américains ont été détournés durant le dernier weekend, l'un sur Cuba et l'autre sur Nassau, aux Bahamas, mais l'auteur du deuxième détournement, qu'on avait cru bardé d'explosifs, a été ramené sans incident aux Etats-Unis, menotté cette fois.

C'est vendredi soir qu'un ancien policier newyorkais, nommé James Bennett, arrivant dans la métropole américaine à bord d'un Boeing 727 des Eastern Airlines qui venait de Miami, avait fait croire à l'équipage qu'il avait fixé autour de son corps, avec du ruban adhésif, une quantité considérable d'explosifs. Après une heure d'attente, à l'aéroport La Guardia, il avait laissé descendre les 135 voyageurs et les cinq hôtes, mais il avait gardé à bord le commandant et ses deux adjoints. Il avait demandé qu'on lui livrât une rançon de \$400.000 à l'atterrissage à Nassau.

Il était reparti de New York après un bref entretien avec sa femme: celle-ci, Mme Lorraine Bennett, n'avait pu le convaincre de renoncer à son projet. Le Boeing 727 avait atterri à l'aube, samedi, à l'aéroport de Nassau. Mais à peine Bennett était-il descendu de l'appareil pour prendre possession de la rançon que M. John O'Neill, vice-président et chef pilote de la compagnie

Eastern, venu à Nassau à bord d'un autre appareil pour faire croire au pirate qu'il avait l'argent, se précipitait sur lui et le maîtrisait sans difficulté.

L'ancien policier, a-t-il été révélé, avait déjà été traité pour troubles psychiatriques. L'examen de sa ceinture a montré qu'elle ne contenait que de vulgaires paquets de bonbons à la menthe.

John Bennett est donc rentré à New York le même jour, à bord du même appareil, mais les menottes aux poignets.

D'autre part un Boeing 707 de la société Pan American qui volait de Caracas à Miami, samedi, a été détourné vers Cuba par un pirate qui, armé d'un couteau menaçait d'égorger un enfant qu'il tenait; l'avion a atterri à la Havane dans la soirée, mais les autorités cubaines n'ont donné aucune précision sur la situation.

Cet avion en est un de la ligne Buenos Aires — Caracas-Miami. Il transportait 69 passagers, dont une quarantaine de nationalité vénézuélienne. Le commandant de bord a laconiquement annoncé par radio, au moment où il survolait l'île de Curacao, une demi-heure après le décollage, qu'il était contraint de se diriger vers La Havane.

Depuis le début de l'année, c'est le sixième avion de ligne détourné vers Cuba. Tous ces avions sont américains.

suites
de la première
page

RADIO-CANADA

tissage, de gravure, de peinture, de sérigraphie et de moulage avaient été mis sur pied et fonctionnaient activement tout au cours de la journée.

Dans une salle de cinéma, on montrait des films réalisés par des Canadiens français. Entre autres, le très beau film de Pierre Perreault, "Un pays sans bon sens".

Ils eurent également l'occasion d'assister au couronnement de Mlle Sud-Ontario, Mlle Jeannette Bernard, de Hamilton.

Après le banquet, une émission en direct à la radio de CJBC a mis en vedette pendant une heure le chansonnier québécois Jean-Pierre Ferland.

Cette rencontre, qui fut organisée pour la première fois en 1963, a été tour à tour confiée à la responsabilité de particuliers, de clubs sociaux, et enfin de l'Association des Canadiens français de l'Ontario.

Pour la première fois, cette année, la mise en place en a été assurée par le Centre culturel canadien-français de Toronto, la Chasse-Galerie.

L'ÉQUIPE

électeurs enregistrés. En 1968, les conservateurs avaient obtenu 16.720 voix; les libéraux, 9.499 et le NPD, 2.336.

Dans le comté de Trois-Rivières, les candidats sont Mme Thérèse Landry, conservateur, MM. Claude Lajoie, libéral, Real Lemay, créditiste, Joseph Thibodeau, républicain et Henri-Georges Grenier, Esprit social. Il y a, dans le comté de Tois-Rivières, 59.748 électeurs. Aux élections fédérales de 1968, les libéraux avaient obtenu 17.592 voix, les conservateurs, 10.507; les créditistes 7.305 voix et le NPD 1.724. Deux candidats indépendants avaient recueilli respectivement 566 et 364 voix. Cette année, il n'y a pas de candidat néo-démocrate.

Dans Chambly, les candidats à l'élection partielle d'aujourd'hui sont MM. Yvon L'Heureux, libéral, Léopold Hame conservateur, Émile Boudreau, néo-démocrate, Claude Longtin, républicain, et Mme Margaret McGlynn, libéral indépendant. En 68, les libéraux avaient recueilli 22.767 voix; les conservateurs 6.739; le NPD 3.394 et les créditistes 1.431. Il n'y a pas de candidat créditiste dans Chambly cette année. Il y a 64.240 électeurs dans Chambly.

Enfin les quatre candidats en lice dans le comté de Brant, en Ontario, sont MM. Robert McIntosh, libéral, Dere Blackburn, néo-démocrate, Emory Knill, conservateur, et Alcide Hamelin, créditiste.

Lors de l'élection de 1968, les résultats dans Brant avaient été les suivants: libéraux 16.029 voix; NPD 12.334 et

conservateurs 11.901.

Il semble que le parti gouvernemental ne gagnera pas le siège conservateur de Central Nova, qu'il risque de perdre, aux mains du NPD, le siège de Brant et qu'il sera, en tout cas, moins populaire dans les deux comtés du Québec où les créditistes, à Trois-Rivières, et les néo-démocrates, à Chambly, lui font la lutte serrée.

Reste à savoir dans quelle mesure ces résultats de ce soir constitueront un indice valable quant aux résultats des prochaines élections fédérales qui pourraient bien avoir lieu de cette année au Canada.

YUBA

Toujours est-il que plusieurs habitants de la région le considéraient comme un homme violent qu'il ne fallait pas contrarier. Il entraînait, dit-on, dans des rages folles si l'on parlait d'homosexualité devant lui.

En 1956, un de ses trois frères l'avait fait interner dans un hôpital psychiatrique pour hallucinations. Il avait été relâché trois ou quatre mois plus tard et avait repris son métier de recruteur de main-d'œuvre. Son affaire lui rapporta de l'argent car, il y a moins de trois ans, il s'acheta une maison pour 23.000 dollars, prix assez élevé dans la région.

Il y a quinze mois, Corona et son frère, Natividad, qui tenait à l'époque un petit bar, avaient été longuement interrogés à la suite du passage à tabac d'un ouvrier agricole du nom de José Raya. Ils avaient été relâchés pour manque de preuves et Natividad vendit par la suite son débit de boissons.

LE CONSUL

pondons par la guerre populaire. Tout homme et toute femme du peuple, tout patriote, a un poste de combat dans l'Armée révolutionnaire du peuple... Il n'y aura aucune possibilité d'obtenir la justice, le travail et la liberté tant que le peuple organisé, armé et solidement uni n'aura pas mis l'ennemi en déroute: c'est-à-dire l'impérialisme yankee, les capitalistes et leurs forces armées, et les policiers fantoches.

"Argentins — conclut le message — aux armes, jusqu'à ce que chaque citoyen soit un combattant, que chaque quartier, chaque usine, chaque université soit une forteresse. Il faut vaincre ou mourir pour l'Argentine.

(Signé) "Commando Luis Blanco, Armée révolutionnaire du peuple".

PREMIÈRE MANCHE

examiné d'autres aspects de la constitution en février qui ont fait, depuis, l'objet d'études à l'échelon des fonctionnaires. Il s'agit des droits politiques, des droits linguistiques, de la Cour suprême, des disparités régionales, de la rédaction d'un nouveau préambule, des relations internationales et de la modernisation de la constitution, c'est-à-dire la suppression ou la modification de dispositions périmées ou sans objet.

Toutes ces questions ont fait l'objet depuis février de textes et de notes, sous forme d'avant-projets soumis à l'étude des spécialistes de tous les gouvernements, changés, modifiés et améliorés, rédigés de nouveau, puis établis sous une forme définitive pour l'examen des pre-

miers ministres qui vont se réunir à Victoria. Tous ces textes sont maintenant entre les mains des gouvernements. Mais nul ne les a encore rendus publics.

Ainsi, M. Bourassa avait indiqué son intention de soumettre à un débat parlementaire et public le projet de la formule d'amendement; mais le texte de la dernière version n'a pas été publié. Le débat porte donc toujours sur la formule telle qu'elle a été rendue publique en février.

Au chapitre des droits linguistiques, le Québec avait exprimé sa réserve générale quant au choix de la langue d'enseignement qui est déjà reconnu à ses citoyens par le bill 63. Convient-il d'inscrire dans la constitution canadienne un droit sur le fondement duquel l'opinion n'est pas fixée et au sujet duquel s'interroge encore une commission d'enquête (Gendron)? En somme, le Québec n'ayant pas trouvé encore les moyens d'assurer comme il convient la protection du français peut-il s'engager à protéger dans un texte constitutionnel la protection de l'anglais comme langue d'enseignement?

La version la plus récente des textes qui seront soumis à l'étude des premiers ministres n'a été achevée que la semaine dernière, croit-on savoir, de sorte que le conseil des ministres du Québec n'a guère pu consacrer à ces questions qu'une ou deux séances de travail. C'est pourquoi M. Bourassa n'a pas encore arrêté la position de son gouvernement sur quelques-unes des questions les plus vitales. Le Cabinet ne se prononcera qu'à son retour d'Ottawa, mercredi.

Mais, dans la capitale, le premier ministre aura pu discuter privément et librement avec M. Trudeau à qui il compte soumettre des hypothèses de travail. C'est en partie à la lumière de ces conversations qu'il compte éclairer les discussions de son cabinet. Il pourra d'autant mieux le faire qu'il connaîtra alors l'ordre du jour de la Conférence.

Au moins 13 morts au cours du week-end

A 18h, hier soir, au moins treize personnes avaient perdu la vie au Québec dans divers accidents de la circulation.

Les victimes sont: Flavius Langellier, 28 ans de Saint-Angèle de Merici, comté de Matane dont la voiture a capoté à Saint-Gabriel de Rimouski, samedi;

Marc Guilbault, 22 ans, 235 rue Principale à Grondine, comté de Portneuf, mort dans une collision impliquant trois voitures sur la route 2, près du Cap Santé, samedi; Maurice Mimeault, 21 ans, 44 rue Blanchette, à Mont-Joli, mort dans une collision survenue sur la route 2, à Saint-Flavie, comté de Rimouski; Jacques Lacasse, 20 ans, rue Notre-Dame, à Drummondville et Serge Bellemare, 20 ans, 1225 Jean de Lalande à Drummondville, tous deux tués lorsque la motocyclette qu'ils montaient a frappé une auto, vendredi soir, sur le boulevard Alard, à Saint-Nicéphore, comté de Drummond; Gérard Poirier, 54 ans, de Gracefield, comté de Gatineau, mort noyé dans la rivière Gatineau après que le camion qu'il conduisait eut capoté dans la rivière près de Maniwaki; Robert Carrier et Richard Beauchamp, 17 ans, morts sur la route 21 à Iberville, vers minuit samedi, l'auto qu'ils occupaient ayant dérapé sur la chaussée. Les deux jeunes gens sont de Chambly.

Edmond Martin, 49 ans, 141 Bourdage, à Saint-Denis, comté de Saint-Hyacinthe s'est tué lorsque son camion a quitté la route 21, à Saint-Denis, vers 10h samedi soir.

Albert Adam, 74 ans, frappé mortellement par une auto alors qu'il marchait sur la route 2A, près de Berthierville.

propos d'actualité

"Canadiens" et "Canadiens"

"Un peuple ne peut pas vivre indéfiniment en appuyant son action sur des demi-vérités, des malentendus, des sentiments généreux mais irraisonnés, des idéals grandioses mais vides, des espoirs tenaces mais complètement divorcés de la réalité. Vient plus tard une décision que les générations précédentes n'ont pas osé prendre. Cette heure approche rapidement. La jeunesse doit choisir: devenir uniquement Canadien et se résoudre à la disparition, graduelle ou brutale, de la minorité dont elle est l'héritière au profit de la majorité afin de créer une Nation-Etat britannique et monarchique. A mari usque ad mare, ou bien demeurer canadienne en s'arc-boutant sur un Québec capable d'encadrer et de soutenir la nationalité canadienne-française.

L'AMÉNAGEMENT

Suite de la page 4

Les chantiers de la Manicouagan ont ressenti les contrecoups de cet état de tension. La construction des centrales d'Outardes 3 et d'Outardes 4 a demandé un an de plus qu'il n'était prévu, et ce retard est dû en bonne partie aux conflits syndicaux. La même chose se reproduira-t-elle sur la baie de James? On peut le craindre à juste titre.

L'attitude anti-syndicale de l'Hydro-Québec indique une certaine inconscience de la part de ses dirigeants. On peut se demander si ceux-ci ne font pas — à même les fonds publics — une lutte qui profite surtout aux entreprises privées. L'entreprise publique ne devrait-elle pas, au contraire, être un modèle de relations syndicales? Le moins qu'on puisse demander, devant l'universalité et l'importance des conflits syndicaux à l'Hydro-Québec, c'est qu'une enquête soit menée par le ministère du travail pour qu'il en trouve les causes et suggère les remèdes.

En résumé, en plus de l'enquête que nous désirons sur les conflits syndicaux à l'Hydro-Québec, nous demandons que l'aménagement des rivières de la Baie de James — si cette

solution est jugée rentable — soit laissée à l'Hydro-Québec, tout en rendant SOQUEM responsable du développement minier et REXFORT de la forêt. Un comité de coordination devrait réunir ces trois organismes ainsi que l'Etat lui-même afin d'assurer un développement harmonieux à la région. Nous insistons pour que la réalisation de ce projet ne serve pas, de prétexte à une dénationalisation de l'électricité. Enfin, nous constatons la complexité et l'importance des investissements de l'Hydro-Québec et l'effet qu'ils ont sur le développement économique du Québec. Cette constatation nous amène à déplorer le manque de planification et nous prions le gouvernement d'instituer une véritable planification de l'économie québécoise.

LA SECURITE AQUATIQUE

Si vous deviez chavirer, rappelez-vous qu'une embarcation flottant à la dérive est un appui sûr et plus facile à repérer qu'une personne isolée dans l'eau. Utilisez l'embarcation comme radeau. Observez tout l'été les conseils de sécurité aquatique de la Croix-Rouge.



L'état se resserre sur les deux terroristes qui, depuis hier matin, retiennent prisonnière la fille du commandant turc Dincer Erkan, dans la maison de ce dernier, à Istanbul. Les soldats de l'armée turque continuaient, hier soir, de cerner et d'épurer la maison. On croit que les deux ravisseurs ont été mêlés à l'assassinat du diplomate israélien, en Turquie, récemment. (Téléphoto AP)

LE GÉRANT

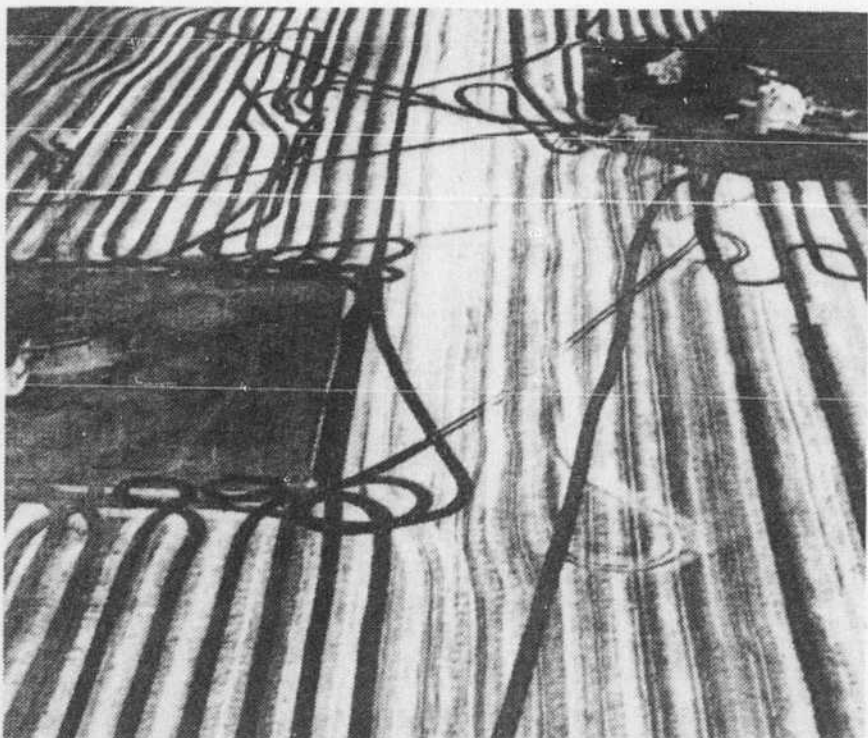
Suite de la page 4

la libération de James Cross, l'opinion politique québécoise est tout aussi fluide qu'elle l'était avant la crise d'octobre. La répartition des sympathies partisanes mesurée par le sondage confirme les tendances observées lors du dernier scrutin — montée du PQ, déclin de l'UN, et marque même une accentuation de ces tendances. En outre, étant donné la nature du clivage idéologique entre le PQ et les autres partis, cette évolution s'ajoute aux autres indices d'une érosion ininterrompue du consensus politique au Québec.

Il est toutefois impossible de déceler dans quelle mesure cette évolution est imputable à l'intervention du FLQ et à la réaction des gouvernements devant celle-ci.

plutôt qu'aux autres facteurs susceptibles d'influer sur l'opinion: rigidité des positions du gouvernement Trudeau sur la réforme constitutionnelle, détérioration de la situation économique engendrée au Québec par la politique conjoncturelle de ce même gouvernement, incohérence et fragilité du gouvernement Bourassa.

Enfin, au cas où l'on continuerait de mettre en doute la direction du mouvement politique au Québec, le sondage Bellevance-Gilbert nous rappelle que plus du quart des Québécois s'intéressent exclusivement au gouvernement provincial, qu'une majorité à peine s'intéresse à la fois à ce qui se trame à Ottawa et à Québec et qu'en cas de conflit entre l'une et l'autre capitale, la majorité d'entre eux sont généralement d'accord avec LEUR gouvernement... Devinez duquel il s'agit?



Ce dessin psychédélique est le résultat d'une opération de chaulage du sol et ne peut être aperçu qu'en survolant cette terre de Summit, au Delaware, que son propriétaire a d'abord recouverte de chaux, pour l'enrichir. Les larges sillons noirs apparaissent lorsque le tracteur du fermier remue la terre et fait pénétrer la chaux. (Téléphoto AP)

Les obsèques de Jean Vilar

SETE (AFP) — Sur les pentes du Mont Saint Clair, qui s'étalent comme les gradins d'un immense théâtre jusqu'à la mer,

le chemin est court: à peine deux cents mètres, de la villa "Midi le juste" où est mort vendredi Jean Vilar, jusqu'au cimetière marin, où il a été enseveli, samedi après-midi, dans le caveau de sa famille, non loin de la tombe où repose cet autre sotois illustre, Paul Valéry.

Très peu de personnes hormis quelques intimes, ont pu voir Jean Vilar sur son lit de mort. Il avait voulu des obsèques simples et son souhait a été respecté car mise à part la foule sotoise qui avait tenu à rendre hommage au grand homme de théâtre, seul un cortège d'une cinquantaine de personnes l'accompagnait la dépouille de Vilar.

Trois brefs discours ont été prononcés au cimetière. Le maire d'Avignon, M. Duffaut, a notamment affirmé que le meilleur hommage qu'on pouvait rendre au disparu était de "poursuivre son oeuvre".

Au nom de M. Jacques Duhamel, ministre des affaires culturelles M. Brageot a souligné que "parmi tous les mérites de Jean Vilar, le titre de gloire le plus grand sera d'avoir réalisé la grande idée d'un théâtre populaire". De son côté, M. Georges Wilson, directeur du Théâtre National Populaire (T.N.P.) a déclaré très ému: "On reconnaît un chef de troupe à la façon dont il sait souffrir et Jean a beaucoup souffert".

BRUNET

DE
CÔTE-DES-NEIGES
EST LE NOM
QUI DOMINE DANS
LA CRÉATION DES
MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE
MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions
Réparations et nettoyages
J. BRUNET Ltée
4824 Chemin Côte des Neiges
Tel. 738-8686
Fondée en 1877

Jean Drapeau

Les 5,000 emplois d'été créés par TdH justifient son maintien

Terre des Hommes occasionne la création de 5,000 emplois d'été; c'est la raison principale invoquée par le maire Drapeau pour maintenir TdH malgré les déficits (quelque \$13 millions assumés par la ville, en 3 ans) et pour insister sur un coût-investissement.

Le maire, interrogé hier au "Fond des choses" (Télé-métropole) a annoncé qu'il y aurait cette année deux fois plus de spectacles que lors des exercices précédents mais qu'il faudrait exiger un prix d'entrée pour financer le million de dollars offerts dans les contrats aux artistes, dont la liste sera révélée ces jours-ci.

Les trois journalistes présents ont cherché à faire préciser les chiffres véritables du coût d'opération de la Ronde et de TdH mais sans résultat; M. Drapeau se contente de rappeler que cette année, la Ronde compte comme un seul "pavillon" autonome tandis que TdH attirera sans doute plus de visiteurs (en

raison de l'entrée gratuite).

Le maire élimine aussi le projet d'une régie distincte pour TdH en affirmant que "peut-être on s'apercevrait que ça coûterait plus cher". M. Drapeau n'a pas abandonné l'espoir qu'il y ait un jour autofinancement de TdH; en attendant, il se réjouit que les "maladies infantiles" aient été vaincues pour cette organisation dont l'évaluation matérielle est de \$250 millions pour 500 acres (en comparaison, l'Ontario vient d'investir \$25 millions pour son "Ontario Place" dont les dimensions n'atteindront pas 50 acres).

Au nombre des "nouveautés" de TdH, d'après le maire, il faut compter, en 1971: le retour des "Belles d'autrefois" (voitures anciennes); la venue d'une exposition de voitures de compétition, à l'ancien pavillon du Canada; une expérience "unique" pour amateurs d'opéra; une expo sur Vienne ainsi que le retour des Américains à la TdH.

Saulnier ne veut pas abandonner la CUM

Le président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, M. Lucien Saulnier, a déclaré en fin de semaine que contrairement à la rumeur qui courait depuis quelque temps, il ne se proposait aucunement de démissionner de son poste et qu'il entendait plutôt s'employer à tout faire pour que la CUM continue d'exister.

M. Saulnier a parlé des dernières semaines comme d'une "période d'attente" qui avait succédé à une période d'activité très intense au sein de la CUM; cette attente, a-t-il ajouté, s'est révélée un phénomène "un peu ennuyeux", ce pourquoi "j'ai tenté de me faire voir le moins possible".

Suite à la conférence provinciale-municipale qui avait rassemblé à Québec quelque 2,000 représentants municipaux québécois, M. Saulnier a également déclaré "à tous les citoyens du territoire" qu'ils pouvaient se montrer "modérément confiants".

Rappelons que le maire de Montréal lui-même, M. Jean Drapeau, avait reproché aux autorités gouvernementales, jeudi, à la faveur de la conférence, d'appuyer le mouvement des banlieues mont-

réalisait qui souhaitaient la disparition de la Communauté urbaine. Cette déclaration culminait deux mois de désaccord croissant entre les deux paliers de gouvernement, à propos des grands projets de la CUM, notamment celui de la fusion des services policiers.

Plusieurs municipalités de banlieue, d'autre part, avaient depuis quelque temps le président du comité exécutif de la Communauté d'attitude dictatoriale.

Vers un regroupement administratif des cégeps?

(QUÉBEC) — Le gouvernement du Québec a l'intention de réduire progressivement de 38 à 15 le nombre des cégeps de la province, selon une déclaration récente du directeur de l'enseignement collégial, M. Beaugrand, au journaliste Damien Gagnon du Soleil.

Ce programme de régionalisation vise à regrouper sous une seule administration tous les collèges d'une région donnée afin d'éviter une compétition indue entre deux collèges voisins et de permettre une utilisation plus rationnelle des ressources.

Afin de ménager les susceptibilités et les intérêts des localités impliquées, on regroupera de préférence les services administratifs à l'extérieur des divers campus plutôt que sur l'un d'eux. Cette formule a déjà été retenue

aujourd'hui

A compter d'aujourd'hui et jusqu'au 2 juin, à lieu à l'université Sir George Williams le premier congrès canadien de la statistique appliquée. Quelque 400 délégués sont attendus.

Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, préside l'Eucharistie qui ouvre l'Assemblée annuelle de la section féminine de la Conférence religieuse canadienne. Les assises ont lieu à la maison-mère des sœurs de la Providence, 5655 rue de Salaberry, à Cartierville.

A 11 heures, à la salle Outremont de l'Hôtel Bonaventure, se déroule une conférence d'information à l'occasion de la création du Centre de recherche en ingénierie des télécommunications de l'Institut national de la recherche scientifique.

De 13h30 à 16h, aux bureaux de l'Institut canadien d'éducation des adultes, une vingtaine de groupes populaires se réunissent pour fonder une commission administrative régionale, responsable, espèrent-ils, de l'implantation de Multi-Média à Montréal.

De 15 h à 19 h, au centre social de l'université de Montréal, a lieu le vernissage de l'exposition de l'école buissonnière et le régal des élèves de Claire Dagenais. L'exposition restera ouverte au public jusqu'au 6 juin de 10 h à 20 heures, excepté le 4 juin.

A 17 heures, au 750, Côte de la Place d'Armes, le ministre de la justice, M. Jérôme Choquette, profite du 15^{ème} anniversaire du bureau d'assistance judiciaire du barreau de Montréal pour discuter avec les journalistes de la politique de son ministère au sujet de l'assistance judiciaire.

A 18 heures, au 1825, boul. Dorchester ouest, le président de l'Association des architectes du Québec dévoile un rapport d'étude sur l'avenir de cette profession.

A 19 heures, à la salle de bal de l'Hôtel Bonaventure, a lieu un dîner-bénéfice au profit de la campagne de M. André Lévesque à la direction de l'Union nationale.

A 20 heures, à l'Hôtel Edgewater, rue du Lac à Pointe-Claire, le public est invité à participer à une assemblée organisée par le conseil général et les membres de l'Association libérale du comté Robert Baldwin. Il y sera question des problèmes actuels au Québec.

A 20 heures, M. Marcel Léger, député québécois du comté de Lafontaine, rencontre ses électeurs à l'école Saint-Joseph, 11494 boul. Gouin est à l'occasion d'une soirée d'information sur le projet de la baie de James et sur les districts bilingues.

pour le cégep Manicouagan, sur la Côte-Nord. Ce collège a deux campus, l'un à Hauterive et l'autre à Sept-Îles. Pourtant, l'administration est centralisée à Chibougamau.

Sur les quinze cégeps régionaux, six seront dans la région de Montréal: un sur la rive sud, un à Laval et quatre dans l'île, dont un anglophone. Les neuf autres seront ceux de Québec, de l'Estrie, de l'Outaouais, du Nord-Ouest, de la Mauricie, du Saguenay-lac-Saint-Jean, de la Gaspésie, de Thérford Mines-Sainte-Anne-de-la-Pocatière et de Saint-Hyacinthe-Tracy-Drummondville.

Il est aussi possible que le cégep de Gaspésie ne soit pas regroupé avec ceux de Rivière-du-Loup, Rimouski et Matane à cause des distances.

Stérilisation et avortement

Le gouvernement invité à préciser son attitude

Le Centre de planning familial du Québec, se faisant le porte-parole des participants à un récent colloque sur la planification familiale, demande au ministre des affaires sociales de clarifier au plus tôt sa politique quant à la responsabilité des frais de stérilisation.

Dans une lettre envoyée ces jours derniers au ministre Claude Castonguay, le Centre de planning, tout en offrant sa collaboration au ministère dans l'établissement d'une politique dans le domaine de la planification familiale, note

qu'aucun des professionnels impliqués dans ce travail ne participa à l'élaboration d'un plan directeur du gouvernement.

Comme l'avaient souhaité les participants au colloque, le Centre de planning demande que le ministère des affaires sociales étudie la possibilité d'accréditer une clinique ou un hôpital privé pour faire des avortements et des stérilisations où l'on tienne compte des aspects psycho-sociaux de ces interventions.

CENTRE MUSICAL CAMMAC

27 juin - 1 août

Co-Directeurs: Mario Duschenes, Jan Simons

Vacances en musique dans les Laurentides au Lac MacDonald à 70 milles au nord de Montréal

COURS:

Chant choral - Flûte à bec - Technique vocale - Méthode Orff - Musique de chambre - Danses folkloriques - Clavecin - guitare - Lectures à vue - Éléments de musique contemporaine.

Chambre et Pension - Adultes et enfants (12 ans et plus)

Renseignements: Case Postale 353, Montréal 215, Québec Téléphone: 932-8755

L'amour de la musique est la seule condition à l'inscription CAMMAC reçoit avec reconnaissance l'aide du Ministère de l'éducation du Québec.

65 jeunes participeront aux travaux d'hommes de science

par Gilles Provost

Une initiative de l'Association des jeunes scientifiques (AJS) permettra à 65 étudiants de niveau secondaire ou collégial de participer directement aux travaux d'hommes de science éminents du Québec l'été prochain.

Par l'intermédiaire de l'AJS, les jeunes ont en effet organisé quatre stages simultanés du 2 au 20 août. Pendant cette période, quinze jeunes pourront exercer leurs talents à l'Institut de recherche en électricité du Québec ou à la centrale nucléaire de Gentilly et 20 autres se familiariseront avec la recherche en foresterie à la station forestière de Duchesnay.

En même temps, une dizaine participera à un stage en chimie et s'initieront aux méthodes les plus modernes de l'analyse chimique (électrophorèse, poligraphie, diffraction de rayons X, etc.). Enfin, les 20 derniers pourront se familiariser avec la géologie et la technologie des mines d'amianté et de cuivre.

Les jeunes intéressés à participer à ces stages n'ont qu'à en faire la demande le plus tôt possible auprès de l'AJS, a expliqué un porte-parole de ce mouvement de jeunes. Les stagiaires

devront déboursier environ \$60 chacun, le reste des dépenses (environ \$250) étant assumé par l'AJS elle-même. Ces sommes couvriront le gîte et la nourriture ainsi que le salaire des animateurs scientifiques qui seront continuellement à la disposition des stagiaires.

Ces stages veulent en effet être plus qu'une simple prise de contact et l'AJS espère beaucoup qu'ils ne ressembleront pas à des cours scolaires. Une grande part sera donc laissée à l'initiative du jeune qui aura à sa disposition les appareils et l'aide technique nécessaire pour approfondir les domaines qui l'intéressent particulièrement.

Dans certains cas, le stagiaire devra évidemment s'insérer dans des programmes existants. C'est ainsi, par exemple, que des jeunes qui participaient à un stage à l'Institut de recher-

che en électricité l'an dernier, ont eu à réaliser des montages et des circuits spéciaux nécessaires à une expérience. Ils avaient donc le loisir d'exercer leur esprit inventif sur des problèmes réels.

De tels stages impliquent nécessairement un encadrement pédagogique. Cette exigence est d'ailleurs la principale variable qui a obligé les organisateurs à limiter le nombre de stagiaires: les ressources ne permettraient pas d'engager plus d'animateurs. Dans ce contexte, un trop grand nombre de stagiaires aurait nécessairement diminué la qualité de cette activité.

Enfin, fait à noter, toutes ces activités ont été mises au point par les jeunes eux-mêmes qui ont voulu tenir compte des ressources naturelles du Québec dans le choix de ces activités.

Alpha III sera lancée à partir de Valcartier

Alpha III, la fusée de neuf pieds de hauteur assemblée par des étudiants du secondaire de La Tuque sera probablement lancée en fin de semaine prochaine de la base militaire de Valcartier. Même si les spécialistes de l'armée assisteront au lancement, ce dernier sera assuré par les jeunes eux-mêmes.

Le lancement de cette fusée qui peut atteindre 37,000 pieds d'altitude et une vitesse de 1,200 milles à l'heure devait avoir lieu la semaine dernière mais les autorités de divers ministères provinciaux et fédéraux avaient refusé d'accorder les autorisations nécessaires.

Vendredi, notamment, le ministre de la justice, M. Choquette, a invoqué la loi sur les explosifs et déclaré que la mise à feu ne pourrait être faite tant que le ministère ne se sera pas assuré que toutes les mesures de sécurité ont été prises.

Cette fusée est le troisième modèle et le plus puissant mis au point depuis deux ans par le "science-club" de l'école secondaire Champagnat de La Tuque. Formé de douze jeunes étudiants, ce club se consacre à l'aéronautique. Les trois principaux responsables du projet Alpha III sont Camille Lesieur, 17 ans, Claude Hébert, 17 ans et Collin Dumais, 16 ans.

Le modèle Alpha I a été mis au point en 1969. Deux exemplaires de cette fusée de 16 pouces de hauteur ont été lancés. Ils ont atteint 800 pieds. Alpha II avait quatre pieds et demie de hauteur et pouvait atteindre 2,000 pieds et une vitesse maximum de 500 milles à l'heure. Cette fusée a été lancée le 23 mars 1970.

Le projet Alpha III proprement dit date du 27 mars 1970. L'été dernier, les recherches du groupe ont permis la mise au point du système de stabilisation. La fusée a été terminée à la fin de mars 1971 et depuis lors, elle a été vérifiée et révisée. L'engin a coûté environ \$900.

La base militaire de Valcartier, où aura lieu le lancement, est déjà très bien équipée pour le lancement des fusées puisque le personnel de cette base utilise déjà de tels engins pour des fins scientifiques.

Toute cette histoire, de même que les difficultés rencontrées par les jeunes scientifiques qui ont voulu lancer des ballons-sonde, pose un problème que le gouvernement devra régler définitivement avant longtemps. Une récente émission de Radio-Canada signalait même que des professeurs se sont fait imposer des amendes pour avoir aidé bénévolement leurs étudiants à fabriquer des fusées trop grosses. Dans la plupart des autres pays, pourtant, on a assoupli les règlements suffisamment pour ne pas contrarier l'intérêt que les jeunes les plus doués portent aux disciplines scientifiques.

Au printemps l'eau dégoutte...

Faites installer les

GOUTTIÈRES HO-DO

Galvanisé • Cuivre • Aluminium Émaille

ESTIMATION GRATUITE

MONTREAL 322-4160

QUEBEC 872-9244

PRIMEAU MÉTAL INC.

ASSURANCE-MOTO

467-9311

861-5395



Centre de Psycho-Éducation du Québec Service d'Éducation Spécialisée

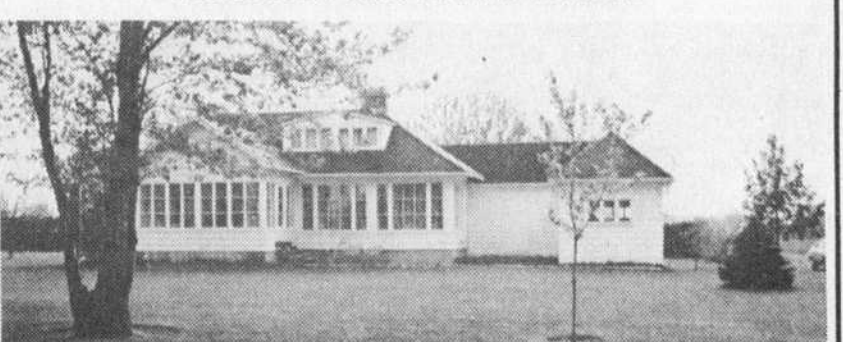
COURS DE PSYCHOMOTRICITÉ

SESSION I	Cours de base (4 crédits) du 28 juin au 9 juillet 1971	\$ 70.00
SESSION II	Cours de perfectionnement (4 crédits) du 9 au 20 août 1971	\$100.00
SEMINARS	du 3 au 6 août 1971	\$ 25.00

Inscription et informations:

2901 est, boul. Gouin, Montréal 382-2972

Résidence d'hiver et d'été à vendre



Située à Cantic, près de la frontière américaine, sur les bords de la Rivière Richelieu. Terrain mesurant 333 pieds de large (face à la rivière) par 237 pieds de profondeur (78,921 pi. car.). Maison de 9 grandes pièces, remise et garage, système de chauffage central à air chaud. Prix: \$40,000.00.

Pour information: le soir et fin de semaine: 348-4744 le jour: 679-1100

VIENT DE PARAÎTRE...

LE CYCLE

ROMAN de GÉRARD BESSETTE

- L'événement littéraire de l'année • Par l'un des plus importants romanciers québécois contemporains
- Une histoire axée sur la famille et la mort d'un vieil homme
- Si vous ne lisez qu'un roman québécois cette année, lisez "Le Cycle"

En vente partout à \$3.00 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)

AUX ÉDITIONS DU JOUR



ÉDITIONS DU JOUR

Président et directeur général Jacques Hébert



éditorial

Québec se laissera-t-il dicter l'ordre du jour de Victoria?

Aujourd'hui et demain, à Ottawa, des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, parmi lesquels on retrouvera M. Robert Bourassa, doivent établir l'ordre du jour définitif de la conférence constitutionnelle qui aura lieu à Victoria les 14, 15 et 16 juin prochains.

Cette réunion devrait normalement se borner à mettre au point les détails techniques du programme de Victoria. Elle débute malheureusement dans un climat d'imprécision qui ne paraît pas trop encourageant pour le Québec.

Si l'ensemble du Canada est engagé depuis quelques années dans le processus complexe de la révision constitutionnelle, déclarait le 18 mai à l'Assemblée nationale M. Bourassa, c'est surtout à cause du Québec. Le but principal du Québec, ajoutait le premier ministre, c'est la reconnaissance plus nette de la spécificité de la société québécoise dans l'ensemble canadien.

Parallèlement vision des choses débouche directement sur la recherche d'un nouvel équilibre des compétences. C'est la ligne qu'on suivie depuis 1966 tous les gouvernements du Québec sans exception. C'est aussi celle qu'on défend avec vigueur, aux réunions récentes de la commission parlementaire de la constitution (18 et 27 mai), les trois partis d'opposition.

Or, s'il faut en croire des signes émanant d'Ottawa, il est loin d'être assuré que les entretiens de Victoria s'orienteront dans cette voie.

Interrogé aux Communes le 25 mai par MM. Perry Ryan et Georges Valade, M. Mitchell Sharp, agissant comme premier ministre suppléant, a en effet laissé tomber ces deux affirmations de taille:

1) "Je crois que l'accord s'est maintenant fait sur l'ordre du jour".

2) "L'objet principal de la conférence est de poursuivre le travail si bien commencé en vue d'un accord sur la réforme constitutionnelle. Il a été décidé antérieurement que la répartition des pouvoirs entre les provinces et le gouvernement fédéral ne devrait pas en constituer le principal élément".

Pressé à son tour de questions par les membres de la commission parlementaire sur la constitution, M. Bourassa soutenait le 27 mai, à l'encontre de M. Sharp, que l'ordre du jour n'était pas encore fixé et que la réunion qui débute aujourd'hui avait précisément pour objet d'établir un accord à ce sujet. Il suffit cependant de jeter un coup d'oeil sur la liste probable des sujets qui figureront à l'ordre du jour de Victoria pour constater que, nonobstant ses protestations, M. Bourassa a déjà un pied solidement engagé dans l'étrier.

Suivant des indications qui se dégagent de la conférence de février 1971 et que M. Bourassa a lui-même énumérées en Chambre le 18 mai, la conférence de Victoria sera en effet appelée à traiter de manière

à peu près certaine des sujets suivants: rapatriement et formule de modification de la constitution, droits politiques fondamentaux, droits linguistiques, disparités régionales, Cour suprême, mécanisme des relations fédérales-provinciales, modernisation de la constitution.

Sur chacun de ces sujets, M. Bourassa a maintenant reçu (il en a informé la commission parlementaire sur la constitution le 27 mai) des propositions écrites. Même si le texte de ces propositions demeure pour l'instant dangereusement secret, on sait d'ores et déjà, par la nature des sujets traités et par l'importance prioritaire qu'on entend selon M. Sharp leur accorder à Victoria, que la conférence constitutionnelle s'oriente nettement, désormais, dans le sens des vues d'Ottawa plutôt que de celles du Québec.

La révision se poursuit depuis 1968 sur deux longueurs d'ondes différentes. Conscient de ses problèmes et aspirations propres, Québec ne cesse d'insister sur le partage des compétences. Soucieux de renforcer la fédération actuelle, Ottawa, appuyé par l'opinion anglo-canadienne, s'obstine à centrer d'abord le débat sur les droits politiques et linguistiques des citoyens individuels et sur les mécanismes requis pour assurer la marche du fédéralisme. Comme il faut la plupart du temps parler le même langage tout en mettant souvent sous les mots des contenus différents, il y avait risque que l'une des deux problématiques soit dominée ou noyée par l'autre. Jamais ce risque n'a paru plus imminent et plus grave qu'à la veille de la conférence de Victoria.

Même s'il est tard et si son gouvernement a probablement déjà donné sur maints sujets des consentements tacites qui l'engagent, en partie, M. Bourassa devrait saisir l'occasion que lui offre la rencontre d'Ottawa pour faire part à ses interlocuteurs de deux exigences essentielles que le Québec ne saurait, pour aucune considération, sacrifier.

La première exigence saute aux yeux. Pas de révision constitutionnelle sans une révision en profondeur du partage des pouvoirs; pas de consentement du Québec à quelque formule d'amendement ou de rapatriement que ce soit sans assurance ferme que les revendications vitales du Québec au chapitre des pouvoirs feront aussi partie d'une constitution nouvelle. On fera valoir à M. Bourassa qu'il faut d'abord disposer des objectifs définis à la conférence de février, qu'on pourra ensuite s'attaquer à la révision des pouvoirs. M. Bourassa commettrait une erreur grave en acquiesçant à cette méthode de travail. Il doit insister pour que les deux volets de l'opération marchent de pair. Il doit refuser qu'aucune des deux étapes soit considérée comme terminée tant et aussi longtemps que l'autre ne le sera pas également.

M. Bourassa pourra d'ailleurs faire à ce sujet une vérification instructive. Les autres gouvernements ont déjà été saisis d'une proposition précise du Québec en ce qui a trait à la politique sociale. Cette proposition, a indiqué M. Bourassa, prend la forme d'un amendement à l'article 94-A de l'AANB. A moins qu'il ne reçoive l'assurance que cette proposition sera discutée à Victoria avec toute l'attention qu'elle mérite, à moins qu'il n'ait reçu à Victoria l'assurance qu'elle sera acceptée, M. Bourassa devrait indiquer sans hésiter que tout le reste de l'opération n'est que dentelle juridique n'ayant aucun intérêt pour le Québec.

A supposer (contre tous les signes qui nous parviennent) que le point de vue québécois sur le partage des pouvoirs soit enfin reçu avec ouverture, M. Bourassa doit quand même éviter de créer l'impression que l'adhésion de son gouvernement aux textes reçus d'Ottawa pour Victoria sera affaire facile. Il doit tout tenter dès maintenant pour que les documents qu'il a déjà reçus soient rendus publics sans délai, afin que chaque gouvernement, avant de s'engager, puisse au moins sonder le puits de ses commettants. Il régit présentement autour de la conférence de Victoria une atmosphère de fébrilité et de précipitation qui paraît d'autant plus mauvaise qu'elle s'accompagne d'un secret très poussé.

On voudrait que les divers gouvernements approuvent à Victoria des documents qui engagent l'avenir du pays et des citoyens, sans même que les textes aient été rendus publics. Le premier ministre du Québec qui consentirait à se lier ainsi signifierait son propre suicide politique. Non seulement M. Bourassa doit-il insister pour que son parlement soit associé à un titre plus responsable que celui de "rubber stamp" à l'étude des documents dont il a été saisi. Il doit également informer tout de suite ses interlocuteurs qu'une constitution nouvelle ne saurait engager le Québec tant qu'elle n'aura pas été approuvée formellement et explicitement par le peuple lui-même.

Avec la conférence de Victoria, la révision constitutionnelle entre dans une phase qui pourrait se révéler funeste pour le Québec en même temps qu'elle donnerait au reste du pays l'impression trompeuse qu'un progrès considérable a été accompli.

M. Bourassa aura profité à se souvenir, à Ottawa et à Victoria, des avis très judicieux que lui ont prodigués dans un esprit dépouillé de partisanerie les porte-parole des groupes d'opposition à l'Assemblée nationale. S'il est un domaine où la décision politique doit reposer sur un consensus débordant largement les frontières partisanes, c'est bien celui de la constitution. Or, ce consensus sera impossible au Québec si la révision continue de se faire suivant l'esprit et l'ordre de priorités qui semblent devoir dominer les travaux de Victoria.

Claude RYAN



lettres au DEVOIR

Le projet de la baie de James: réponse du député Joron à Paul Sauriol

Le bloc-note signé par M. Paul Sauriol samedi le 29 mai sur la position du Parti québécois face à la Baie James m'apparaît fort injuste envers vos lecteurs et moi-même. Ceux-ci ont droit d'une part à une information complète; j'ai droit quant à moi, à être cité correctement.

Les deux jours de séance de la commission parlementaire des ressources naturelles ont comparu les commissaires de l'Hydro-Québec n'ont pu être pas permis de vider la question du choix politique qui sous-tend la décision de développer les ressources hydrauliques de la Baie James. Elles ont toutefois permis de préciser un bon nombre de chiffres et de données de base qui ne furent d'ailleurs contestés par personne. Ainsi, si M. Sauriol a lu le Journal des débats se rapportant aux séances de cette commission, il devrait y avoir trouvé:

1- Que le coût d'investissement de \$775 par kilowatt de puissance installé à la Baie James n'est pas mon chiffre mais celui confirmé par l'Hydro et qu'il n'inclut pas toutes les dépenses d'infrastructure comme l'écrivait M. Sauriol.

2- Que le coût d'investissement de \$350 par kilowatt de puissance installé selon la formule nucléaire américaine n'est pas mon chiffre non plus comme l'écrivait M. Sauriol mais celui confirmé par l'Hydro, à la suite de ses propres recherches et notamment ses contacts avec Northeast Utilities (Boston).

3- Que les coûts de \$147 et \$130 ne rapportent au même sujet, et que M. Sauriol m'attribue encore, ne sont toujours pas mes chiffres

mais ceux fournis par différentes compagnies d'électricité américaines pour des centrales nucléaires actuellement en opération et non pas pour celles devant entrer en production dans dix ans. Cela ne se compare donc pas et nous ne l'avons d'ailleurs pas fait. S'adressant à moi, M. Sauriol écrit pourtant: "les comparaisons cloquent quelque part". En effet cela peut bien clocher pour lui s'il est le seul à faire cette comparaison.

D'autre part, M. Sauriol se demande si j'ai tenu compte dans ce qu'il appelle mes chiffres d'un certain nombre de facteurs par lesquels il mêle d'ailleurs totalement deux notions fondamentalement distinctes: le coût d'investissement par kilowatt de puissance installé et le coût de revient par kilowatt heure effectivement produit. Se référant à nouveau au Journal des débats, il aurait constaté que l'Hydro en a non seulement tenu compte mais les a bien expliqués:

1- Le coût du combustible nucléaire ne s'inclut pas dans le coût d'investissement, comme l'écrivait M. Sauriol, puisqu'une centrale ne consomme pas de combustible avant d'entrer en production. Mais il est bien sûr inclus dans le coût de revient de l'électricité produite.

2- Contrairement à ce qu'écrivait M. Sauriol, les centrales nucléaires sont construites à proximité des villes et ne posent pas de problèmes de sécurité ni de pollution si ce n'est le réchauffement de l'eau qu'elles occupent. Il n'y a donc pas de frais de transport à imputer au coût d'investissement.

3- Dans le coût de revient de l'électricité produite selon la formule nucléaire, le facteur d'utilisation prévu par l'Hydro dans le calcul de ses estimations est de 65%. En plus, M. Boyd ajoutait une "marge de manoeuvre" en gonflant le coût final d'un 30% supplémentaire.

C'est à partir de ces données maintenant connues parce qu'établies par l'Hydro devant la commission que nous savons:

a) Que le coût de revient est sensiblement le même pour le nucléaire comme pour la Baie James.

b) Que le coût d'investissement est réduit de moitié dans le cas nucléaire.

Cette dernière solution ne procure pas au consommateur de l'électricité meilleur marché. Elle permet toutefois:

a) De différer l'augmentation des tarifs que l'Hydro juge nécessaire pour financer partiellement la Baie James.

b) De réduire considérablement les emprunts. Le coût d'investissement étant réduit de moitié, c'est environ deux milliards de capital qui seraient ainsi économisés. Contrairement à M. Sauriol, nous croyons qu'il est urgent de convoquer à nouveau la commission pour remettre cette décision en question. N'y a-t-il donc rien à faire au Québec, dans le domaine du logement ou du développement industriel par exemple, pour qu'on puisse se permettre de laisser filer un modeste deux milliards?

Guy JORON,
député de Jorion
à l'Assemblée Nationale
Montréal, le 30 mai 1971.

Les parents, victimes ou complices d'un système?

Il serait injuste et inexact de laisser se répandre dans quelque quotidien que ce soit que tous les parents préfèrent, par amour pour leurs enfants, les voir "baragouiner" la langue anglaise, en croyant être pratiques et réalistes, ainsi que le prétend M. F. Lapointe, professeur, dans une lettre parue le samedi 22 mai dernier.

Certes, devant le pourrissement de la situation actuelle dans les méthodes qui varient d'une commission scolaire à l'autre, voire même d'une école à l'autre dans une même commission scolaire. En effet, il y a la méthode du Sablier, la dynamique, la spontanée, sans oublier la traditionnelle. Les instigateurs de ces méthodes prétendent qu'il faut appréhender le jour où une méthode uniforme sera adoptée, mais ne nous donnent pas les raisons de leurs craintes. Les enseignants, eux, déplorent la fréquence des changements qui les obligent à se recycler constamment.

Les parents concernés ici et qui ne voient pas une école autre que française pour leurs enfants, réclament un enseignement de qualité, surtout au cours élémentaire qu'ils considèrent la base de tout l'édifice. Visiblement imbus du principe qu'une base française vaut bien, ici au Québec, au moins une base anglaise, ils désirent cependant de plus en plus grande, de garantie d'efficacité dans la transmission de ce précieux outil de travail et de communication (certains diraient de ce précieux bijou) que constitue la langue maternelle de tout individu, quel que soit le destin de la collectivité à laquelle il appartient.

Lorsqu'on pénètre dans l'édifice administratif d'une certaine commission scolaire, on est en face d'un tableau indicateur où sont énumérés les responsables des

différentes matières: mathématiques, sciences, langue seconde, musique, arts plastiques, etc. Sa Majesté la langue française brille par son absence. L'explication serait que le salaire d'un responsable ou de coordonnateurs devrait être pris à même le budget de la direction générale et que celui-ci, n'étant pas déjà jugé suffisant, il faudrait une conviction patriotique peu banale pour s'imposer une baisse de traitement aux fins de donner à la langue de base de quelques milliers de jeunes francophones un statut quelconque. Ce sont donc les responsables des cours élémentaires et secondaires à ce niveau, qui voient à cet important item, en plus de leurs autres occupations.

Le futur bil 28 opérera-t-il un déblocage urgent depuis longtemps dans ces structures sourdes, muettes et sclérosées jusqu'à la strati-fication? On peut se poser de sérieuses questions.

Lorsqu'on a terminé la lecture du "Livre Noir" des professeurs de français, on éprouve quelques remords parce que les enfants, qui eux aussi tiennent pourtant à leur école française, préfèrent visionner "Reach for the Top" (Canal 6), "Twelve Set" (Canal 6), au lieu des traductions américaines de "Joe 90" (Canal 2). Nous nous demandons comme parents, après combien d'années d'occupations d'écoles, de tracasseries et de poursuites judiciaires, de bills privés et spéciaux, les aînés de nos enfants voudront enfin mettre à leur disposition, dans leur langue, des semblables instruments d'expression et d'émulation.

Jeanne d'Arc CHADILLON, vice-présidente, Association parents-maîtres de Verdun, le 28 mai 1971.

Une pensée pour les personnes âgées

Mardi, 1er juin, une campagne de trois jours sera lancée par les personnes âgées de la ville afin d'obtenir une réduction sur les billets de Métro.

Cette campagne n'est pas seulement la leur; elle est aussi la nôtre car nous serons vieux aussi à plus ou moins longue échéance. Nous serons un de ces jours, improductifs donc, dévalorisés, casés dans une petite pièce et qui saï-

peut-être pauvres et oubliés. Pour nous aussi les transports en commun seront prohibés et nous serons condamnés à une solitude de plus en plus grande en attendant... le trepas libérateur!

Si nous voulons que la société productive d'aujourd'hui ne nous oublie pas, nous devons nous occuper de nous-mêmes. Appuyons leur demande, elle n'est que juste après le travail qu'ils

ont fourni à la société. Les villes de Toronto, Winnipeg, Vancouver, New York, Boston, pour ne nommer que celles-là, l'ont déjà accordée. Serons-nous la dernière ville de l'Amérique du nord à reconnaître leurs besoins?

Claire H. PERREAULT, Auxiliaire, Petits Frères des Pauvres Montréal, le 27 mai 1971.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Tésorier: Bernard Larocque

Suite à la page 2

Le gérant de caisse populaire a eu moins peur que M. Trudeau

par Claude LEMELIN

Le sondage effectué au début du mois de mars par deux politologues de l'Université Laval, MM. Michel Bellevance et Marcel Gilbert, sondage dont *Le Devoir* a publié intégralement les résultats dans son édition du 29 mai, est le document le plus révélateur encore disponible sur l'évolution de l'opinion publique au Québec depuis la crise d'octobre. Le moins qu'on puisse dire, c'est que cette évolution est loin d'être conforme à ce que les gouvernements Trudeau et Bourassa ont voulu faire croire. Tout indique, en effet, que l'appui massif dont ils se sont réclamés en proclamant les mesures de guerre, s'est disséminé avec une rapidité déconcertante — si seulement cet appui massif a existé ailleurs que dans les déclarations incendiaires de certains ministres, ou dans les chiffres équivoques de sondages d'opinion des plus grossiers.

Feu l'unanimité

En premier lieu, il ressort clairement du sondage Bellevance-Gilbert que près d'un cinquième des répondants désapprouvaient entièrement, à la mi-mars, la conduite du gouvernement Bourassa pendant la crise d'octobre, tandis qu'un tiers ne l'approuvait qu'en partie; c'est dire qu'une majorité des 926 personnes interrogées ont trouvé matière à réprobation dans la conduite du gouvernement.

Bien sûr, les milieux gouvernementaux, en additionnant plutôt la proportion de ceux qui approuvaient entièrement le gouvernement à la proportion de ceux qui l'appuyaient en partie seulement, se félicitèrent plutôt de ce que 71 pour cent des répondants aient donné leur caution au gouvernement.

Mais le calcul porte à faux; en effet, personne n'a jamais contesté qu'une majorité des Québécois, à la faveur du climat de peur et de panique suscités par les enlèvements de James Cross et de Pierre Laporte, se soient momentanément rangés derrière les positions gouvernementales; ce que l'on a contesté, c'est la quasi-unanimité dont s'est réclamé le gouvernement pour tenter de bannir ceux qui ont contesté l'une ou l'autre de ses déci-

sions; et de toute évidence, cette quasi-unanimité n'existait pas à la mi-mars.

Le gérant de caisse populaire

En deuxième lieu, le sondage Bellevance-Gilbert indique qu'une majorité des Québécois écartaient, à la mi-mars, les deux principaux motifs invoqués par les gouvernements pour justifier la "ligne dure" et la proclamation de la loi des mesures de guerre: la nécessité de sauvegarder la sécurité de l'Etat et de protéger la population dans son ensemble contre le terrorisme du FLQ. En effet, près de 60 pour cent des répondants n'ont pas eu l'impression que le gouvernement du Québec aurait pu être renversé par la force durant les événements d'octobre; tandis que près de 75 pour cent d'entre eux n'ont pas cru que le FLQ constituait une menace pour eux-mêmes ou un membre de leur famille.

En revanche, plus du tiers des répondants ont eu l'impression qu'eux-mêmes, ou quelque membre de leur famille, auraient pu être arrêtés par l'armée ou la police. Ainsi, la majorité des Québécois n'auraient pas été durablement impressionnés lorsque le premier ministre Trudeau les assurait que la prochaine victime pourrait être leur enfant ou ce célèbre "gérant de caisse populaire"; en revanche, lorsque la vague d'arrestations et de perquisitions a déferlé sur les milieux indépendantistes ou "de gauche", il est arrivé souvent à la mère d'un étudiant péquiste, au frère d'un militant syndical, à la tante de quelque contestataire de penser: "ce pourrait être mon fils, mon frère, mon neveu..." Ce réflexe était tout à fait normal, la dialectique gouvernementale ayant consisté à assimiler au FLQ les éléments progressistes, indépendantistes, voire nationalistes; et cela embrasse pas mal de gens au Québec!

Soulignons toutefois que les résultats du sondage pourraient fort bien refléter un retournement de l'opinion, un nombre croissant de Québécois revisant progressivement les attitudes qu'ils ont adoptées en octobre, à mesure qu'ils prennent conscience du caractère excessif des décisions gouvernementales,

en particulier de l'absence de toute preuve d'insurrection appréhendée, de quelque gouvernement parallèle, ou d'une armée révolutionnaire prête à faire sauter le cœur de Montréal. Si tel est le cas, l'impact de la crise d'octobre sur l'opinion politique au Québec pourrait être désastreux: une sérieuse érosion de la crédibilité des gouvernements, et donc un nouvel affaiblissement de la légitimité de l'Etat au Québec pourraient facilement en résulter; de sorte que lorsqu'un gouvernement criera une deuxième fois au loup terroriste, maints citoyens pourraient fort bien hausser les épaules.

En quatrième lieu, le sondage Bellevance-Gilbert confirme un certain nombre d'intuitions quant à la stratification de l'opinion pendant la crise d'octobre. Quoi qu'en disent les deux politologues, les variables socio-économiques paraissent plus significatives que la variable ethnique. En effet, s'il est vrai que les répondants de langue anglaise ont tendance à appuyer en plus grand nombre la conduite du gouvernement Bourassa, ils semblent avoir redouté encore moins que les répondants francophones le renversement du gouvernement québécois ou le rapt d'un membre de leur famille. Toutefois, le sondage confirme que ce sont les éléments les plus conservateurs de la société québécoise, qui ont appuyé le plus massivement les gouvernements: les hommes d'affaires, les rentiers, les cultivateurs. En revanche, c'est surtout parmi les chômeurs, les étudiants, les cols blancs, les professionnels que se recrutent ceux qui désapprouvent entièrement la conduite du gouvernement.

Une étonnante stabilité

Mais grâce à l'inclusion d'une question sur le vote des répondants aux élections d'avril dernier et d'une autre sur leur intention de vote, en mars dernier, le sondage Bellevance-Gilbert permet d'évaluer l'impact de la crise d'octobre sur la position relative des partis politiques au Québec. Rappelons, à cet égard, que seul le Parti québécois s'est opposé énergiquement à la ligne dure adoptée par le gouvernement Bou-

rasa ainsi qu'aux mesures de répression qu'elle entraînaient.

Or le plus remarquable, c'est justement l'étonnante stabilité des appuis du PQ: près de 75 pour cent de ceux qui ont dit avoir voté pour ce parti lors des élections d'avril ont affirmé avoir l'intention de voter pour lui aujourd'hui; seulement 17 pour cent de la clientèle péquiste est devenu indécise, seulement 9 pour cent voterait aujourd'hui pour un autre parti. Par contre, le tiers de la clientèle libérale et un peu moins du tiers de la clientèle créditiste d'avril 1970 sont aujourd'hui indécis, tandis que respectivement 10 et 15 pour cent de ces deux catégories d'électeurs opteraient aujourd'hui pour un autre parti. Quant à l'Union nationale, la moitié de ceux qui ont admis avoir voté pour elle en avril 1970 sont aujourd'hui indécis, tandis qu'un quart opterait aujourd'hui pour un autre parti. Fait à signaler, les plus forts déplacements d'intention de vote s'effectuent au profit du Parti québécois...

Toute comparaison entre les intentions de vote exprimées lors du sondage de mars et les résultats du scrutin d'avril 1970 est hasardeuse, puisqu'aucune échéance électorale n'obligeait les répondants à choisir entre les divers partis; en conséquence, on constate que près de 45 pour cent d'entre eux ont refusé d'exprimer leur intention de vote. Néanmoins, la comparaison confirme encore une fois la stabilité de la clientèle péquiste: alors que le PQ obtenait en avril dernier 22.8 pour cent des suffrages, il a reçu l'appui d'environ 17.5 pour cent des répondants — soit une baisse d'environ 23 pour cent. La baisse enregistrée par les autres partis est beaucoup plus forte: baisse de 37 pour cent pour les libéraux (de 45.3 à 28.6 pour cent) 51 pour cent pour les créditistes (de 11.3 à 5.5 pour cent) enfin baisse de 81 pour cent pour l'Union nationale (de 19.6 à 3.7 pour cent). De toute évidence, la majorité des indécis du sondage se recrutent parmi la clientèle électorale de ces trois partis.

En résumé, le sondage Bellevance-Gilbert révèle que cinq mois après la proclamation des mesures de guerre, que quatre mois après

Pourquoi les Pères Blancs se retirent du Mozambique

Voici le texte intégral de la "Lettre du Conseil général" des Pères Blancs d'Afrique, datée à Rome du 15 mai, à tous leurs membres, au sujet du retrait de tous les missionnaires de cet ordre œuvrant au Mozambique, colonie portugaise. Les sous-titres sont du Devoir.

Chers confrères,
Le Conseil Général voudrait vous faire part d'une grave décision qu'il a été amené à prendre. Après plusieurs mois de réflexions, de prières, de contacts multiples avec les parties intéressées, nous avons décidé de retirer les Pères Blancs du Mozambique. Et nous pensons qu'il est de notre devoir de vous dire clairement les raisons d'une telle décision.

Statut privilégié

Il est d'abord clair que cette mesure n'a pas été dictée par la question du manque de personnel. Nous avons, depuis le Chapitre, nommé chaque année des jeunes Pères pour le Mozambique, et nous étions prêts à le faire cette année encore. Elle n'a pas été prise, non plus, pour des raisons extérieures ou d'ordre matériel: la sécurité de nos confrères n'y est pas menacée. Les conditions de vie n'y sont pas mauvaises. Vous savez d'ailleurs que ce genre de motifs ne nous ferait jamais quitter une mission. Nulle part ailleurs les missionnaires n'ont joui d'un statut aussi privilégié. Nulle part ailleurs ils n'ont bénéficié d'une aide matérielle aussi directe et aussi substantielle de la part du gouvernement. Et les autorités de Lisbonne n'ont jamais donné à entendre qu'elles ne désiraient plus la présence des Pères Blancs au Mozambique.

Ce sont des raisons beaucoup plus graves qui sont à l'origine de cette décision: d'une part, l'ambiguïté fondamentale d'une situation où notre présence finit par être un contre-témoignage. D'autre part, la sincérité d'une mission qui se refuse, en Afrique, à avoir deux visages contradictoires.

La situation des Pères Blancs, au Mozambique, est en effet de plus en plus marquée d'une grave ambiguïté. Envoyés pour témoigner de l'Evangile et rendre l'Eglise présente comme signe et moyen de salut, les missionnaires constatent que la confusion entre l'Eglise et l'Etat, entretenue par la pratique constante des autorités civiles comme des autorités religieuses, dessert profondément la présentation du message évangélique et du vrai visage de l'Eglise.

Eglise asservie

C'est malheureusement un fait que dans beaucoup de domaines l'Eglise est asservie. Si théoriquement elle jouit de la liberté d'action, pratiquement la prédication de certains aspects de l'Evangile est constamment entravée. Il n'est pas dans nos intentions de présenter ici un dossier ou de discuter de points particuliers; qu'il nous suffise de souligner que trop souvent certains actes du ministère apostolique, ceux surtout qui viseraient à promouvoir une vraie justice sociale, sont considérés comme des activités subversives et qu'ils sont, pour certains militants chrétiens plus en contact avec la mission, l'occasion de vexations pénibles, voire même d'incarcérations ou de mauvais traitements.

Nous avons souhaité, demandé, et longtemps attendu une prise de position nette de la part de la Hiérarchie, pour dissiper ces ambiguïtés face aux injustices et aux brutalités policières. Devant un silence que nous ne comprenons pas, nous pensons en conscience que nous n'avons pas le droit de passer pour les complices d'un soutien officiel que les Evêques semblent ainsi apporter à un régime, qui se sert adroitement de l'Eglise pour consolider et perpétuer en Afrique une situation anachronique et, à la longue, sans issue. Privés des moyens de mettre, sur place, les choses au point, notre présence ne fait qu'engendrer une regrettable confusion dans l'esprit des populations.

Une Eglise du silence, une Eglise bâillonnée peut rester un signe valable dans un régime où l'on persécute officiellement l'Eglise. Elle devient un contre-témoignage dans un pays qui, se disant ouvertement catholique et protecteur de l'Eglise, se sert en fin de compte de l'Eglise pour des buts qui n'ont rien à voir avec l'Evangile de Jésus-Christ.

"Les silences de la honte"

Nous pensons qu'il y a des situations où, comme saint Paul, il nous faut "répudier les silences de la honte, ne nous conduisant pas avec astuce et ne falsifiant pas la Parole de Dieu". (2 Cor. 4, 2).

Une autre raison qui a motivé cette décision, c'est une question de sincérité.

Lorsque les pays d'Afrique sont devenus indépendants, ce n'est pas par opportunisme ecclésial que nous avons envisagé sincèrement ce changement de situation, mais bien par suite d'une conviction profonde. Suivant les consignes très claires du Cardinal Lavergne, nous nous sommes toujours efforcés non seulement de témoigner de l'Evangile, mais aussi de construire, dans toute la mesure du possible, des Eglises locales dans le but de les voir un jour se suffire à elles-mêmes. Pour nous, l'africanisation nous paraît devoir être le climat normal de toute action missionnaire dans l'Afrique d'aujourd'hui.

C'est pourquoi il nous paraît difficile d'être sincères en ayant deux façons opposées d'envisager les choses: une au Mozambique, et une autre dans tout le reste de l'Afrique. Il nous paraît difficilement compatible d'être Maliens avec les Maliens, Congolais avec les Congolais, Tanzaniens avec les Tanzaniens... et tout d'un coup d'être Portugais avec les Mozambiquais... C'est une question d'honnêteté apostolique qui concerne notre Société tout entière. Vous, les Confrères, qui travaillez dans les autres pays d'Afrique, ne vous paraît-il pas naturel que cette sincérité nous interdise de porter à un masque, en cautionnant par une présence complice, parce que réduite au silence, cette situation fautive qui est, aujourd'hui plus que jamais en Afrique, un contre-témoignage?

Consultation de tous

Vous comprenez bien qu'une telle décision n'a pas été facile à prendre. Elle l'a été après mûre réflexion, et après

consultation de tous les Confrères du Mozambique. Si les graves raisons que nous avons signalées plus haut nous ont fait décider le départ des Pères Blancs, nous sommes bien conscients que d'autres raisons pouvaient nous inciter à rester: en particulier le bien pastoral momentané des populations que nous aidons par notre présence, et que nous servirons par notre ministère.

Si nous avons le ferme espoir que ces populations ne seront pas sans prêtres, et si nous avons la conviction que notre décision sera à la longue profitable au Peuple de Dieu de ces régions, nous voulons dire clairement que cette prise de position ne peut pas être regardée comme un quelconque reproche pour les Sociétés missionnaires qui y continueront leur ministère pour des raisons qu'elles peuvent estimer légitimes. Nous les avons d'ailleurs régulièrement informées avant de prendre notre décision.

Nous avons bien conscience aussi du douloureux sacrifice que nous demandons à nos Confrères du Mozambique. Ce n'est pas sans déchirement qu'ils quitteront ces populations qu'ils aiment, ce pays où ils avaient donné le meilleur d'eux-mêmes. La plupart d'entre eux recevront une nomination pour d'autres pays d'Afrique. Nous n'avons pas besoin de vous recommander de les accueillir avec charité, car nous sommes sûrs que vous le ferez, et que vous saurez les aider fraternellement à prendre leur place dans les diocèses où ils auront le courage de recommencer.

Prions pour tous les habitants du Mozambique, en espérant qu'un jour, que nous désirons proche, nous puissions de nouveau y servir une Eglise redevenue un signe indiscutable de salut et de justice pour tout homme. Bien fraternellement dans le Christ.

(signé)

Theo van Asten, supérieur général.
Robert Chaput, Valy Neven, Wilhelm Grosskortenhaus, et Joseph, assistants généraux.

L'aménagement de la baie de James doit être confié à l'Hydro-Québec

par SIMON PARÉ

M. Paré est secrétaire de la Fédération des ingénieurs et cadres du Québec. Au nom de la CSN à laquelle la Fédération est affiliée, il devait présenter un mémoire à la commission parlementaire des richesses naturelles sur l'aménagement de la baie de James. Ce mémoire n'ayant pu être présenté oralement, il a été transmis au gouvernement et rendu public le 21 mai dernier. En voici le texte intégral.

Le débat sur l'aménagement du bassin de la baie de James a été lancé il y a environ un mois. Depuis ce temps, une foule de nouvelles, d'informations ou de rumeurs contradictoires ont été lancées. Je ne voudrais pas ici alimenter cette guerre de l'information, mais plutôt reprendre le problème selon ses lignes maîtresses.

L'expansion du réseau de l'Hydro-Québec

La consommation d'électricité croît à un rythme de 8% par année au Québec comme dans la plupart des pays développés. C'est à peu près le double du taux de croissance de l'ensemble de notre économie. C'est dire que l'électricité prend une part de plus en plus grande dans notre vie. En fait, il faut doubler les équipements de production d'électricité tous les 8 ou 9 ans.

L'Hydro-Québec possède ac-

tuellement des centrales qui peuvent produire onze millions de kilowatts. En 1980, il lui faudra fournir aux consommateurs quelque 22 millions de kilowatts. Et c'est dès maintenant qu'il faut choisir comment on produira cette électricité, puisque la construction de centrales peut demander jusqu'à huit, neuf ou même dix ans.

Pour satisfaire l'accroissement de la demande d'électricité, il faut choisir entre plusieurs types de centrales. Ce sont principalement les centrales thermiques (alimentées au charbon ou au mazout), les centrales nucléaires (filiale américaine ou canadienne) et les centrales hydrauliques. Quelle que soit la solution retenue, il faudra investir beaucoup d'argent, et ces investissements auront un effet important sur notre économie. Chaque centrale, en plus de produire de l'électricité, pèsera lourd sur le développement du

Québec et du Canada, puisque c'est en millions de dollars, voire en milliards qu'il faut compter les salaires versés et les achats de fournitures effectués pour la construction de centrales et des grandes lignes de transport d'énergie.

Nécessité d'une planification plus large

A cause de cela, il faut voir plus loin que le coût du kilowatt heure. La construction de centrales nucléaires aurait pour effet de développer certaines industries importantes: en particulier la mécanique et la métallurgie. Le harnachement des rivières encore disponibles aurait par contre des effets sur d'autres types d'industries. Cette solution aurait en plus, pour résultat d'opérer une certaine décentralisation de l'activité économique, en relançant l'économie du Nord-Ouest québécois qui en a bien besoin, et en implantant une infrastructure jusqu'au cœur de la péninsule québécoise.

Le choix de la meilleure stratégie de développement de notre réseau électrique est, comme on le voit une entreprise complexe et dont les conséquences se feraient sentir sur de larges secteurs de notre économie. Ce choix demande des études poussées dont une partie dépasse le mandat de l'Hydro-Québec, puisqu'il s'agit de décider de l'orientation de l'activité économique générale.

Qu'on me comprenne bien ici, il ne s'agit pas sous le couvert d'une vague "planification", d'enlever des responsabilités à l'Hydro-Québec; mais plutôt de faire participer cette entreprise, avec d'autres agents économiques, à une plus grande coordination de leurs activités.

On mesure donc la nécessité d'une planification de notre économie, quand même ce ne serait que la faible partie qui est contrôlée par la population du Québec. Nous demandons donc, au gouvernement, une fois de plus, à la lumière de ce cas concret, d'instituer une véritable planification économique au Québec.

L'aménagement du bassin de la baie de James

Il semble de plus en plus probable que l'aménagement du bassin de la baie de James — du moins le harnachement des trois rivières du sud, la Nottaway, la Broadback et la Rupert — sera choisi pour assurer l'expansion de notre ré-

seau électrique. Prenons ce fait pour acquis, compte tenu de ce que j'ai dit précédemment. Le bassin de ces trois rivières couvre une superficie de 50.000 milles carrés. C'est un espace considérable, même à l'échelle du Québec. Cette région a un potentiel forestier et minier important. D'importants gisements miniers ont été découverts, en particulier, au sud de la ligne qui va du nord du lac Mistassini jusqu'à la ville de Mattagami.

La puissance des centrales proposées serait de quelque 5.200.000 kilowatts. L'aménagement hydro-électrique et la construction des lignes pour apporter cette énergie jusqu'aux centres de consommation demanderaient des investissements de 4 milliards 200 millions de dollars, nous dit-on. De cet investissement, une entreprise d'état — Hydro-Québec ou Régie — devrait en fournir 800 millions en avoir-propre. Le reste — soit \$3.400 millions — pourrait être emprunté sous forme d'obligations. Ces deux derniers chiffres, avoir-propre et emprunts, sont comparables à ceux de l'Hydro-Québec à l'année 1970: \$913 millions en avoir-propre et 2 milliards 947 millions en emprunts. On peut donc mesurer l'ampleur financière du projet, même pour une entreprise de la taille de l'Hydro-Québec.

L'aménagement des rivières Nottaway, Broadback et Rupert exigera un ensemble complexe de barrages, de canaux, de centrales etc. Il y a au total une trentaine d'ouvrages majeurs. La conception et la construction de ces ouvrages soulève des problèmes techniques considérables. Et la solution de ces problèmes peut faire varier — en plus ou en moins — le coût de l'aménagement par plusieurs centaines de millions de dollars. (N'oublions pas que nous parlons d'un projet de plusieurs milliards). Pour illustrer ce fait, mentionnons que les berges de la Rupert sont composées en grande partie d'argile marine du même type que celles de Saint-Jean-Vianney.

Enfin, la mise en oeuvre de tels travaux soulève — vous le comprendrez facilement — d'énormes problèmes d'administration et de logistique. La bonne — ou la mauvaise — solution des problèmes d'ingénierie, de financement et de gestion des chantiers se reflète, ne l'oublions pas, sur le coût de l'électricité. Et, en fin de compte, c'est le petit con-

sommateur québécois qui paie-

Qui doit réaliser cet aménagement

Seule au Québec, l'Hydro-Québec possède la compétence technique pour concevoir et réaliser cet aménagement hydraulique. Le succès des chantiers de la Manicouagan en fait foi. Il ne faut pas trop prendre au sérieux les promesses d'ingénieurs-conseils qui ont tendance à verser dans un optimisme facile à la seule pensée qu'ils pourraient se partager de plantureux contrats d'étude.

Seule au Québec, l'Hydro-Québec a la capacité d'accumuler les quelques 800 millions d'avoir-propre sans lesquels aucun prêteur ne consentira à verser un seul sou. Peut-on sérieusement penser que le gouvernement consentira à diverger de ses programmes ces 800 millions au cours des huit ou neuf prochaines années? Et

que cache la régie, alors?

Un retour à l'entreprise privée? Veut-on écarter un contrôle géant sur l'octroi des contrats et les achats? La population du Québec qui a voté en masse pour la nationalisation de l'électricité n'admettra pas cette dilapidation des biens collectifs.

En fait, sans bousculer les institutions existantes, on peut encadrer la mise en valeur du bassin des rivières Nottaway — Broadback — Rupert de la façon suivante:

- en laissant à l'Hydro-Québec la responsabilité des aménagements hydro-électriques

- en confiant à SOQUEM les droits d'exploration et d'exploitation minières

- en donnant à REXFORT l'exploitation des forêts.

Un comité de coordination et de planification devra être établi par ces trois organismes et le gouvernement du

Québec afin d'assurer un développement ordonné de la région.

Le dossier syndical de l'Hydro-Québec

Il peut sembler hors contexte de soulever ici le dossier des relations syndicales de l'Hydro-Québec. Les réussites techniques de cette entreprise lui ont fait négliger le côté humain de son administration; témoin le conflit actuel entre la direction et ses ingénieurs. Ceux-ci cherchent, sans succès, à renouveler leur convention collective depuis 1969. Mais plutôt que de décrire ce cas particulier, — ce qui pourrait sembler par trop intéressé de ma part — il est plus significatif d'énumérer les grands conflits syndicaux qu'a connus cette entreprise depuis six ou sept ans.

- grève des employés de bureau en 1965

- double grève des ingénieurs en 1965 et en 1966

- grève sur les chantiers du complexe Manic-Outardes au printemps de 1966 à la suite de la bousculade d'un contre-maître (plus d'un mois)

- grève générale des chantiers du complexe Manic-Outardes en août 1966 (2 semaines)

- grève sur le chantier de Gentilly en 1968

- grève toumante des 8.000 membres du SCFP en 1967

- pour terminer, mentionnons encore une fois le conflit actuel avec le syndicat des ingénieurs et le conflit récent avec les hommes de métiers.

Et ceci ne tient pas compte des arrêts de travail mineurs et du conflit provincial de la construction de l'an dernier.

Ces grèves ont impliqués deux centrales syndicales (la CEQ et l'UCC) n'ont pas été impliqués pour les raisons que l'on devine.

Suite à la page 2

UNIVERSITÉ McMASTER, HAMILTON, ONTARIO

Département de Langues Romanes

Postes d'Assistants pour

étudiants gradués en français

Si vous détenez un B.A. (Hon. 70% minimum) en français, vous pouvez faire une demande de poste d'assistant (Montant: \$1800) comme étudiant en Maîtrise à plein-temps. Pour toute information complémentaire, s'adresser à: Monsieur le Directeur du Département de Langues Romanes, Université McMaster, Hamilton, Ontario.

THE UNIVERSITY OF WESTERN ONTARIO

ÉCOLE D'ÉTÉ DE TROIS-PISTOLES

6 juillet - 18 août

Cours de

PEINTURE

Ce cours est donné en français et en anglais.
Frais de scolarité: \$105.00
Date limite d'inscription: 11 juin 1971.
Âge minimum: 18 ans avant le 31 décembre 1971.

Pour inscription, écrire ou téléphoner à:

M. le Directeur,
École d'été de Trois-Pistoles,
The University of Western Ontario,
London 72, Ont.
519-679-3471

AUX 10 - 15

Ronde de distribution de journaux

LE DEVOIR QUOTIDIEN DU MATIN

Les agents-distributeurs du journal

Le Devoir offrent actuellement des rondes dans les 3 territoires suivants:

MONTREAL - LAVAL - RIVE SUD

Mlle Larochelle, 9 à 5 p.m., 844-3361

Elles rapportent **7%** d'intérêt dès la première année

achetons des Obligations d'épargne du Québec

Moi, j'en achète.

Monte Carlo — toute une entrecôte

Une spécialité de la Popina, restaurant Méditerranéen sur la plaza de la Place Ville Marie.

Réervations: 861-3511

Administré par le Reine Elizabeth

Les "traditionnalistes" protestent contre la réforme conciliaire

CITE DU VATICAN (AFP) — Les 1.500 catholiques traditionnalistes venus à Rome pour manifester leur désaccord avec l'Eglise post-conciliaire ont fait dimanche après-midi une "marche" d'environ cinq kilomètres à travers la ville, de

Mariner-9 se dirige vers Mars

CAP KENNEDY (Floride) (AFP) — La Nasa a lancé la fusée porteuse du véhicule interplanétaire Mariner-9 destiné à graviter dans six mois autour de Mars.

Les savants de la Nasa espèrent que ce véhicule chargé notamment de deux caméras de télévision permettra de déterminer s'il existe sur cette planète des conditions susceptibles d'entretenir une forme primitive de vie — microorganismes ou plantes peu évoluées.

Ce lancement fait suite à celui du Mariner-8 qui, le 8 mai quelques minutes après la mise à feu de sa fusée porteuse, est retombé dans l'Atlantique occidental avec la victime d'une panne de système électronique. Une enquête extrêmement approfondie a été lancée récemment qu'il s'agissait de la défaillance d'un minuscule circuit intégré de ce second palier. Mariner-8 avait également été mis à feu à l'aide d'un Atlas-Centaur. Dans ses grandes lignes, il était analogue au neuvième véhicule de ce programme interplanétaire.

Les deux caméras de télévision dont est doté Mariner-9 doivent fonctionner, une fois le Mariner inscrit sur orbite martienne, pendant trois à douze mois.

En attendant, les experts de la Nasa émettent l'espoir d'une harmonieuse coordination de cette mission avec celles des deux sondes soviétiques "Mars-2" et "3" respectivement lancées dans la même direction les 19 et 28 mai.

Outre une aide importante qui pourrait hâter la solution de la grande énigme martienne — la vie existe-t-elle sur cette planète? — la Nasa attend du Mariner-9:

A) Plus de 6.500 photographies de haute résolution capables de dresser une carte très précise de la majeure partie de Mars;

B) Des mesures de la température de la surface de cette planète prises à l'aide d'un radiomètre aux rayons infrarouges;

C) Des études au spectromètre ultraviolet sur la composition et la structure de l'atmosphère de Mars;

D) Une description plus précise du champ de gravité de Mars ainsi que d'importantes précisions sur les orbites des deux lunes: Deimos et Phobos.

Sainte-Marie-Majeure à Saint-Pierre.

Le cortège était ouvert par 182 enfants, filles et garçons, vêtus de blanc dont quelques-uns avaient été confirmés le matin même. Suivaient une trentaine de prêtres de diverses nationalités, cinq invalides dans leurs petites voitures et ensuite tous les "marcheurs". Certains portaient des pancartes indiquant leur pays d'origine. Les plus nombreuses étaient celles de provinces françaises historiquement les plus attachées aux vieilles traditions. Il y avait aussi des provinces anglaises, allemandes, belges et espagnoles.

Le latin était naturellement la seule langue admise pour les psaumes, les litanies, et les hymnes que les pèlerins ont chanté tout au long de leur chemin.

La circulation dominicale a été bloquée en plusieurs points par leur longue procession.

Presque tous les pèlerins portaient à la boutonnière une tiare, l'antique coiffure symbole de la puissance supérieure du pape, à laquelle le pontife actuel a renoncé. Sous cet insigne on pouvait lire "Sacrificium Missae". Le but principal du pèlerinage étant en effet une protestation contre la nouvelle messe. Les catholiques traditionnalistes réclament un retour au missel du XVIème siècle, celui de saint Pie V.

Arrivés dans la basilique Saint-Pierre, les pèlerins se sont recueillis longuement devant la chapelle du Saint-Sacrement. Elle était occupée par des fidèles qui assistaient à une messe et ils n'ont pu y pénétrer. Ensuite, tous ont récité le "credo" devant la confession et, le bras levé, ils ont lu la vieille formule du renouvellement des vœux du baptême: "Je renonce au démon, à ses pompes et à ses œuvres...". Enfin, ils se sont dirigés vers l'autel de Saint Pie X au chant du "Christus Vincit" et là, ils ont terminé leur manifestation en prononçant le serment antimoderniste.

Ces catholiques, que le pape n'a pas accepté de recevoir, entendent ainsi, disent-ils, dénoncer "publiquement et solennellement, aux plus hautes autorités ecclésiastiques et à tous ceux qui sont demeurés fidèles au message du Christ, la crise actuelle de l'Eglise". Ils inventent tous les "vrais catholiques" à une action "universelle, simultanée, globale et positive pour la reconnaissance du primat absolu du pontife romain contre toute forme de gouvernement collégial dans l'Eglise".

Leur protestation semble en réalité dirigée contre le pape qui, affirmant-ils, "n'est pas infallible dans le domaine liturgique".

Les catholiques traditionalistes ont de nouveau adressé une lettre ouverte au pape. Dans ce document, écrit l'an dernier par l'abbé Noël Barbara, directeur du mouvement "Foris dans la foi", ils plaquent le souverain pontife devant ce qu'ils considèrent comme une série de contradictions. Ils relèvent différents aspects de son pontificat, des "nombreuses dépenses accordées aux prêtres infidèles" aux "sourires adressés aux gouvernements communistes" en passant par "les excès d'œcuménisme".



Les visiteurs du Salon international de l'aéronautique et de l'espace, au Bourget, peuvent visiter le premier prototype de l'avion supersonique Concorde. Pour le moment, l'aménagement intérieur laisse fort à désirer puisque l'avion est presque complètement rempli d'appareils destinés à vérifier ses performances avant la production en série.

Au Salon du Bourget

M. Jamieson parlera des ADAC

PARIS (d'après l'AFP) — Dans le cadre du Salon international de l'aéronautique et de l'espace qui se tient présentement au Bourget, près de Paris, le ministre canadien des transports, M. Donald Jamieson, donnera demain une conférence de presse sur la première ligne mondiale desservie par des avions à décollage et atterrissage court (ADAC). Cette ligne expérimentale reliera les centres-ville de Montréal et Ottawa vers le début de 1973.

Ce même salon donnera l'occasion à l'avion supersonique franco-anglais Concorde d'accueillir à son bord pour la première fois les personnalités étrangères dont dépend une bonne partie de son avenir. M. Barry Goldwater, envoyé

spécial du président Nixon au Bourget, M. John Wolpe, secrétaire américain aux transports et M. John Schaeffer, de l'administration fédérale de l'aviation accompagneront le ministre français des transports, M. Jean Chamant à Mach II, jeudi prochain.

Ce vol d'essai est particulièrement important parce que la mise en service commerciale du Concorde dépend finalement des Etats-Unis qui ont déjà commandé près de la moitié des appareils. Or, le Concorde n'a pas encore obtenu l'autorisation d'atterrir sur le territoire des Etats-Unis.

Enfin, les trois astronautes américains de la mission Apollo XIV ont été accueillis hier soir à Paris. Le programme

des trois hommes sera très chargé. Ils rencontreront notamment leurs collègues soviétiques Popovitch et Sevastianov mercredi au pavillon soviétique du Bourget. Le même soir, ils participeront avec les soviétiques à une émission télévisée en direct sur les écrans européens.

Les astronautes Shepard, Roosa et Mitchell doivent aussi donner une conférence de presse aujourd'hui au pavillon des Etats-Unis. Demain, ils seront reçus à dîner par l'ambassadeur américain et ils souperont au banquet de la société française d'aéronautique avant de terminer la journée à la réception organisée en leur honneur par l'ambassade américaine.

Des Canadiens protestent contre la prochaine explosion nucléaire en Alaska

ANCHORAGE, Alaska (d'après CP) — Un citoyen de Colombie-Britannique, qui disait parler au nom de 200 personnes ou organisations, a protesté samedi contre l'explosion atomique américaine prévue pour l'automne prochain dans l'île Amchitka, en Alaska. "Le Canada a déjà protesté officiellement contre les deux premières explosions de cette série même si elles étaient moins puissantes", a déclaré ce citoyen, M. Kurt Horn, au comité de la commission de l'énergie atomique chargé de prévoir les effets de l'explosion sur l'environnement.

Cette explosion souterraine est la plus puissante qui aura été déclenchée dans les îles Aleoutiennes. Elle dégagera une énergie équivalente à l'explo-

sion de plus de cinq millions de tonnes de dynamite. La secousse provoquera des ondes de choc comparables à celles d'un tremblement de terre de niveau sept sur l'échelle Richter.

Selon les experts américains qui ont témoigné vendredi devant la commission, cette expérience ne devrait causer que des dégâts "minimes" à la faune et la flore environnante. Le risque de déclencher un tremblement de terre est aussi extrêmement faible, ont-ils déclaré. Enfin, ils ont longuement décrit les mesures de sécurité prévues pour empêcher toute diffusion de matières radioactives dans l'atmosphère.

De son côté, M. Kurt Horn a déclaré que les "exploits" passés de la Commission de l'énergie atomique des Etats-

Unis n'ont pas de quoi inspirer confiance. A ses yeux, les conséquences de cette explosion peuvent être tout à fait catastrophiques et irréversibles et c'est pourquoi on ne devrait prendre aucun risque. "Les citoyens canadiens sont des cobayes involontaires et impuissants", a-t-il conclu.

Le responsable du centre d'essais de la Commission de l'énergie atomique au Nevada, M. Robert Miller, a déclaré par la suite que tous les témoignages recueillis par la commission seront considérés en vue de la rédaction du rapport final du comité chargé de prévoir les effets de l'explosion sur l'environnement.

Les exilés felquistes donnent signe de vie

Jacques Lancôt, présumé chef de la cellule "Libération", à qui on impute l'enlèvement de M. James Richard Cross, aurait communiqué pour la première fois avec ses parents, ces jours-ci, pour dire que lui et ses compagnons sont parfaitement traités à Cuba.

On se rappelle que Lancôt, son épouse, Marc Carboneau, M. et Mme Jacques Cosette-Trudel et un dénommé Yves Langlois avaient été transportés à Cuba, le 5 décembre dernier, par un avion des forces armées canadiennes, des après la libération de leur otage, James Cross.

Depuis on n'avait pas entendu parler des ravisseurs de M. Cross. On savait que l'épouse de Lancôt devait donner naissance à son deuxième enfant après son arrivée à Cuba. Lancôt aurait confirmé à ses parents la naissance d'une fille prénommée Olga. Son fils de deux ans, à Cuba lui aussi, se nomme Boris.

Pour le reste, des rumeurs voulaient que ces personnes soient employées à la récolte de la canne à sucre ou encore que Lancôt et ses compagnons étaient rendus en Algérie.

D'après l'hebdomadaire Québec-Press, paru hier, Lancôt a donné signe de vie à sa famille il y a douze jours. Il a dit que les membres de son groupe avaient travaillé durant quelques jours à Cuba, qu'ils étaient "très bien traités" et que le gouvernement cubain gardait le plus grand silence sur eux auprès des étrangers.

Les juges sont satisfaits de leur travail

Les juges de la cour supérieure du Québec sont très satisfaits du travail qu'ils accomplissent au point que le juge en chef, George Chailles, a déclaré, en fin de semaine, à l'issue de la conférence annuelle des magistrats de la cour supérieure tenue à Montréal, que l'administration de la justice "s'approchait de la perfection".

Le juge Chailles a émis l'opinion cependant que cette administration de la justice en cour supérieure ne devrait pas être plus rapide qu'elle ne l'est actuellement, c'est-à-dire avec des délais d'au moins huit mois entre l'inscription d'une cause et son audition.

"Sinon, a dit le magistrat, si les délais deviennent trop courts tout le monde poursuivra tout le monde".

La séance d'études des juges, cette année, a porté sur six points principaux: 1) l'administration de la justice en matières civiles, 2) l'administration de la justice en matières pénales, 3) le droit statutaire et administratif, 4) les faillites, 5) la magistrature, 6) le divorce.

Le juge en chef adjoint, Frédéric Dorion, a ajouté pour sa part que si les causes inscrites en cour supérieure étaient toutes mises à jour, il y aurait trop de juges. Il y a présentement 86 juges à la cour supérieure, dont une cinquantaine dans le district de Montréal.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No 808 504
DAME MARIE CHRISTINA BROWN, épouse
séparée de biens de Jean-Claude Chasse,
résident à St-Lambert, district de Montréal,
demanderesse

JEAN-CLAUDE CHASSE, autrui de la C-
de Verdun, district de Montréal, et main-
tenant de lieux inconnus, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur Jean-Claude Chasse est par
les présentes requis de comparaître dans un
délai de trente (30) jours, à compter de la
dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration
a été laissée au greffe de la Cour Supé-
rieure de Montréal à son intention.
MONTREAL, le 26 mai 1971

Marius D'Amours, P.C.S.M.
Me. Jeff Laro,
211, rue St-Jacques, Montréal, Qc.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division de divorce)

No 13422
ROBERTA CAROLINE ANNETTA JOHNSON,
de la cité de Caughnawaga, district de Mon-
tréal et province de Québec, épouse commu-
né en biens de Michael (alias Clifford) Mc-
Comber, requérante

MICHAEL (alias CLIFFORD) MCCOMBER,
ayant comme dernière adresse, cité de
Caughnawaga, district de Montréal et pro-
vince de Québec et présentement de résiden-
ce inconnue, intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé MICHAEL (alias CLIFFORD) Mc-

COMBER est par les présentes requis de
comparaître dans un délai de 60 jours de
la dernière publication.

Une copie du bref de saisie avant jugement,
été laissée à la Division des Divorces de
Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous
de signifier et de déposer votre comparu-
tion ou contestation dans les délais sus-
dits, la requérante procédera à obtenir con-
tre vous par défaut, un jugement de divorce
accompagné de toute ordonnance accueillant
les mesures accessoires qu'elle sollicite con-
tre vous.
MONTREAL, le 25 mai 1971

(S) Jacques Perron
Registraire

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

No 341 427
BANQUE CANADIENNE NATIONALE, cor-
poration légalement constituée, ayant son
siège social dans les cités et district de Mon-
tréal, demanderesse

MARIE-THERÈSE PION, célibataire ma-
jeure, autrui des 5923, rue Pierre, Mon-
tréal-Nord et maintenant de lieux inconnus,
contre-

JACQUES LESSARD, autrui du 6725 est,
Henri-Bourassa, suite 301, Montréal, dis-
trict de Montréal, et maintenant de lieux in-
connus, défendeur

IL EST ENJOINT à MARIE-THERÈSE PION
et JACQUES LESSARD à l'intention desquels
une copie du bref et de la déclaration a été
laissée au greffe de cette Cour, de comparaître
dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 26 mai 1971

Mes Laprade et Reinhardt,
500 Place d'Armes, Suite 810,
Montréal 128, P.Q.,
Avocats de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO 14793
DAME MARGARET ROBERTSON, Dactylo,
Chateauguay-Centre, District de Beauhar-
nais, Province de Québec, épouse séparée
de corps et de biens, REQUÉRANTE

WILSON McALISTER ADAIR, maintenant
de place inconnue, L'INTIMÉE

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimée WILSON McALISTER ADAIR est par
les présentes requis de comparaître dans un
délai de trente (30) jours, à compter de la
dernière publication.

Une copie de la requête en Divorce a été
laissée à la Division des Divorces de Mon-
tréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous
de signifier et de déposer votre comparu-
tion ou contestation dans les délais sus-
dits, la Requêteur procédera à obtenir con-
tre vous, par défaut, un jugement de divorce
accompagné de toute ordonnance accueillant
les mesures accessoires qu'il sollicite con-
tre vous. Ordre accordé par Jacques Per-
ron, Registrare, le 25 mai 1971.

MONTREAL, le 25 mai 1971

Jacques Lannenbaum & Crystal
Procureurs de la Requêteur

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DU DISTRICT DE MONTRÉAL
No 14 846
DAME JOSEPHINE MARGARET LUCAS
PHILLIPS, ménagère et secrétaire, de la
cité et du district de Montréal, y résidant au
numéro civique 3555 Côte des Neiges, ap-
partement 708, épouse séparée de biens de
Gaetano Fiorentino suivant les lois de l'Etat
de New York.

REQUÉRANTE,

CONTRE

GAETANO FIORENTINO, ingénieur, de l'é-
tat de New York, Etats-Unis d'Amérique,
d'adresse inconnue, INTIMÉ

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé GAETANO FIORENTINO, est par
les présentes requis de comparaître dans un
délai de 60 jours à compter de la der-
nière publication.

Une copie de la Requête en Divorce a été
laissée à la Division des Divorces de Mon-
tréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous
de signifier et de déposer votre comparu-
tion ou contestation dans les délais sus-
dits, la requérante procédera à obtenir con-
tre vous, par défaut, un jugement de di-
verse, accompagné de toute ordonnance ac-
cueillant les mesures accessoires qu'il solli-
cite contre vous.

MONTREAL, 26 mai 1971

Jacques Perron
REGISTRARE DES DIVORCES
Me R. GERARD SAMPSON
4 Notre-Dame St. E.
Suite 901
Montréal, P.Q. Avocat de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

EMILE VALQUETTE, plombier, résidant
dans les cités et district de Montréal, en sa
qualité de tuteur, de sa fille mineure, Diane
Valquette, résidant dans les cités et district
de Montréal, demandeur.

JOANNE PERRON, autrui de la cité de
LaSalle, district de Montréal, présentement
de lieux inconnus, & Als. Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR:

La défenderesse JOANNE PERRON est par
les présentes requis de comparaître dans un
délai de trente (30) jours, à compter de la
dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration
a été laissée au greffe de la Cour Supé-
rieure de Montréal à son intention.
MONTREAL, le 27 mai 1971

Marius D'AMOUR P.C.S.M.

Mes: Grossman & Winston,
1410 Guy, S. 23.34, et 25,
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

JACQUES THIBAUD, résidant en la
cité de Cadillac, district de Montréal, de-
mandeur

CLAUDE GRAVEL, autrui résidant en
lieux inconnus, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur CLAUDE GRAVEL est par
les présentes requis de comparaître dans un
délai de trente (30) jours, à com-
pter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et dé-
claration a été laissée au greffe de la Cour
Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, le 26 mai 1971

MARIUS D'AMOURS P.C.S.M.

Mes: Shir, Polak & Coopers,
1010, rue St-Catherine ouest,
suite 609, Edifice Carre Dominion
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL
No 14 871
DAME GISELE LEFEVRE, économe, ré-
sidente et domiciliée au 272 ouest, de la rue
Villeneuve, dans les cités et district de Mon-
tréal, Requêteur

DOUGLAS BOLDUC, autrui des cités et
district de Montréal, mais maintenant de
lieux inconnus, Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, DOUGLAS BOLDUC, est par les

présentes requis de comparaître dans un dé-
lai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce a été lais-
sée à la Division des Divorces de la Cour
Supérieure, 500 Place d'Armes, 11ème é-
tage, Montréal, Québec, à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous,
l'intimé, de signifier et de déposer votre
comparution ou contestation dans les délais
susdits, la Requêteur procédera à obtenir
contre vous par défaut, un jugement de di-
verse accompagné de toute ordonnance ac-
cueillant les mesures accessoires qu'elle
sollicite contre vous.

MONTREAL, le 25 mai 1971.

JACQUES PERRON,
Registraire,
Division des Divorces.

Me. Sam Goldwater,
Avalon,
Suite 118,
33 ouest, rue St-Jacques,
Montréal, Qué.

AVOCAT DE LA REQUÉRANTE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR P

PETER GREENSTEIN, boucher des Cités et
District de Montréal, faisant affaires sous
les noms et raison sociale de Pure Food
Market, au 2260 Boulevard St-Laurent,
demandeur

YVES BOUCHARD, autrui des Cités et Dis-
trict de Montréal, du 4241 Marquette, apt. 4,
et maintenant de lieux inconnus, défendeur

IL EST ENJOINT à YVES BOUCHARD, à
l'intention duquel une copie du bref et de la
déclaration a été laissée au greffe de cette
Cour, de comparaître dans un délai de
trente (30) jours.

MONTREAL, le 26 mai 1971

Claude Dufour

Me Jon Kosowich, avocat,
1255 Université S. 1294,
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

MARIE-THERÈSE PION, célibataire ma-
jeure, autrui de Montréal-Nord, district de
Montréal, et maintenant de lieux inconnus,
et Al. défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse MARIE-THERÈSE PION,
est par les présentes requis de comparaître
dans un délai de trente (30) jours, à com-
pter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et dé-
claration a été laissée au greffe de la Cour
Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, le 26 mai 1971

Marius D'Amours P.C.S.M.

Mes Laprade & Reinhardt, avocats
500 Place d'Armes, suite 810,
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No 806 259
DEMETRIOS KANAVAROS, restaurateur,
des Cités et District de Montréal, et
CHRISTOS PATSIOS, restaurateur, des Cités
et district de Montréal, demandeurs,

COSTAS PAPADAKOS, restaurateur au-
trui des Cités et District de Montréal, et
maintenant de lieux inconnus, et
EVANGELOS PETRAKOS, restaurateur,
autrui des Cités et District de Montréal,
maintenant au 15052 - 81ème Route, Ja-
maïque, New York, un des Etats des Etats
Unis d'Amérique, défendeurs

Adessky, Kingston, Zerbis et Poulin,
mises-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

Les défendeurs COSTAS PAPADAKOS et
EVANGELOS PETRAKOS, sont par les pré-
sentes requis de comparaître dans un délai
de trente (30) jours, à compter de la der-
nière publication.

Une copie du bref de saisie avant jugement,
déclaration et procès verbal de saisie a été
laissée au greffe de la Cour Supérieure de
Montréal à leur intention

Fin du congrès tchécoslovaque

"L'épuration permanente" est inscrite dans les statuts du PC

PRAGUE (AFP) — Le 14^{ème} congrès du Parti communiste tchécoslovaque s'est achevé samedi sans causer, comme l'on s'y attendait, la moindre surprise.

M. Gustav Husak, qui a repris le titre de "secrétaire général" au lieu de celui de "premier secrétaire" — suivant en cela l'exemple de M. Leonid Brejnev — sort de ces assises fortement consolidé dans sa position de leader d'un parti lui-même "consolidé", appuyé de façon éclatante par l'URSS, reconnue par la Tchécoslovaquie comme le guide incontesté du mouvement communiste international, "le libérateur et l'allié le plus fidèle".

Le congrès, en vérité, n'a fait qu'entériner la politique menée par le parti depuis l'arrivée au pouvoir de la direction Husak, comme l'atteste le fait que les organes dirigeants du parti — présidium et secrétariat — sont demeurés, à deux exceptions près, exactement les mêmes.

Seuls MM. Evzen Erban et Dalibor Hanes ont quitté le présidium dont ils étaient respectivement membre et membre suppléant, laissant la place à MM. Karel Hoffmann et Miloslav Hruskovic.

En outre, d'importants et significatifs changements ont été apportés aux statuts du parti, où sont désormais fixées tou-

tes les procédures "exceptionnelles" adoptées par la direction Husak pour assainir les rangs du parti et ses organismes.

La plus importante de ces modifications concerne le principe de "l'épuration permanente", désormais inscrit dans le préambule des statuts.

Le parti, déclare ce préambule, s'épure des personnes qui violent ou ne suivent pas sa ligne politique et ses statuts, qui préchent et diffusent des opinions opportunistes, des conceptions révisionnistes, le nationalisme, l'anti-communisme, et qui compromettent par leur activité le nom honorable de "communiste". Il

s'épure d'autre part de ceux qui restent constamment passifs.

Deux autres procédés largement utilisés depuis l'avènement au pouvoir de M. Gustav Husak sont introduits dans les statuts:

— La cooptation: les organismes du parti élus lors des conférences et des congrès ont désormais le droit, entre deux conférences ou congrès, de coopter jusqu'à 10 pour cent du nombre de leurs membres.

— La dissolution: les comités régionaux peuvent désormais statutairement dissoudre les organisations de base dont l'activité est en contradiction avec la politique du parti ou qui ne suivent pas les résolutions du congrès et du comité central, ou encore celles qui font preuve d'une trop grande passivité.

En outre, chaque organisme du parti a le droit d'annuler une résolution adoptée par un organisme de rang inférieur si celle-ci est en contradiction avec les statuts du Parti.

En revanche, les remarques présentées par un organisme inférieur doivent être discutées par l'organisme supérieur qui a le devoir d'y répondre. Enfin les comités départementaux ont le droit de muter les militants dans une autre organisation de base.

perdront tous bientôt notre liberté.

"Bien qu'on lui ait déjà prêté cette intention, jamais encore le vice-président n'a déclaré publiquement qu'il se retirait candidat à la présidence. Il s'est contenté d'attaquer violemment l'action de l'actuel président et de critiquer les résultats de sa politique, laissant simplement entendre qu'il "participerait activement aux élections" tout en gardant une prudente réserve au sujet de sa candidature.

D'autre part, le général Duong Van Minh, a réuni samedi à son domicile à Saigon un groupe d'anciens généraux ayant participé à ses côtés à la révolution du premier novembre 1963 (qui renversa le régime du président Diem), pour discuter de sa candidature à la présidence de la République du Vietnam, apprenant de source sûre.

Cette réunion semble avoir été provoquée par la récente décision de l'ancien général Tran Van Don, l'un des principaux protagonistes de cette révolution, de ne soutenir aucun des candidats aux élections présidentielles prévues pour le 3 octobre.

Peu après, le vénérable Tri Quang, "cerveau politique" de la pagode bouddhiste anti-gouvernementale "An Quang", avait adopté une position parallèle, déclarant qu'il ne participerait pas aux élections, celles-ci ne devant pas amener la paix au Vietnam, et qu'il ne soutiendrait aucun candidat.

Pendant plusieurs heures, les anciens généraux auxquels s'étaient joints quelques sénateurs fidèles au "Grand Minh" ont fait un tour d'horizon de la situation au Sud-Vietnam afin de répondre à la question posée: "Le général Minh doit-il présenter sa candidature à la présidence?"

Le général Minh aurait lui-même ouvert les débats en faisant savoir à ses anciens compagnons d'armes qu'il était personnellement prêt à "remplir sa mission", c'est-à-dire à se présenter.

Un certain nombre de participants à cette réunion auraient estimé que le moment n'était pas venu pour le "Grand Minh" de mettre son prestige en jeu dans des élections qu'il n'est pas sûr de pouvoir gagner face aux moyens considérables dont dispose le président Nguyen Van Thieu.

Après cinq heures de discussions parfois très vives, les généraux se sont séparés sans prendre de décision, si ce n'est de se réunir à nouveau pour étudier plus à fond la question posée par le général Minh. C'est le général Tran Van Don qui, en raison de son ancienneté, a été chargé par ses anciens camarades de convoquer cette réunion, qui aurait lieu prochainement sans le général Minh.

Il avait d'ailleurs préconisé le 23 mai, dans un rapport présenté à son parti, le "Front populaire de salut national", la réunion d'un congrès de généraux et d'anciens généraux dans le but de rechercher l'union nationale avant les élections et d'éviter ainsi de diviser les forces armées.

La révolution portugaise a 45 ans

Ce serait un acte d'aveuglement que de revenir au régime parlementaire (Caetano)

LISBONNE (AFP) — Le Portugal ne reviendra pas à un régime où le parlement serait souverain, a affirmé le Dr Marcello Gaetano, président du Conseil portugais, dans un discours prononcé samedi soir à Braga (nord). C'est de cette ville que partit la révolution nationale dont le Portugal célébrait samedi, le quarante-cinquième anniversaire.

Le Dr Gaetano a lancé un appel à l'unité et affirmé que la constitution de 1933 a permis d'établir "le fonctionnement normal des institutions politiques".

Le Dr Gaetano a ajouté: "Ce serait un acte d'aveuglement politique de revenir à la souveraineté du parlement avec son jeu de partis et ses querelles de politiciens qui font passer avant les solutions rationnelles et efficaces des problèmes nationaux, les luttes idéologiques ou les manœuvres pour la conquête du pouvoir".

Le président du conseil a souligné que ceux qui gouvernent, ont besoin de l'union du peuple autour d'eux.

Après avoir affirmé que le destin du Portugal a toujours été de "servir l'humanité dans un esprit généreux et de l'enrichir de valeurs morales", le Dr Gaetano a réaffirmé qu'il n'y aurait pas de "retour au passé calamiteux" car le choix qui a été fait "le 28 mai 1926, de prendre la route de l'unité et la dignité et du progrès" sera maintenu, a-t-il dit.

D'autre part, dans un message à la "Légion portugaise" (mouvement patriotique paramilitaire), le Dr Gaetano a lancé un appel à "la vigilance intérieure contre les atteintes à l'ordre public, à la paix sociale et à l'intégrité de la nation".

Ky et Minh seraient candidats à la présidence du Sud-Vietnam

SAIGON (AFP) — Le quotidien sud-vietnamien d'opposition "Cong Luan" (Opinion publique) annonce dimanche son gros titre que "le vice-président Nguyen Cao Ky confirme sa candidature à la présidence de la République" lors des élections d'octobre prochain. Le journal appuie son affirmation sur les propos que le vice-président a tenus dans la matinée devant le congrès des "Lions", ajoutant qu'il était en train de chercher un colistier.

Selon "Cong Luan", M. Nguyen Cao Ky, dans cette allocution, a déclaré: "Si le pays a encore besoin de mon sacrifice, je me sacrifierai..." Il avait auparavant affirmé que son peuple avait beaucoup sacrifié depuis 20 ans et que lui-même avait bien des fois risqué sa vie sur les champs de bataille. "Il est nécessaire, a-t-il dit, que cesse cette situation où certains dirigeants occupent des places privilégiées et ne pensent qu'à en bénéficier, faute de quoi nous

perdront tous bientôt notre liberté."

"Bien qu'on lui ait déjà prêté cette intention, jamais encore le vice-président n'a déclaré publiquement qu'il se retirait candidat à la présidence. Il s'est contenté d'attaquer violemment l'action de l'actuel président et de critiquer les résultats de sa politique, laissant simplement entendre qu'il "participerait activement aux élections" tout en gardant une prudente réserve au sujet de sa candidature.

D'autre part, le général Duong Van Minh, a réuni samedi à son domicile à Saigon un groupe d'anciens généraux ayant participé à ses côtés à la révolution du premier novembre 1963 (qui renversa le régime du président Diem), pour discuter de sa candidature à la présidence de la République du Vietnam, apprenant de source sûre.

Cette réunion semble avoir été provoquée par la récente décision de l'ancien général Tran Van Don, l'un des principaux protagonistes de cette révolution, de ne soutenir aucun des candidats aux élections présidentielles prévues pour le 3 octobre.

Peu après, le vénérable Tri Quang, "cerveau politique" de la pagode bouddhiste anti-gouvernementale "An Quang", avait adopté une position parallèle, déclarant qu'il ne participerait pas aux élections, celles-ci ne devant pas amener la paix au Vietnam, et qu'il ne soutiendrait aucun candidat.

Pendant plusieurs heures, les anciens généraux auxquels s'étaient joints quelques sénateurs fidèles au "Grand Minh" ont fait un tour d'horizon de la situation au Sud-Vietnam afin de répondre à la question posée: "Le général Minh doit-il présenter sa candidature à la présidence?"

Le général Minh aurait lui-même ouvert les débats en faisant savoir à ses anciens compagnons d'armes qu'il était personnellement prêt à "remplir sa mission", c'est-à-dire à se présenter.

Un certain nombre de participants à cette réunion auraient estimé que le moment n'était pas venu pour le "Grand Minh" de mettre son prestige en jeu dans des élections qu'il n'est pas sûr de pouvoir gagner face aux moyens considérables dont dispose le président Nguyen Van Thieu.

Après cinq heures de discussions parfois très vives, les généraux se sont séparés sans prendre de décision, si ce n'est de se réunir à nouveau pour étudier plus à fond la question posée par le général Minh. C'est le général Tran Van Don qui, en raison de son ancienneté, a été chargé par ses anciens camarades de convoquer cette réunion, qui aurait lieu prochainement sans le général Minh.

Il avait d'ailleurs préconisé le 23 mai, dans un rapport présenté à son parti, le "Front populaire de salut national", la réunion d'un congrès de généraux et d'anciens généraux dans le but de rechercher l'union nationale avant les élections et d'éviter ainsi de diviser les forces armées.

W. Rogers se dit favorable à une réduction de troupes en Europe

COLGATE, New York (AFP) — Le secrétaire d'Etat William Rogers a laissé entendre hier que des négociations approfondies est-on sur la réduction des troupes en Europe pourraient un jour apporter une "contribution vitale" au maintien de la paix mondiale.

"Suis-avec prudence, négociés avec soin, les larges mouvements en Europe" ten-

dant à une réduction réciproque et équilibrée des troupes en Europe, "pourraient contribuer à la normalisation des relations entre les pays européens. Dans ce cas, ils pourraient apporter une contribution vitale à notre objectif d'une génération de paix, a déclaré le chef du département d'Etat.

M. Rogers a tenu ces propos lors d'un discours pronon-

cé à la cérémonie de remise des diplômes à l'Université Colgate, dans l'Etat de New York.

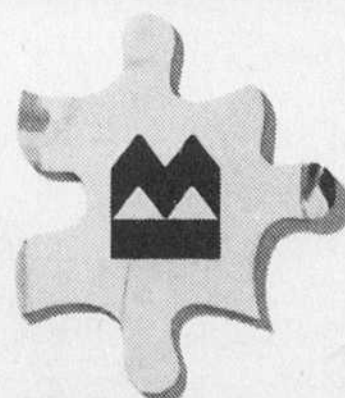
Il a rappelé que jeudi et vendredi, Lisbonne et les ministres de l'Alliance Atlantique tiendront des consultations sur une nouvelle initiative en vue d'accélérer le mouvement qui tend à une réduction réciproque et équilibrée des forces en Europe centrale, Mos-

cou ayant enfin répondu affirmativement à l'offre de longue date de l'OTAN.

Les conversations SALT, d'autre part, "figurent au premier plan des préoccupations américaines pour la paix", a souligné M. Rogers. "Les questions débattues sont en effet d'une importance vitale pour les relations américano-soviétiques".

On était même prêt pour un petit imprévu!

Ils sont jeunes mariés. Ils n'ont pas attendu que leurs problèmes deviennent des casse-tête. Ils sont allés à la Banque de Montréal qui leur a fait un prêt pour les choses essentielles, puis leur a montré comment mettre de côté une partie de leur revenu pour améliorer leur sort et une autre pour les imprévus. Ce couple a trouvé à la Banque de Montréal un peu plus qu'un emprunt... un peu plus qu'une solution. Juste de quoi faire la différence. Voilà pourquoi ils étaient prêts quand les jumeaux sont arrivés. Il y avait place pour le petit imprévu. Ce cas et bien d'autres sont monnaie courante à la Banque de Montréal. C'est ça la petite différence, la pièce qui complète le casse-tête.



Banque de Montréal

La Première Banque Canadienne

Qu'est-ce qu'on peut faire pour vous?

Paul HAMEL, S.J. invite chaque jour, des témoins du monde chrétien, à l'émission Témoignage

du 31 mai au 5 juin 1971

LUNDI: Mme Rivest: Finit les dimanches à balcons! **Real Hogue:** Nos personnes âgées victimes de ségrégation?

MARDI: Mme Hardy: En balade avec nos gens de l'âge d'or.

MERCREDI: Real Hogue: Ce que je pense des émissions religieuses à la radio.

JEUDI: L. Poirier: Est-il question de Trinité dans la Bible?

VENDREDI: J. Bouchard: Difficultés que rencontrent les laïcs missionnaires?

SAMEDI: A 50 postes au Canada

A Montréal: CJSO Sorel 8 h 40 (au cadran: 1320kc)
syntoniser: CFLV Valleyfield 13 h 45 (au cadran: 1370kc)
CKBS St-Hyacinthe 14 h 05 (au cadran: 1240kc)

VOTRE MEILLEUR INVESTISSEMENT

COURS INTENSIF - ANGLAIS

Inscrivez-vous maintenant • Cours déductibles des Impôts

COURS INTENSIF D'ÉTÉ POUR ÉTUDIANTS

Cours de conversation tous les jours - 4 semaines.
Les 5 juillet et 2 août 9.30 - 12.30 ou 1.30 - 4.30
3 - 6 par groupe **\$185.00**

COURS INTENSIF: L'ANGLAIS DES AFFAIRES

ou 8 leçons semi-privées chaque jour par semaine **\$275.00**
ou 8 leçons semi-privées chaque jour par semaine **\$175.00**
ou 1 1/2 heure tous les jours pour 3 personnes par mois **\$ 99.00**

GROUPES DE CONVERSATION SEMI-INTENSIF

2 soirs par semaine 6 - 9 p.m. par mois **\$ 73.00**

866-9731 **Globe école de langues** SUITE 1538
1 PLACE VILLE MARIE

• FRANÇAIS • ESPAGNOL • ITALIEN • ALLEMAND • JAPONAIS

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

COURS DU SOIR - SESSION D'ÉTÉ

Niveaux offerts: Secondaire III-IV-V

Inscription: Centre Georges-Vanier, 1415 est, rue Jarry
Centre Lionel-Groulx, 1001 est, rue Sherbrooke

7-8-9-10-11 juin 1971 9 h à 11 h 30 a.m.
2 h à 4 h 30 p.m.
7 h à 9 h p.m.

Début des cours: 21 juin 1971

Durée des cours: 5 semaines

Frais d'inscription: \$2.00 par crédit

Renseignements supplémentaires: **525-2531**

COURS DE CONVERSATION ANGLAISE

Renseignez-vous sur nos cours accélérés ou intensifs disponibles toute l'année. La qualité des cours LPS est inégalable. Assistez sans obligation, à une démonstration gratuite.

LPS "SPÉCIAL VACANCES"

JEUNES ÉTUDIANTS, ENSEIGNANTS, profitez cet été, de cours de conversation anglaise spécialement créés pour vous et bénéficiez de nos tarifs imbattables.

LPS EST UNE INSTITUTION RECONNUE PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

Renseignements, tests de classification, inscriptions, tous les jours de 9 heures à 21 heures, le samedi, jusqu'à 14 heures.

LPS® - Montréal 878-2821
Étage "F", Place Bonaventure

LPS® - Québec 529-0331
4e étage, 500 est, Grande-Allée

L'esprit du "Bengale libre" n'est pas mort

par Jacques Abelous, envoyé spécial de l'AFP

DACCA (Pakistan Oriental) — L'armée pakistanaise a "reconquis" et "soumis" le Bengale oriental, mais l'esprit du "Bengale libre" n'est pas mort. Telle est la conclusion d'un groupe de journalistes de la presse étrangère à l'issue d'une visite d'une semaine au Pakistan oriental organisée par le gouvernement de Karachi, deux mois après les sanglantes émeutes sécessionnistes de mars.

Ces journalistes, accompagnés d'officiers pakistanais, ont pu circuler dans la province et constater que si la tension reste très vive à la frontière indienne, l'"ordre" est effectivement rétabli à l'intérieur du Bengale. Ils ont pu voir quelles ont été les atrocités commises par les Bengalis contre les non-Bengalis et se rendre compte de la brutalité de la répression militaire.

Le chiffre global des victimes est généralement estimé à 400.000. Dans les villes, des quartiers entiers ont été rasés et des centaines de villages ont été détruits ou incendiés. Les traces des massacres ainsi que du "nettoyage" de l'armée sont visibles partout. Les dégâts matériels sont incalculables et, malgré les efforts certains de l'armée pour faire parvenir du ravitaillement, la misère et la famine sont encore partout.

L'économie est en ruines et la liaison routière vitale entre Dacca et le port de Chittagong — le "poumon" du Bengale — reste impossible, les rebelles en fuyant ayant fait sauter tous les ponts. En attendant, les marchandises — et notamment le blé fourni par l'aide étrangère — sont acheminés sur Dacca par mer, mais les bateaux de transport manquent.

Néanmoins, l'activité de Chittagong reprend lentement. Quelques navires étrangers sont à nouveau à quai, mais il ne reste plus que la moitié des dockers et le travail, sur ordre de l'armée, ne s'effectue toujours pas de nuit.

Dans les campagnes, les paysans commencent à retourner aux champs et presque tous les magasins, qui étaient souvent tenus par des Hindous, restent fermés. Les zones frontalières, d'habitude surpeuplées, sont complètement désertes.

On estime à plus de deux millions le nombre d'habitants s'étant réfugiés en Inde et des dizaines de milliers d'autres ont fui les villes.

Mais la blessure certainement la plus grave est d'ordre psychologique.

L'armée assure que la "majorité" de la population reste en faveur d'un Bengale pakistanaise, qu'elle a été "excédée" par les "atrocités" commises par les "mécènes" et qu'elle estime qu'un retour à l'ordre est indispensable. La plupart des Bengalis interrogés, notamment les jeunes, font toujours entendre un écho très différent:

"Nous sommes tous pour le "Bengla Desh". Ceux de l'ouest nous méprisent. Depuis l'arrivée de l'armée, c'est la terreur. Il y a toujours des ralles. Nous n'osons même plus parler entre nous. Il y a des espions partout", a déclaré l'un d'eux. En ce qui concerne l'avenir, le ton est à la rési-

gnation: "Que voulez-vous que nous fassions? Ils (l'armée) sont trop forts. Si un paysan tire un coup de fusil sur un convoi militaire, tout le village est rasé. Alors on se remet au travail", déclare un autre. Beaucoup de Bengalis parlent aussi à mots couverts des "excès" de l'armée, des "prises de sang forcées", de viols, de "chasse aux Hindous", etc... Mais il est difficile de contrôler ces accusations qu'on entend pourtant souvent.

Chez les Bengalis plus âgés, le ton est plus modéré: Oui l'armée règne par la terreur, mais il fallait qu'elle intervienne, déclare l'un d'eux. Il y a vraiment eu de la part des nôtres trop d'excès. Beaucoup d'entre nous ont été effrayés par les atrocités commises par les Bengalis contre des non-Bengalis. Moi aussi, je reste pour un "Bengale libre", mais si nous ne l'obtenons jamais, ce sera en grande partie de notre faute.

Le seul maigre espoir rencontré chez les jeunes c'est de voir "un jour" les étudiants ayant fui en Inde "s'organiser et nous aider". Pour les militaires ouest-pakistanaise, cet espoir est utopique. "La facilité avec laquelle nous avons rétabli l'ordre, déclarait un capitaine, montre bien que la grosse majorité de la population ne veut pas de l'aventure séparatiste."

Pour les civils ouest-pakistanaise, revenus au Bengale, le calme actuel n'en reste pas moins inquiétant. L'un d'eux, dont les propos reflètent une opinion que beaucoup partagent a déclaré: "Les Bengalis ne nous ont jamais aimés. Maintenant ils nous détestent". Pour lui "on a éteint le feu, mais la braise est toujours là. Je ne vois pas, ajoute-t-il, de solution politique qui puisse vraiment régler le problème, si ce n'est d'octroyer au Bengale une autonomie bien proche finalement de l'indépendance."

Avant de me quitter, mon interlocuteur m'a remis ces quelques lignes écrites en 1812 par Lord McCauley, représentant de la Couronne britannique en Inde: "Le Bengali n'aime pas le combat face à face, mais il est le pire des ennemis, car il est maître dans l'art de vous poignarder dans le dos. Il n'oublie jamais, ne pardonne jamais et ne manque jamais une occasion de prendre sa revanche."

■ aux 4 coins du monde

Victimes du choléra

LA NOUVELLE DELHI (AFP) — Plus de trois cents réfugiés sont morts du choléra et de gastro-entérite dans les camps de réfugiés du Bengale occidental, selon le Dr Jainul Abedin, ministre indien de la santé. Cent cinquante d'entre eux sont morts au camp de Karimpur. Le responsable du service de santé du district de Nadia a déclaré à l'agence indienne PTI que deux cents malades atteints du choléra ont jusqu'à présent été admis à l'hôpital de Krishnagar et cent trente autres à l'hôpital de Karimpur.

Assassinat d'un leader syndical mexicain

MONTERREY (Mexique) (AFP) — L'un des grands leaders syndicaux mexicains, M. Rodolfo Gaitan Saucedo, a été abattu samedi de six balles de revolver, à Monterrey (Mexique). Agé de 57 ans, M. Gaitan Saucedo, père de sept enfants, militait depuis 35 ans. Il appartenait à la Confédération des travailleurs du Mexique (CTM), la plus importante centrale du pays. Sa mort a pour origine, semble-t-il, un conflit interne au syndicat des électriciens dont la victime était le secrétaire général. Son meurtrier, Emilio Robles Aguirre, électricien, a été arrêté dans une maison où il avait cherché refuge.

Nouveaux heurts au Japon: 68 blessés

TOKYO (AFP) — Soixante-huit étudiants et policiers ont été blessés et 200 étudiants arrêtés dimanche à Tokyo à la suite de manifestations contre le traité prévoyant le retour d'Okinawa au Japon, mais en laissant aux Etats-Unis la souveraineté sur les bases qu'ils y ont installées. Environ 12.000 militants d'extrême-gauche s'étaient rassemblés en deux endroits de la capitale, affirmant qu'ils commençaient dimanche la lutte décisive contre cet accord. Les Etats-Unis et le Japon doivent fixer la date de la remise d'Okinawa au Japon au cours d'une rencontre à Paris le 8 juin prochain entre M. Kaichi Aichi, ministre japonais des affaires étrangères et le secrétaire d'Etat américain M. William Rogers.

Un commissaire de police enlevé au Brésil

SALVADOR (Brésil) (AFP) — Un commissaire de police de Salvador, Manoel Quadros, a été enlevé vendredi dans cette ville par un groupe de quinze hommes armés, a-t-on appris samedi de source officielle. Le gendre du commissaire a été gravement blessé en tentant de s'opposer au rapt. On ignore les raisons de cet enlèvement, les ravisseurs ne s'étant pas encore manifestés.

Réseau communiste démantelé à Athènes

ATHENES (AFP) — Le ministère de l'ordre public a annoncé samedi au début de l'après-midi que "la gendarmerie grecque avait démantelé à Athènes un réseau communiste grec composé de huit personnes (dont quatre femmes)". Deux ronéos et du matériel servant à imprimer des tracts subversifs ont été saisis, ajoute le communiqué qui précise que les personnes arrêtées recevaient de l'argent et des instructions de l'étranger.

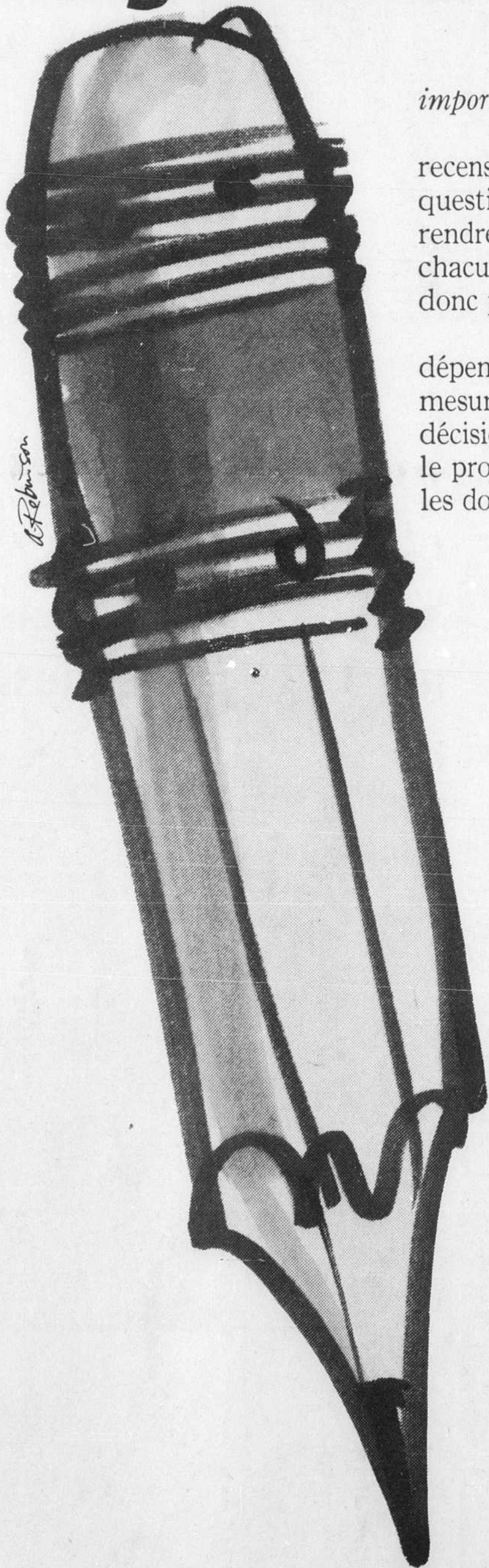
2 GRANDES EXPOSITIONS
DU 1^{er} au 3 JUIN, MONTREAL
place bonaventure

Exposition Canadienne de l'Ingénierie
d'Usine et d'Équipement Industriel

Exposition de Machines et
d'Équipement pour le Bois

DEUX GRANDES EXPOSITIONS REUNIES sous un même toit. VOYEZ en démonstration des suggestions, produits et équipements destinés à l'ingénierie et l'entretien d'usine et à la production industrielle. L'EXPOSITION D'INGENIERIE D'USINE comprend des machines-outils, appareils et produits de soudure, systèmes anti-pollution, matériel de manutention, pompes, moteurs, installations de chauffage et de climatisation. L'EXPO-BOIS présentera des machines à agraffer, clouer, laminer et former, tissus de capitonnage, pièces d'échantillon, moulures, sculptures, coussins, quincaillerie, adhésifs, cadres de meubles, placages et produits de finition pour le bois. Le National Council of the Industrial Management Clubs of Canada et le Conseil canadien des Fabricants de Meubles, parraineront ces expositions respectives. Ne manquez pas de participer au CONGRÈS de la section canadienne de l'American Institute of Plant Engineers, qui aura lieu au même moment au Château Champlain. Les personnes concernées peuvent obtenir des BILLETS GRATUITS par l'entremise des EXPOSITIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES DU CANADA, 2055, rue Peel, suite 700, Montréal 110, Québec. Tél.: (514) 845-5141.

Le recensement, c'est demain. Aiguissez vos crayons!



Soyez à temps: c'est important.

Demain, c'est le recensement. En remplissant votre questionnaire vous contribuerez à rendre l'avenir meilleur pour chacun d'entre nous. Ne soyez donc pas en retard.

De vos réponses dépendront, dans une large mesure, les plans à dresser et les décisions à prendre pour assurer le progrès du Canada dans tous les domaines.

Aiguissez vos crayons!



Soyez du nombre.

■ BUREAU FEDERAL DE LA STATISTIQUE
DOMINION BUREAU OF STATISTICS

"Les acheteurs européens nous prennent maintenant au sérieux..."

La présence canadienne à Cannes s'est manifestée ostensiblement

de notre envoyé spécial, JEAN-PIERRE TADROS

NDLR — Notre collaborateur, Jean-Pierre Tadros, qui a assisté au Festival international du film de Cannes, analysera dans une série d'articles les différentes tendances qui se sont fait jour lors de cette manifestation cinématographique. Samedi, après avoir dégagé les lignes de force du cinéma qui était en compétition, il a rendu compte de la participation canadienne à ce festival. Mais celle-ci n'était pas réduite aux cinq films présentés dans le cadre de la "Quinzaine des réalisateurs" ou de la "Semaine de la critique". Sa présence s'est tout particulièrement manifestée, cette année, sur le marché du film. Et c'est d'elle qu'il s'agira dans ce premier article.

CANNES — Officiellement, le cinéma canadien avait décidé, cette année, de "montrer ses dents" à Cannes. L'intention était certes fort louable, mais cela n'a pas empêché, comme on peut facilement l'imaginer, les mauvaises langues (il en existe, même à Cannes) de vous demander s'il ne montera que ses dents. En tout cas, tel était le thème sur lequel on avait basé la publicité. "Le cinéma canadien montre ses dents" proclamaient, à qui voulait bien l'entendre, les très nombreuses affiches qu'on retrouvait partout. Sur la Croisette; au Palais des festivals, à la devanture de très nombreux magasins de la rue d'Antibes, il était impossible d'y échapper: "Le cinéma canadien montre ses dents".

Cette agressivité n'était pas feinte, car même si le cinéma canadien partait avec un lourd handicap — celui de ne pas être représenté officiellement dans la compétition cannoise — il a su malgré tout s'imposer. Et tout d'abord par sa présence qu'on pourrait qualifier de tout, sauf de discrète.

Il ne faut pas oublier, en effet, qu'un effort particulier est fait, surtout de la part de la SDICC, pour imposer le cinéma canadien sur le marché international. Et Cannes se présentait tout naturellement comme le meilleur tremplin. Rien d'étonnant alors qu'en l'absence d'organisme spécialement chargé de la promotion des productions cinématographiques de l'industrie privée, l'initiative et le gros de cet effort reviennent aux organismes fédéraux. C'est donc la Société de développement de l'industrie cinématographique (SDICC), en étroite collaboration avec l'Office national du film (ONF), le ministère de l'Industrie et du Commerce, et les différentes associations professionnelles, qui allait se charger d'organiser la participation canadienne au Festival de Cannes.

Celle-ci allait prendre divers visages: Outre l'importante campagne publicitaire (affiches, annonces dans les différents bulletins du festival), il faut tout d'abord signaler la présence d'un secrétariat permanent et d'un service de relations publiques situés à l'hôtel Carlton, centre névralgique du Festival. Ce secrétariat allait à la longue se révéler indispensable, ne serait-ce que pour avoir servi de trait d'union entre la soixantaine de Canadiens qui se trouvaient alors à Cannes.

Mais ce n'est pas tout. Car il faut y ajouter les deux kiosques d'information, l'un au Carlton, absolument inutile et qui doit relever de quelques rêves de grandeur (encore !) et l'autre au Palais des festivals, celui-ci absolument indispensable. Il faut reconnaître que ces kiosques eurent un réel succès du en partie, il faut bien l'admettre, aux attrait multiples de certains feuillets publicitaires, comme ceux de "Deux femmes en or" et de "Sept fois par jour". Nombreux, donc, furent ceux qui purent découvrir les charmes de la "petite québécoise". Chacun de ces deux kiosques était d'autre part, munis de systèmes de projection qui devaient, en principe, projeter les extraits de films canadiens qui allaient être présentés à Cannes dans le cadre du marché du film. Je dis bien en principe, car à partir de là les choses se gâtent.

Le nudisme présent

Car si le Canada était l'un des rares pays à avoir ces kiosques prêts dès l'ouverture du festival, il aura fallu attendre plusieurs jours avant que le film-montage n'arrive. Mais quand l'attente prend fin, stupefaction! Peut-on montrer un film publicitaire qui ait finalement donné raison à ceux qui, un peu facilement, associent le cinéma canadien à un cinéma de fesses? La vulgarité de certains extraits de films ne permettait pas qu'on montre ce film-panorama en public, et surtout sous la bannière canadienne. On décide donc d'en suspendre la projection. Une réunion au sommet devait décider de supprimer les scènes de nu. Mais finalement, le charme avait été rompu, et on ne fit qu'une utilisation assez discrète de ce film.

Cette mésaventure ne peut que nous amener à poser plusieurs questions. Et tout d'abord comment se fait-il qu'il ait fallu que le film soit projeté à Cannes pour qu'on s'aperçoive qu'on ne pouvait pas le montrer tel quel. Mais à la réflexion, comment s'en étonner lorsque l'on est au courant de l'absence de politique culturelle dont nous ont habitués certains organismes fédéraux. Rien d'étonnant alors que les kiosques canadiens vous proposent pêle-mêle "La nuit de la poésie" et "Deux femmes en or", "Mon oncle Antoine" et "Pile ou face", "Les Maudits sauvages" et "Sept fois par jour". Rien d'étonnant donc qu'on décide, à Cannes, de ne pas montrer "La nuit de la poésie", étant donné son caractère trop régional, à la faveur de sujets, ô combien internationaux. Rien d'étonnant finalement que des films comme "Mon oncle Antoine" ou "Les Maudits sauvages" passent relativement inaperçus sur le marché du film.

En l'absence de toute politique culturelle, le Canada allait donc épouser la tendance générale du "marché du film", et qui est au cinéma érotique, ou prétendument érotique. Seulement, on se doit d'être surpris de voir des organismes d'Etat être ainsi à la remorque. Car s'il était fort judicieux de louer le cinéma Vox afin de permettre aux distributeurs et producteurs canadiens de montrer, à leur frais, leurs productions dans le cadre du marché du film, il était aussi du devoir de ces organismes fédéraux qui étaient à l'origine du projet, de veiller à ce que l'attention du public ne soit pas accaparée par certains films seulement. Et cela veut dire qu'en marge de ces projections privées et là, la politique d'invitation se révèle des plus incohérentes — le Canada aurait pu, comme le Brésil par exemple, présenter une sélection de films canadiens qui auraient donné une image plus pertinente et au moins plus juste de ce qui se fait ici. Et cela, même si l'on part du principe que notre cinéma rebute le public.

"Les Males" arrivent

On comprendra donc que le cinéma canadien n'aura pas montré que les dents, à ce Festival de Cannes. Il fallait s'y attendre. Un événement allait cependant bouleverser la physionomie de la participation canadienne. Et cet événement a pour nom: "Les Males". Autour du film de Gilles Carle, en effet, allait se greffer une campagne publicitaire qui allait dépasser de loin tout ce qui a été fait dans le genre Cannes. Et pourtant ce n'est pas par leur manque d'ingéniosité que se manifestent généralement les producteurs de films. Or, ce qui a été fait à Cannes a dépassé de loin tout ce qu'on aurait pu imaginer.

Disons que l'équipe Claude Giroux-Rock Demers avait décidé de ne pas lésiner sur les moyens pour lancer "Les Males" sur le marché international. Il y eut donc, au dé-

part, les inevitables affiches, dont une absolument imposante sur la terrasse du Carlton, cette terrasse où l'on se doit d'aller lorsqu'on tient à être vu. Ces affiches allaient d'ailleurs donner lieu à un petit incident fort cocasse, et qui est arrivé juste à temps pour nous rappeler les méandres de la réalité canadienne. Ces affiches-annonces des "Males" comportaient toutes un petit macaron sur lequel on aurait dû lire "L'humour libre du Québec", mais qui se lisait en fait "L'humour du Québec libre". Cette petite astuce n'a apparemment pas échappé à l'oeil vigilant de certains et c'est ainsi qu'un beau jour on a vu disparaître le mot "Québec". La version officielle, que nous donne Rock Demers, est qu'on a voulu ainsi éviter de faire des "Males" un film politique. On a le sens de l'humour au Québec, mais les mauvaises langues vous raconteront néanmoins que...

Mais revenons à choses plus sérieuses. Car ces affiches n'étaient finalement rien qu'un succulent hors-d'oeuvre à côté de ce qui nous attendait. C'est ainsi que la veille de la première du film "Les Males", on vit apparaître à Cannes des T-shirts portant l'inscription "Les Males", puis, le lendemain d'autres T-shirts nettement plus éloquentes firent leur apparition, puisqu'on pouvait y lire: "Les Males, les vrais, sont Québécois". Ce fut enfin la première annoncée à coup de banderoles déployées tant le long de la rue d'Antibes (l'équivalent de notre rue Ste-Catherine), à coup de projecteurs (ce n'est pas pour rien qu'on vient d'Amérique)... On comprendra alors qu'une cohue inhabituelle se soit formée devant le cinéma, et que les gens aient littéralement forcé l'entrée, et tout cela malgré l'heure tardive de la projection. Elle avait lieu, il faut le préciser à minuit.

Après une telle campagne publicitaire il importait peu que le public aime ou n'aime pas la version alléguée des "Males" (Gilles Carle nous dit avoir voulu ainsi reserrer l'action), on avait su créer une telle demande que le film venait de conquérir le marché européen. Grâce à ce battage publicitaire, qui aurait coûté de vingt à trente mille dollars, "Les Males" serait assuré aujourd'hui d'une distribution mondiale, et aurait aidé par le fait même, la vente des autres films que Rock Demers, président de Farouk Films, se proposaient de lancer sur le marché européen. On nous a même laissé entendre que "Les Males" serait assuré, dans les neuf mois qui suivent, d'un revenu allant de 250 à 500,000 dollars.

Satisfaction générale

On n'a donc pas besoin de dire la satisfaction de Rock Demers. Comme il nous le fera remarquer, "grâce à la

présence canadienne, et la façon dont celle-ci s'est manifestée cette année à Cannes, les distributeurs ou les acheteurs européens de films canadiens nous prennent maintenant au sérieux. Ils sentent que le cinéma canadien a quelque chose à offrir, et tiennent donc à établir des contacts avec nous." Mais ce n'est pas tout, tiendra à ajouter Rock Demers, car cette présence canadienne a eu également des effets bénéfiques sur les accords de co-productions. On a eu beaucoup plus de propositions de co-productions cette année que par le passé, et c'est à ce niveau que l'intérêt qu'on porte au Canada s'est fait particulièrement sentir, car si l'on peut toujours arriver à vendre un film, il est excessivement plus difficile d'arriver à vendre l'idée d'une co-production.

Et c'est justement sur cet aspect que Claude Héroux, qui était venu proposer au marché international "Deux femmes en or", "Sept fois par jour" et "Les chats bottés", aimerait voir porter l'effort de la participation canadienne à l'avenir. "Il faut, nous dira-t-il, que les kiosques canadiens diffusent plus d'information sur les avantages et les possibilités de co-production".

Pour André Link, président de Cinépix, de telles informations sont déjà accessibles à ceux qui pourraient être intéressés. Il n'en reste pas moins que la forte participation canadienne lui a été fort utile même s'il est un habitué du Festival. "Cette participation, nous dira-t-il, a donné plus de poids à notre démarche." Il se dira particulièrement surpris et naturellement satisfait du succès que devait remporter l'une de ses dernières productions, "Loving and Laughing" de John Sone. Cette comédie érotique aura en effet recueilli un accueil très favorable. Mais si cela a été son plus gros succès, toutes ses autres productions, y compris le célèbre "Pile ou Face", auront trouvé acheteurs. Mais il est naturellement impossible d'avoir des renseignements plus précis.

Pour Morey Hamet, de Phénix Films, dont c'était la première expérience, le concours de la SDICC lui aura permis d'arriver avant tout à surmonter. "C'est là, nous expliquera-t-il, ma première expérience. Elle m'a été énormément utile, et me permettra de préparer une campagne publicitaire plus cohérente, surtout plus adaptée à la réalité du marché. Cannois, l'année prochaine. En tout cas, mon séjour à Cannes m'aura permis de vendre, à divers pays, "Going down the road", et à prendre d'utiles contacts avec des gens qui seraient intéressés à entreprendre des co-productions".

Un souhait

Comme on peut donc le remarquer l'atmosphère est à la satisfaction générale. On a beaucoup vendu; on a beaucoup acheté. Tout est pour le mieux. Il reste cependant à la SDICC à redéfinir son action dans le cadre d'une telle manifestation. A savoir, en particulier, si son rôle doit être purement informatif (ce qu'il n'a pas vraiment été lors de ce festival, si ce n'est par les feuillets publicitaires et autres gadgets qu'il a généreusement fait distribuer). Ou alors s'il doit se donner un rôle plus actif dans la promotion des films en portant principalement son action du côté des distributeurs et des éventuels acheteurs de films (ce qui n'a pas été fait, et a fait cruellement défaut dans le cas des distributeurs-cinéma comme Al Waxman qui a semblé totalement perdu dans cette jungle).

Ceci dit, il ne nous reste plus qu'à formuler un souhait. Après avoir été témoin de l'effort considérable qu'on aura fait pour affirmer le cinéma canadien sur le marché international, il ne nous reste plus qu'à espérer qu'on mettra autant d'énergie et d'argent à imposer le cinéma canadien sur le marché national. Cela dépasserait-il l'imagination ou la compétence de certains?

Décès du poète haïtien Magloire

PORT-AU-PRINCE (Haïti). (AFP) — Le grand poète surréaliste haïtien Clément Magloire Saint-Aude est mort samedi à l'hôpital de l'université d'Etat de Port-au-Prince. Il avait acquis une renommée internationale avec "Dialogues de mes lampes" paru en 1941. Puis il publiait "Tabou" dans la même année, "Paras" en 1949, "Ombres et reflets" en 1952, "Veillée" et "Déchu" en 1956.

Une grande amitié avait lié Clément Magloire Saint-Aude à André Breton qu'il avait connu lors du séjour que fit le poète français en Haïti pendant la deuxième guerre mondiale. Il entretenait d'ailleurs avec fidélité le culte et le souvenir d'André Breton en Haïti.

Dans les dernières années de sa vie, il avait bénéficié d'une pension accordée par le président François Duvalier qu'il avait connu à la revue "Les griots" qui devait jeter les bases de la culture nationale haïtienne.



"Donnez-moi 5 semaines seule avec vous et vous parlerez anglais."

Si je vous le promets c'est que je l'ai déjà réussi avec des personnes qui n'avaient jamais parlé anglais auparavant et qui, dès la première leçon, se sont mises à le parler.

Des mots tout simples au début. Des mots usuels. Puis dès la deuxième leçon, des phrases complètes. Et ainsi de suite. Naturellement. Et au bout de 5 semaines de conversation vivante vous saurez parler anglais. Cependant, je ne vais pas vous demander de me croire sur parole. Je tiens à vous le prouver. Moi ou mes collègues. Appelez-nous. Et nous passerons quelque temps à vous enseigner l'anglais.

Berlitz®
Cours de langues vivantes

Montréal, 2055 rue Peel, Tél. 288-3111
Montréal, 50, Place Crémazie, Tél. 387-2566
St-Jean, 207, Richelieu, Tél. 346-6100

Si vous ne disposez pas de \$9,000, et si vous ne partez pas en vacances, Sunhôtels International n'est pas pour vous.

Voici comment devenir copropriétaire d'un hôtel dans une chaîne en pleine expansion, SUNHOTELS INTERNATIONAL... Chaque année, vous et votre famille pouvez séjourner gratuitement pendant vos vacances... Obtenez un rendement élevé sur votre investissement... Bénéficiez de dégrèvement d'impôts.

Pour la première fois, un concept éprouvé en Europe est présenté aux investisseurs nord-américains: l'hôtel en copropriété.

Les voyages d'affaires et de loisirs ont hissé les chaînes d'hôtels au groupe sélect des industries mondiales prospères, comme le sait tout voyageur international. Chaque année, les vacances à l'étranger prennent une place croissante dans notre mode de vie. Mais l'inflation les rend de plus en plus coûteuses.

Avec la formule Sunhôtels International vous profitez de deux avantages-clés: d'une part, vous participez à une industrie en plein essor, et d'autre part, plusieurs barrières assurent votre protection contre les effets de l'inflation.

QU'EST-CE QUE SUNHOTELS?

C'est une nouvelle chaîne internationale d'hôtels en pleine expansion dont chaque hôtel appartient à des investisseurs individuels comme vous: plus de 12,000 connaisseurs ont déjà choisi la formule de copropriété hôtelière.

SEJOUR GRATUIT CHAQUE ANNEE

Comme copropriétaire d'un Sunhôtel, vous bénéficiez d'une PERIODE D'OCCUPATION GRATUITE non seulement pendant l'année de votre achat mais tous les ans. Réfléchissez à vos dépenses habituelles de chambre d'hôtel: avec notre formule, vous pouvez les oublier!

De plus, il n'est pas obligatoire de séjourner dans le Sunhôtel dont vous êtes copropriétaire. Vous pouvez descendre dans tous les autres hôtels de la chaîne avec votre privilège d'échange. Et, si une année vous n'utilisez pas votre Droit Annuel à l'Occupation Gratuite, vous êtes remboursé.

TARIFS REDUITS

Vous devenez automatiquement Membre du Club Sunhôtels International, sans aucun frais.

Ainsi, votre famille et vos amis peuvent bénéficier de tarifs réduits de 20 à 50%, dans n'importe quel Sunhôtel (selon la saison et la durée du séjour).

De plus, vous profitez de réductions dans les 19 hôtels affiliés, situés dans des endroits sélectionnés en Europe: France, Italie, Espagne, Portugal, pour n'en citer que quelques-uns.

UN INVESTISSEMENT SUR ET RENTABLE

Les raisons d'investir dans un Sunhôtel sont nombreuses et attrayantes: vous n'effectuez aucun paiement pour votre acquisition après votre versement comptant — le solde est automatiquement payé pour vous. Votre investissement vous procure une rentabilité élevée et une plus-value de capital dont vous pouvez disposer. Comme copropriétaire d'une valeur immobilière de premier ordre, vous vous assurez de plusieurs protections contre l'inflation. De plus, les copropriétaires d'un Sunhôtel profitent de dégrèvements d'impôts, ce qui représente une économie substantielle. Et naturellement, si vous n'utilisez pas votre Période d'Occupation Gratuite, vous obtenez une indemnité.

CHOISISSEZ VOTRE LIEU DE VACANCES

La chaîne Sunhôtels a débuté avec deux hôtels à Miami Beach, en Floride. Le succès a été tel qu'en moins d'un an, le premier hôtel est vendu. Le second hôtel, le Monte Carlo, est maintenant



offert aux investisseurs qui recherchent les avantages et les privilèges que leur procure la formule Sunhôtels International.

Sunhôtels a choisi comme premier maillon de sa chaîne la Floride... région touristique et prospère par excellence... et de ce fait très favorable aux investissements.

L'an dernier, les Montréalais ont subi le plus dur hiver depuis longtemps. Imaginez que vous puissiez vous échapper vers le soleil de Miami l'hiver prochain, sans frais de séjour... ou tout de suite et pour un mois, si vous aimez Miami en été.

Et si vous ne descendez jamais à Miami Beach? Des projets sont très avancés pour Sunhôtels sur trois continents et, en tant qu'investisseur/vacancier, vous utiliserez votre Privilège d'Echange lors de votre Période d'Occupation Gratuite. En d'autres termes, vous investissez à Miami et séjournez gratuitement dans le Sunhôtel de votre choix.

UN PLACEMENT PRUDENT POUR VOTRE PORTEFEUILLE

Nous n'avons traité que les grandes lignes de cet investissement sûr et solide — qui vous offre l'opportunité d'une diversité intéressante du portefeuille, des possibilités d'épargne sur votre budget vacances, sécurité, protections contre l'inflation, plus-value et disponibilité de capital, et dégrèvements d'impôts. En toute franchise, la formule Sunhôtels n'a pas été conçue pour ceux qui cherchent "à tenter un coup de poker". Par contre, elle présente des avantages intéressants pour la diversité de votre portefeuille, au même titre que vos actions et vos bons. Pour recevoir tous les renseignements, chiffres à l'appui, postez ce coupon dès maintenant ou téléphonez-nous. Bien entendu, ceci est sans aucune obligation de votre part.

ENVOYER A: Trans Realty Inc. 1255, Phillips Square, Montréal 111, P.Q.		105-3171
Oui, la formule Sunhôtels International me paraît intéressante. J'aimerais obtenir de plus amples renseignements.		
NOM _____		
RUE _____		
VILLE _____	PROV. _____	
S.V.P. Appelez au DOMICILE _____	S.V.P. Appelez au BUREAU _____	

sun hotels international

UN PLAISIR D'INVESTIR... UN INVESTISSEMENT PLAISANT
mondialement représenté par
Trans Realty Inc, Genève, Paris, Rome, Tel Aviv, New York, Miami, Montréal

Cours d'été sur l'alcoolisme et les drogues

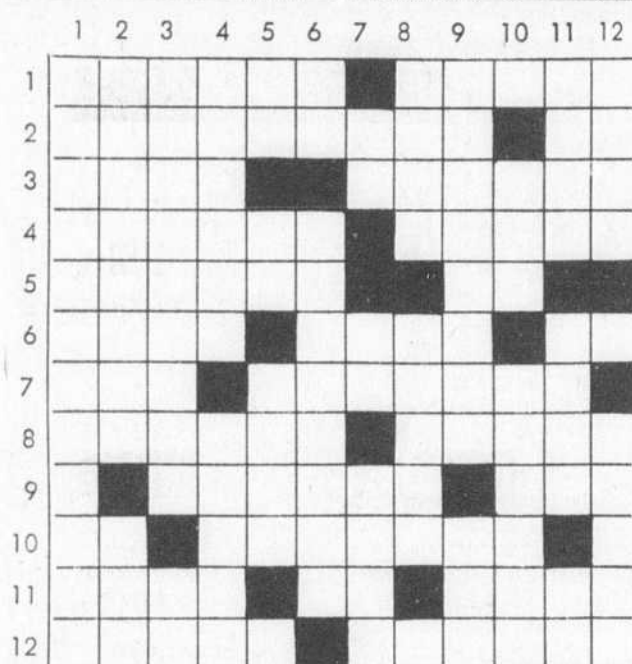
L'OPTAT, en collaboration avec l'université de Sherbrooke, offre des cours d'été sur l'alcoolisme et les autres toxicomanies. Ces cours auront lieu du 25 juillet au 6 août à l'université de Sherbrooke. Les inscriptions sont acceptées dès maintenant.

Le programme visera à faire prendre conscience de la nécessité d'une action communautaire ayant pour objet de contribuer à la prévention et à la régression des toxicomanies. Le cours de 1971 fournira à tous ceux qui veulent agir dans leur milieu la possibilité, non seulement d'acquiescer leurs connaissances, mais encore d'expérimenter des techniques dynamiques très diversifiées de nature à les aider dans leur champ d'action respectif.

On peut obtenir des renseignements supplémentaires en communiquant avec l'Office de la prévention et du traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies, 969 route de l'Eglise, Québec 10.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

- 1—Qui peut être nié. — Bas-
se température.
- 2—Nom donné aux ombelles
partielles qui, par leur
ensemble, constitue l'om-
belle générale. — Route
rurale.
- 3—Arbre de Malaisie. —
Etat d'un plan horizontal.
- 4—Donnons notre voix dans
une élection. — Plante épi-
neuse appelée chardon.
- 5—Appréciation favorable d'une
personne. — Sélénium.
- 6—Nom de plusieurs papes.
— Creux. — Zinc.
- 7—Pronom personnel. — Ga-
zon.
- 8—Méprise. — Espèce de
vautour.
- 9—Sévère. — Etat physiologi-
que des animaux qui les
pousse à rechercher l'ac-
couplement.
- 10—Erbium. — Lieu planté de
fleurs.
- 11—Insecte des eaux stagnan-
tes. — Obtenu. — Chemin
de fer.
- 12—Ne pas dire. — Articula-
tion de l'humérus avec la
ceinture scapulaire.

Verticalement

- 1—Récemment.
- 2—Ouvrier typographe char-
gé de l'imposition. — Roue
à gorge d'une poulie.
- 3—Bâtiments où l'on tue les

animaux destinés à la con-
sommation. — Lettre grec-
que.

- 4—Desir ardent. — Fluide sub-
til remplissant, selon les
Anciens, les espaces si-
tués au-delà de l'atmos-
phère terrestre.
- 5—Consonnes jumelles. — Nou-
veau-Mexique. — Sans mé-
lange (fém.).
- 6—Article espagnol. — Austé-
rité.
- 7—Seul. — Lui. — Qui n'est
pas cuit.
- 8—Policier. — Fut dans l'in-
certitude sur la réalité
d'un fait.
- 9—Personne qui revêt après
une autre. — Se rendra.
- 10—Epoque. — Arbuste à fleurs
blanches odorantes.
- 11—Te rendras. — Boeuf à
bosse. — Lui.
- 12—Épaisse, serrée. — Qui rend
service.

Solution de samedi

1. VAISSELLERIE
2. EMMETTERIC
3. LUIRE NAIL
4. OIT SANDRE
5. UREE MOEURS
6. RUDE MIRE
7. EPINCADEN
8. ROCHE RIANTE
9. QUOTIDIEN
10. RUINERANTE
11. PERLAIGURU
12. TAEL SERTIER

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT BÉRUBÉ
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER
8240 AIMÉ-RENAUD
ST-LEONARD Mtl, 38
3 2 4 - 2 5 8 0

LAURENT LAMY
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER
788, Wilder
Montréal 8 - 737-1953

ARCHITECTES

LOUIS CARRIER
ARCHITECTE
2785 boul. LAURIER
QUÉBEC 10 - P.Q.
TÉL.: 651-0982

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTREAL - 866-9854

Les architectes **LONGPRÉ**
MARCHAND
GOUDREAU
DOBUSH
STEWART
BOURKE

NETTOYEUR P.M.

Service d'une heure
au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

CONTRÔLEUR D'USINE

Une entreprise de fabrication
appartenant à un groupe international
et travaillant pour le marché canadien
et l'exportation offre une situation
d'avenir à un jeune cadre comptable
ambitieux.

Le candidat choisi devra posséder
les qualifications suivantes:

- un titre ou un diplôme en comp-
tabilité
- au moins six années d'expérience
dans l'industrie, dont au moins deux
en tant que superviseur ou cadre
intermédiaire
- une bonne connaissance générale
en informatique (3ième génération),
une grande confiance en soi, et le

5, place ville marie, montréal 113

membre de l'association canadienne des conseillers en administration

École secondaire reconnue recherche
PROFESSEURS
DE DACTYLOGRAPHIE ET D'ANGLAIS
Qualifications requises
S'adresser à:
Case 1496, Le Devoir

La Compagnie de Transformateurs Philips Ltée
Saint-Jérôme, Québec
INGÉNIEUR INDUSTRIEL

LE POSTE:
Établir des méthodes de travail et voir à leurs applications.
QUALIFICATIONS:
- Diplôme d'ingénieur
- Expérience nécessaire: étude temps et mouvement (MTM)
- 5 ans d'expérience dans fabrication de matériel électrique ou
domaine connexe.
SALAIRE:
- À déterminer selon l'expérience
- Avantages sociaux
Envoyer curriculum vitae à:
Guy Djandji, Responsable du personnel,
5930, Côte de Liesse, Montréal 307

L'Hôpital des Laurentides
recherche
CHEF-COMPTABLE

Fonction:
Sous l'autorité du directeur financier, prendre charge complète du
service de la comptabilité et en assurer le bon fonctionnement.

Exigences:
Diplôme universitaire en comptabilité: C.A., C.G.A., R.I.A. ou for-
mation équivalente ou 10 ans d'expérience en comptabilité dont 5
ans dans un poste de responsabilités, de préférence dans le secteur
hospitalier.
La connaissance de l'informatique serait souhaitable.

Faire parvenir curriculum vitae détaillé à:
Directeur du personnel
Hôpital des Laurentides
L'Annonciation, Comté Labelle, Qué.

ASSISTANT GÉRANT D'USINE
Traitement annuel initial \$ 10,000.

LE POSTE:
Assumer la responsabilité d'assistant gérant d'usine, responsable
de la fabrication, au sein d'une compagnie manufacturière des
plus progressives.
- Pour bien remplir ce poste, le candidat devra avoir un grand souci
du détail.
- Si après une période d'essai d'environ 3 mois, le candidat fait preuve
de qualités exceptionnelles, il sera promu au poste de Gérant
d'usine avec rémunération accrue. L'usine est située dans l'est de
l'île de Montréal.

LE CANDIDAT:
- Ingénieur diplômé (ou équivalent), de préférence bilingue, doit
posséder plusieurs années d'expérience dans la fabrication en
grande série de produits métalliques. Ce poste intéressera le me-
neur d'hommes qui recherche l'occasion de relever des défis nou-
veaux et d'atteindre un niveau supérieur de responsabilité avec
rémunération proportionnelle.

Écrire Case 1947, Le Devoir

Commission Scolaire Catholique de Granby
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

FONCTIONS:
Le secrétaire général relève directement du directeur général.
Il fait partie de l'équipe de gestion des cadres supérieurs.
Il assume toutes les responsabilités que lui confie le directeur général.
Il est en particulier responsable des activités suivantes:
a) les archives
b) les relations internes
c) les relations extérieures
d) les relations de travail (conventions collectives, etc.)
e) les services au personnel:
■ quant aux effectifs: - recrutement
- engagement
■ quant au perfectionnement:
- formation en poste
- stages de formation
■ quant au contrôle:
- absences
- suppléance
f) le recensement
g) les élections

QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire dans l'un des domaines suivants:
- en sciences administratives
- en relations humaines
- en relations de travail
- ou autres sciences connexes

OU
posséder une formation secondaire et avoir une vaste expérience
administrative dans un domaine connexe.
TRAITEMENT:
Selon les qualifications et l'expérience.

Prière d'adresser votre curriculum vitae complet, avant le 14 juin
1971, à:

M. Georges Zigby, Directeur Général,
Commission Scolaire Catholique de Granby,
C.P. 325, 385, rue Principale,
Granby, Québec.

désir de contribuer à l'exécution
d'un programme dynamique de
développement de l'entreprise

■ bilinguisme
En plus de ses fonctions de contrô-
leur, le candidat choisi participera
activement, avec d'autres chefs de
services importants, à la mise au point
et à l'application de programmes à
court et à long termes.

Les possibilités d'avenir sont ex-
ceptionnelles. Salaire initial: \$15,000
à \$16,000 environ. Ce poste est situé
dans les Cantons de l'Est.

Les réponses, qui seront traitées
avec toute la discrétion voulue,
devront porter l'inscription "Dossier
no 209" et être adressées à

Price
Waterhouse
et Associés
conseillers en administration

La Société Sunderland, Preston, Simard et Associés Ltée
a besoin
d'URBANISTES et TECHNICIENS
pour travailler sur une variété de projets très intéres-
sants.
Salaire selon les qualifications et l'expérience.
Conditions de travail excellentes.
Écrire à:
4999 ouest, rue Ste-Catherine, suite IG
Montréal 215

NORTH SHORE BOARD OF EDUCATION
160 Spruce Street, Elliot Lake, Ontario
sollicite des demandes de la part de
candidats qualifiés pour les postes suivants:
ÉCOLE SECONDAIRE DE ELLIOT LAKE
E. Dixon, Directeur
Elliot Lake Secondary School
Tél.: (705) 848-7162
• géographie
• Éducation Physique (filles)

Échelle de salaires: de \$7,800 à \$15,600.
Le Conseil paie 66 2/3% de l'O.H.S.C., O.H.S.I.P., assu-
rance médicale de la Croix Bleue; 250 journées de mala-
die cumulatives; assurance-vie.
Les professeurs sont priés de soumettre leur candidature
au directeur concerné.
B.M. Smith, Directeur de l'Éducation
W.C. Eaket, Président

TRÉSORIER

L'entreprise:
Engagée dans la transformation d'un produit de base, cette entre-
prise canadienne établie depuis 1919, est située sur la rive sud de
Montréal.

La fonction:
Sous l'autorité immédiate du gérant général, le titulaire du poste a la
responsabilité de préparer le budget annuel et les états financiers
mensuels. De plus, il a la surveillance du personnel de bureau et
contrôle le crédit et les mouvements de trésorerie.

Le candidat:
Agé de 30 à 40 ans, le candidat bilingue possède une expérience
d'au moins 5 ans dans un poste similaire. Préférence sera accordée
aux candidats ayant déjà le titre de R.I.A. ou C.G.A. ou poursuivant
des cours du soir pour l'obtenir.

Le salaire sera déterminé en fonction des qualifications, du potentiel
et de l'expérience acquise.

Toute candidature sera traitée sur une base confidentielle.
Les candidats intéressés feront parvenir leur curriculum
vitae mentionnant âge, formation, expérience et salaire
désiré à:

Case 1495, Le Devoir

La Commission Scolaire Régionale Maisonneuve
a besoin de professeurs féminins ou masculins en
ANGLAIS - LANGUE SECONDE
ÉDUCATION PHYSIQUE
pour septembre 1971

Critères d'admissibilité:
- Être légalement qualifié (e)
- Être spécialisé (e) en éducation physique
- Savoir parler l'anglais couramment et correctement (pour profes-
seurs d'anglais, langue seconde)
La préférence sera accordée aux candidats ayant fait ou poursuivant
des études spécialisées en éducation physique ou en linguistique
appliquée à l'enseignement des langues secondes.

Traitement: Selon l'entente provinciale.
Toute demande doit être accompagnée:
- d'un curriculum vitae
- des pièces justificatives correspondant aux renseignements donnés.

Prière de faire parvenir votre demande à:

Directeur du personnel,
3650, boul. Lévesque,
Chomedey, Ville de Laval, Qué.

Commission Scolaire Catholique de Granby
DIRECTEUR DES SERVICES
FINANCIERS ET DES
SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT

FONCTIONS:
Le directeur de ces services relève directement du directeur général.
Il fait partie de l'équipe de gestion des cadres supérieurs.
Il assume toutes les responsabilités que lui confie le directeur général.
Il est en particulier responsable des secteurs d'activités suivants:

- Trésorerie:**
 - perception
 - sources de fonds
 - comptabilité
 - vérification
 - budget
 - états financiers
- Contrôle:**
 - systèmes, méthodes et procédures
 - projets et constructions
 - opération (chauffage, etc.)
 - entretien et réparations
 - entretien ménager
 - camionnage
 - sécurité
- Aménagement:**
 - achats
 - entreposage
 - inventaire
 - organisation
 - opération
 - magasins scolaires
 - restaurants, casse-croûte, distributrices
- Approvisionnement:**
- Transport:**
- Services auxiliaires:**
- Services communautaires:**
 - utilisation des locaux en dehors des
heures de classe.

QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire dans l'un des domaines suivants:
- en sciences administratives
- en comptabilité
- ou autres sciences connexes

OU
posséder une formation secondaire et avoir une vaste expérience
administrative dans un domaine connexe.
TRAITEMENT:
Selon les qualifications et l'expérience.

Prière d'adresser votre curriculum vitae complet, avant le 14 juin
1971, à:

M. Georges Zigby, Directeur général,
Commission Scolaire Catholique de Granby,
C.P. 325, 385, rue Principale,
Granby, Québec.

COMPAGNIE DE CARTOGRAPHIE
située à Montréal, établie depuis de nombreu-
ses années, recherche
Superviseur pour son
bureau de cartographie

Exigences:
- Expérience minimum de 10 ans en cartographie,
reproduction.
- Bilingue.
Salaire: Suivant compétence.
Adresser curriculum vitae à:
Case 1493, Le Devoir

COLLÈGE ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
C.E.G.E.P.
recherche des professeurs en
MATHÉMATIQUES
pour l'année scolaire 1971-72

EXIGENCE MINIMUM:
B. Sc. spécialisée en mathématiques ou l'équivalent.
N.B. Nous prions ceux dont nous avons déjà les dossiers,
de ne pas renouveler l'envoi de ceux-ci.

Veuillez faire parvenir curriculum vitae complet, au plus tard vendredi,
le 4 juin 1971, à:

Jules Roy, secrétaire général,
Cégep St-Jean-sur-Richelieu,
C.P. 310,
Saint-Jean, Québec,
Tél.: 347-5301

La Commission Scolaire Régionale Deux-Montagnes
recherche les services
D'UNE ORTHOPHONISTE

QUALIFICATIONS:
Niveau universitaire
EXIGENCES:
1. Servir de consultant auprès des professeurs
2. Voir au traitement du langage des enfants du pre-
mier cycle
3. Voir au traitement de certains cas: bégaiement,
dyslalie, bédouillement, etc.

SALAIRE:
Selon l'échelle de la commission.
Toutes personnes intéressées doivent communiquer avec la Direction
du Personnel, avant le 7 juin 1971 à l'adresse suivante:
C.S.R. Deux-Montagnes,
C.P. 298, Cité Deux-Montagnes,
Tél.: 473-4694, poste 237

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CHARLEVOIX
recherche les services
D'UN PRINCIPAL ET D'UN PRINCIPAL-ADJOINT
Pour le Campus de Baie St-Paul

(environ 1200 élèves répartis dans trois (3) immeubles)

FONCTION DU PRINCIPAL:
- Il aura la responsabilité générale de tout le Campus
- Il devra plus particulièrement continuer l'organisation
du décloisonnement prévu pour septembre 1971 du
secondaire I regroupé
- Il sera assisté par deux principaux-adjoints.

FONCTION DE L'ADJOINT:
- Elle sera définie par le principal.
TRAITEMENT ET AVANTAGES:
- Selon l'Entente des principaux et des principaux-
adjoints.

EXIGENCES:
- Brevet "A" ou son équivalent;
- Connaissances ou aptitudes en administration scolaire
préférables;
- Cinq (5) années d'expérience dans l'enseignement
dont trois (3) au secondaire;
N.B. Pour le principal, l'expérience à la direction
d'une école secondaire sera considérée.

- Référence à l'article (5 - 8.08) de l'entente provinciale
des enseignants;
- Connaissances pertinentes en regard de l'organisation
du nouveau cours secondaire.

ENTRÉE EN FONCTION:
- Le 1er juillet 1971

Les intéressés doivent faire parvenir leur demande par écrit accom-
pagnée de leur curriculum vitae et des documents à l'appui, pour le
9 juin 1971, à l'adresse suivante:

Commission Scolaire Régionale Charlevoix,
A/s Directeur du personnel, C.P. 368,
Pointe-au-Pic (Charlevoix), Qué.

Le Conseil Scolaire
de
Prescott et Russell
OFFRES D'EMPLOIS

pour septembre 1971

PROFESSEURS POUR LES ÉCOLES SECONDAIRES

CASSELMAN:
1 Mathématiques (10e - 11e) et Sciences (9e)

CASSELMAN et EMBRUN:
1 Arts industriels: menuiserie, électricité élémentaire et dessin
industriel
1 Arts plastiques (mi-temps)

HAWKESBURY:
1 Géographie (9e et 12e) et Mathématiques (10e)
1 Sciences (10e et 11e) (mi-temps)

PLANTAGENET:
1 Arts industriels: menuiserie et dessin industriel

ROCKLAND:
1 Éducation physique (garçons)
1 Éducation physique (filles)
Ces deux professeurs devront se partager un peu de sciences-junior.

VANKLEEK HILL:
1 Économie domestique (9e-10e-11e et 12e)
1 Mathématiques (9e-10e et 13e)
1 Géographie (mi-temps)

TRAITEMENT:
- de \$7,000 à \$14,950 (échelle de 1970-71) selon l'expérience
et la classification professionnelle (faite par les associations
professionnelles ontariennes des professeurs).
- bénéfices marginaux excellents (assurance-groupe salaire et
vie, médicale et hospitalisation, congés de maladie, sécurité
d'emploi après la période initiale)

DÉTAILS PARTICULIERS
S'il vous plaît adresser votre demande écrite, avec numéro de
téléphone, curriculum vitae et références:

Le surintendant du personnel,
Conseil scolaire de Prescott et Russell,
372, rue Bertha,
Hawkesbury, Ontario,
(613-632-4118 (9))

NOUS N'ACCEPTONS PAS LES APPELS À FRAIS VIRÉS

la semaine

Maisons de courtage

Optimisme modéré face à la conjoncture

Une des principales raisons qui ont fait que les cours ont reculé presque constamment depuis plusieurs semaines est l'incertitude des investisseurs quant à la conjoncture économique canadienne et nord-américaine en général. Il n'est en effet pas facile de se prononcer sur la question; cependant, certaines maisons de courtage ont demandé à leur service de recherches de le faire. Les conclusions de ces derniers ont été résumées dans les bulletins mensuels de ces firmes, et voici des extraits particulièrement intéressants de certains de ces bulletins qui se prononcent sur les tendances du marché:

Dominion Securities:

"Nous demeurons optimistes quant à un déclin encore plus prononcé des taux d'intérêt à long terme au deuxième trimestre de 1971, en dépit du recul occasionné par le renversement inusité et de courte durée de la politique des taux d'intérêt de la banque centrale. Bien que nous ne nous attendions pas à un retour vers un taux d'inflation élevé au cours du second trimestre, nous n'espérons pas non plus une réduction majeure de celui-ci. Le taux d'inflation pourrait fort bien continuer à décliner en 1972. On s'attend que la politique monétaire demeure libérale aux États-Unis comme au Canada. Ce facteur, et l'amélioration progressive de la conjoncture économique nous amènent à conseiller aux investisseurs de demeurer pleinement investis, car nous ne nous attendons pas à des corrections importantes des cours. Nous prévoyons cependant un plateau, dans la région 900-950 (du Dow-Jones), précédant un mouvement vers des niveaux plus élevés."

Morgan, Ostiguy & Hudon

"La reprise économique au Canada manque encore de vigueur, mais les craintes d'une

réactivation de l'inflation se sont accrues. On n'entrevoit pas le signe d'une forte reprise dans les prochains mois. Les facteurs positifs proviendront de la construction domiciliaire, du secteur public et des exportations. La consommation des particuliers devrait commencer à se développer bientôt; par contre les investissements des entreprises ne s'accroîtront probablement pas avant le milieu de l'année. Le chômage se résorbera graduellement pour atteindre un taux moyen de 6% pour toute l'année 1971. Le PNB devrait s'accroître en 1971 de 7½ à 8% si le premier trimestre est ferme. Les profits pourraient s'accroître de 5 à 10%; il est à peu près certain que la productivité s'améliorera cette année, mais les hausses salariales continuent d'alourdir les coûts. En définitive, le niveau des profits dépendra principalement de l'accroissement de la consommation privée. Le niveau des taux d'intérêt à court terme aux États-Unis, commence à se relever; il n'est donc plus nécessaire d'accroître les pressions à la baisse de ceux-ci au Canada afin de protéger le dollar. Nous recommandons aux clients de

s'engager complètement".

Molson, Rousseau & Cie.

"L'écart entre les taux (d'intérêt) des instruments de crédit à court et à long terme est extrêmement large sur le continent; il pourrait s'élargir davantage dans le cas des courtages écheant, comme en fait foi la différence entre le rendement des actions et celui des obligations. Les taux d'intérêt à long terme ont connu pour assez longtemps leur niveau minimal. Les taux à court terme peuvent demeurer bas pour le moment. Avec la perspective immédiate d'une économie languissante on se doit de surveiller de près un marché qui a haussé de façon exceptionnelle depuis un an et de se rappeler qu'il reflète toujours un sentiment prédominant de cupidité ou d'appéhension selon le cas. Nous conseillons d'investir dans des entreprises qui n'ont pas à combattre le problème de la pollution, qui entraînent un drainage continu des profits."

Richardson Securities

"Au total, la tendance du marché demeure encourageante. Il y a peu de doutes que l'indice Dow-Jones franchira sous peu le seuil de 1.000. Ici

au Canada, plusieurs indices boursiers ont beaucoup de chemin à faire afin d'atteindre, comme le Dow-Jones, de nouveaux sommets. Peut-être nos marchés progresseront-ils plus rapidement après la présentation du budget fédéral, attendu au début de juin.

Bouchard & Co.

"Il est très probable que la deuxième moitié de l'année 1971 s'avère fertile en événements et les bourses d'Amérique du Nord devront faire face à plusieurs épreuves. Nous devons donc être prudents devant la lente reprise des affaires et du resserrement des taux de crédit à court terme. Nous approchons une période primordiale au Canada — une décision doit être prise dans environ trois semaines en ce qui concerne le Livre Blanc sur la Fiscalité, et ceci aura une profonde influence sur le marché. Il serait préférable de ne pas "attendre et espérer" mais de retirer les fonds du marché en effectuant ses bénéfices, aussi minimes qu'ils soient, et même des petites pertes, tout ceci dans l'intérêt de libérer le capital pour des achats dans l'avenir, ou pour protéger le capital contre une diminution à court terme."

financière

NOUVEAUX ASSOCIÉS CHEZ CLARKSON GORDON & CIE



Roger Germain, C.A.



Gérard Limoges, C.A.

Les associés de Clarkson, Gordon & Cie ont le plaisir d'annoncer l'admission dans leur société, à titre d'associés, de Monsieur Roger Germain, C.A., résident du bureau de Montréal, et de Monsieur Gérard Limoges, C.A., résident du bureau de Québec.

Revue boursière

L'absence de nouvelles a suffi à provoquer une chute des cours

par La Presse Canadienne

Peu de choses à annoncer aux investisseurs, si ce n'est que la majorité des valeurs boursières canadiennes a connu, au cours de la semaine dernière, un léger fléchissement. Au tout début de la semaine, les aciéristes accusaient des hausses particulièrement importantes. Mais au cours de la semaine, les conséquences inflationnistes de ces hausses ont dû être arrêtées, entraînant aussi une baisse des prix dans tous les secteurs.

Au cours de la semaine, les industrielles de la Bourse de Toronto ont baissé de 2,02 et cotaient 178,65.

Les transactions étaient peu nombreuses, puisque la majorité des investisseurs attendaient une sorte de relance des valeurs boursières et un regain de l'achat.

A Toronto, le volume se chiffrait par 7,63 millions d'actions, au regard de 10,57,

la semaine précédente. Il convient cependant de rappeler que la Bourse canadienne était fermée, lundi, fête de la reine Victoria.

Le volume composé de la Bourse de Montréal et de la Bourse canadienne a baissé de 1,86 et cotaient, à la fermeture, 174,73.

Le volume total des deux Bourses était de 5,18 millions d'actions.

Pour ce qui concerne l'or, il variait légèrement selon les récentes pressions exercées sur le dollar américain par le flottement du mark allemand.

A Toronto, l'or a perdu 7,77 points. A la fermeture, il cotaient 178,94, soit son plus bas niveau depuis le 16 février.

A New York, la moyenne des industrielles de Dow Jones a baissé de 14,06 points, et cotaient, à la fermeture, 907,81. A Wall Street, le volume était de 66,03 millions, au regard de 70,79 millions, la semaine précédente.

Les transactions, dans le domaine des pétroles de l'ouest, étaient exceptionnellement peu nombreuses.

Le seul événement digne de mention survenu au cours de la semaine concerne une décision rendue par le Comité des services publics de l'Alberta, de réduire le taux de retour permis par l'Alberta Gas Trunk de 1,2 pour cent

\$205 millions pour Boeing et Lockheed

WASHINGTON (AFP) — Deux des firmes aéronautiques américaines les plus touchées par la réduction des dépenses fédérales, Boeing et Lockheed, viennent de recevoir un "ballon d'oxygène" de l'administration sous la forme de nouveaux contrats du Département de la Défense, totalisant 205 millions de dollars.

Pour sa part, Boeing, qui a été particulièrement touché par l'arrêt, le mois dernier du projet du transporteur supersonique SST, s'est vu attribuer un contrat de 81,7 millions de dollars pour la fourniture de dix neuf Boeing 737 modifiés.

BOMBARDIER LIMITÉE



Jean Rivard

Me Charles Leblanc, C.R., vice-président exécutif de Bombardier Limitée, est heureux d'annoncer la nomination de Me Jean Rivard, L.L.L., au poste de secrétaire de Bombardier Limitée et directeur des services légaux et assurances. M. Rivard est au service de la compagnie depuis mai 1969 à titre de conseiller juridique.

Bourse de

Toronto

Hausse des commissions?

Environ un tiers des 100 maisons de courtage membres de la Bourse de Toronto ont dû encaisser des pertes en 1970; c'est pourquoi la bourse va tenter durant le prochain exercice financier de faire approuver des changements, soit une hausse, aux taux des commissions sur les transactions.

C'est ce qu'a fait savoir M. J.R. Kimber, président de la Bourse de Toronto, au cours d'une conférence de presse, donnée à l'issue de la réunion annuelle des gouverneurs.

M. Kimber a refusé de prédire quels effets pourraient avoir une hausse des commissions sur les petits investisseurs individuels. Il a cependant rappelé qu'il était difficile d'apporter de grands changements aux commissions exigées des institutions financières, soit les compagnies d'assurance, les fonds mutuels, les banques et les sociétés de fiducie, car les bourses canadiennes doivent maintenir des taux de commission compétitifs avec ceux des bourses américaines.

Autrement, les dites institutions iront sur les marchés américains. La livraison de ces wagons de l'usine de Hawker Siddeley Canada Limited, à Trenton, N.E., doit débuter vers la fin de 1971.

CP Rail

CP Rail a confié à Hawker Siddeley Canada une commande de l'ordre d'environ \$7,5 millions pour la construction de 410 wagons découverts en acier.

Les wagons en forme de bain d'une capacité de 100 tonnes seront affectés en majorité au service de Fordong Coal Limited pour le transport du charbon par trains-blocs dans l'ouest du Canada, entre l'emplacement de la mine, à 30 milles au nord de Natal, C.B., et le superport de Roberts Bank, près de Vancouver.

Fordong est engagée par un contrat de 15 ans — à compter d'avril 1972 — à livrer 45 millions de tonnes de coke à des aciéries japonaises.

La livraison de ces wagons de l'usine de Hawker Siddeley Canada Limited, à Trenton, N.E., doit débuter vers la fin de 1971.

la chronique de Marcel Clément

Bien que l'intérêt courera, demain, sur les Obligations d'Épargne du Québec, on peut en acheter jusqu'au 15 juin.

A partir de demain, le 1er juin, 1971, les nouvelles Obligations d'épargne de la Province de Québec commenceront à porter intérêt jusqu'au dernier jour du mois précédant l'encaissement ou, au plus tard, jusqu'au 1er juin 1981. Leur vente a débuté le 17 mai et, selon maints rapports, elles sont bien absorbées par le public — elles l'auraient été davantage, si ces mêmes valeurs avaient comporté l'avantage que leur encaissement de coupons serait déductible de l'impôt provincial. Ottawa n'a-t-il pas consenti, pendant la dernière guerre, maints avantages à ceux qui voulaient pratiquer l'économie, selon les formules stipulées? Comme on sait, la livraison des nouvelles obligations d'épargne du Québec se fait depuis le 17 mai 1971, et on notera que l'on peut les acheter jusqu'au 15 juin inclusivement, au comptant et sans intérêt. Ce dernier devra être payé lors de toute commande d'achat, donnée après cette date; c'est-à-dire que le chèque devra tenir compte des 15 jours d'intérêt couru. Que ceux qui n'ont pas encore donné leur commande, s'empressent donc de le faire, d'autant plus que du 7% n'est pas à dédaigner. C'est ce taux pour la 1ère année, puis c'est du 7,25% pour la 2ème et 3ème année et du 7,50% pour les 7 dernières années, d'où un rendement approximatif à l'échéance de 7,37%. Offertes en coupures de \$50, \$100, \$500, \$1.000 et \$5.000, elles conviennent donc à toutes les bourses. Elles devraient être achetées particulièrement par les petites gens, qui ont be-

soin d'être protégés contre les chevaliers d'industrie... qu'ils se gardent donc de les échanger, par la suite, contre valeurs à garantie moindre ou même douteuse, car, nous savons fort bien que cela s'est pratiqué et continuera de se pratiquer de la part de certains vendeurs peu scrupuleux, ne recherchant que leurs commissions et nullement l'intérêt des petites gens avec qui ils sont en contact. Il n'y a rien comme les obligations d'épargne comme sécurité du capital, comme liquidité en cas de nécessité, parce qu'elles sont encaissables à 100%, en tout temps.

La Bourse, un risque calculé

Les Editions de l'Homme Ltée viennent de publier "LA BOURSE, UN RISQUE CALCULÉ" par Albert Lambert. Ce volume de près de 200 pages arrive à son heure, car, notre expérience de 42 ans, à titre de rédacteur financiers de 3 quotidiens locaux, nous permet de dire qu'Albert Lambert a fait preuve d'une saine compréhension du jeu de la Bourse. Certains n'aiment guère ce mot "jeu", mais notre expérience nous permet de dire que ce n'est pas un vain mot, et que plusieurs jouent sur les stocks spéculatifs, comme ils gagent aux courses de chevaux, et, il va sans dire, que dans les 2 cas, il y a plus de perdants que de gagnants. Il faut certes, distinguer ceux qui font des investissements de ceux qui spéculent. Les obligations, les actions privilégiées offrent, ainsi plus de garanties que les actions ordinaires, particulièrement les titres pétroliers et miniers bas cotés. Tout spéculateur bien avisé et même tout investisseur averti se devrait de parcourir le livre précité, d'autant plus qu'il y est traité, en outre,

des droits de souscription (purchase warrant) des call and put, du straddle, des valeurs convertibles, des ventes à découvert à la Bourse, aussi logiques que toute autre vente commerciale, des fonds mutuels, des denrées, etc. En ce qui concerne les Fonds mutuels, que l'on se garde de perdre de vue que leur comportement dépend de la tendance du marché et qu'il faut se gar-

der de les considérer comme investissement de tout repos. Il est, aussi, question dans le livre de M. Lambert des rapports cours-bénéfices, dividendes, rendements des valeurs, etc. soit autant de facteurs dont il faut tenir compte dans toute acquisition de titres. Pour ceux qui connaissent bien le mécanisme des opérations

Suite à la page 13

des compagnies... en bref

Bigelow Canada

Bigelow Canada Limitée est en voie de compléter l'organisation de son propre service de mise en marché qui sera rattaché directement à la fabrique et au siège social de Sainte-Agathe, selon l'annonce faite aujourd'hui par M. Robert B. Jennings, président du Conseil et chef de la Direction de l'entreprise. Le nouveau service sera en pleine exploitation dès la fin de juin.

Le 14 mai, Bigelow-Sanford Inc. a fait l'acquisition des 50 p. cent d'intérêts que Neonex International détenait dans Bigelow Canada. La transaction sera complétée le 25 juin. Dans l'intervalle, selon l'accord entre les parties, les dépositaires de Bigelow Canada seront desservis par le distributeur actuel, Imbrex Limitée, une filiale de Neonex. Vu la décision d'Imbrex de discontinuer la distribution dans les provinces de l'ouest, Bigelow Canada, comme mesure temporaire, a fait des arrangements avec les représentants locaux d'Imbrex pour assurer la continuation du service aux dépositaires.

Chrysler Corp.

Le troisième manufacturier d'automobile en importance aux États-Unis, Chrysler Corp. vient d'annoncer qu'il allait fermer complètement et de façon permanente son usine de montage de Los Angeles. La fermeture de l'usine entraînera la mise à pied de 1.200 personnes! Chrysler a fonctionné en 1970 à 70% de sa capacité totale de production, et la compagnie espère que la fermeture de l'usine de Los Angeles lui permettra d'utiliser plus efficacement ses six autres usines aux États-Unis. L'usine de Los Angeles a une capacité de production de 100.000 véhicules par année et on avait parlé en 1969 de porter cette capacité à 200.000 véhicules. Les travaux en ce sens ont cependant été rapidement abandonnés et aux dernières nouvelles, l'usine ne fonctionnait qu'à 35% de sa capacité, soit l'équivalent de 2½% de la capacité totale de Chrysler. L'invasion du marché américain par les autos étrangères est une des causes invoquées par la direction pour justifier sa décision tout comme le retard technologique qu'accuse le matériel de l'usine.

Le CN

Le Canadien national vient d'inaugurer à Charny, en face de Québec, son centre de distribution d'automobiles aménagé au coût de \$250.000, et d'une capacité de 3.000 voitures. Une rampe à commande électro-

que est utilisée pour le déchargement des wagons porte-automobiles dans le parc qui compte deux voies de service d'une longueur de 2.300 pieds et reliées aux installations de triage de Joffre, un carrefour ferroviaire de première importance. Actuellement, cinq compagnies d'automobiles ont conclu une entente avec le CN pour l'utilisation des facilités de Charny tandis que des négociations avec d'autres manufacturiers d'automobiles,

tant au nord-américains qu'euro-péens et asiatiques, sont en cours et sur le point d'aboutir à des ententes.

Royal Trust

Le profit consolidé, net d'impôts, de The Royal Trust Company Mortgage Corporation et de sa filiale, The Industrial Mortgage and Trust Company, pour le premier trimestre de 1971 s'est chiffré à \$327.000. Le profit pour la période correspondante en 1970 s'était élevé à \$198.000.

Bombardier Ltée.

La compagnie est sur le point d'entreprendre la première étape de son programme de pénétration du marché de la motocyclette. En effet, M. Michel Cloutier, adjoint au président chez Bombardier a annoncé que la compagnie allait mettre en marché au Québec, et dans certaines régions de l'Ontario et de la Nouvelle-Angleterre (qui seront traitées comme des "test markets") 7.500 motocyclettes tout terrain, étape qui précéderait le lancement de motocyclettes conventionnelles dont le marché appartient actuellement presque en totalité à des firmes étrangères (japonaises, anglaises, américaines etc.).

M. Cloutier qui a défini le marché de Bombardier comme celui des véhicules de plaisir et de loisir considère qu'à ce point de vue, tout comme du point de vue croissance du marché, réseau de distribution, entretien etc., Bombardier pourrait retirer d'intéressants bénéfices dans le secteur de la motocyclette. L'ex-doyen de la faculté d'administration de Sherbrooke estime toutefois que la première priorité chez Bombardier, c'est de consolider la position de la compagnie dans le domaine de la motoneige. Pour lui, celui-ci n'a pas atteint le stade de la maturité, il est encore en pleine effervescence et le fait que des phénomènes comme l'apparition des marques privées et la répartition du marché entre quelques firmes bien établies ne se soient pas produits, semble confirmer son impression.

Selon M. Cloutier, Bombardier prépare depuis longtemps son entrée dans le domaine de la motocyclette, et le président de la compagnie, M. Laurent Beaudoin est allé à plusieurs reprises au Japon pour examiner les possibilités d'entente avec des manufacturiers de ces pays. Bombardier entend exploiter seule le domaine de la motocyclette tout terrain sur une base de concurrence interne. Actuellement, les motocyclettes tout terrain sont assemblées par une division de la compagnie, une autre devant être chargée des motocyclettes conventionnelles. La décision d'entrer dans la fabrication de ces dernières serait pratiquement prise, les résultats des "marchés isolés" (test markets) étant sans doute l'ultime indicateur.

Bombardier espère pouvoir se servir de son intégration verticale dans le domaine de la moto-neige et la transporter dans le domaine de la motocyclette. Actuellement, c'est la maison Agrati-Garelli de Milan en Italie qui fabrique les pièces des véhicules tout-terrain.

PROVIGO INC.

(autrefois Couvrette & Provost Ltée)

(Incorporée en vertu des lois de la province de Québec)

Avis de convocation d'une assemblée

des détenteurs de débiteurs 6% à

fonds d'amortissement, Série "A"

Aux détenteurs de débiteurs 6% à fonds d'amortissement,

AVIS est par les présentes donné à l'effet que le 23 juin 1971, à dix heures de l'avant-midi (heure avancée de l'est), à l'hôtel Reine Elizabeth, salon Péribonka, 990, ouest boulevard Dorchester, Montréal, Québec, Canada, sera tenue une assemblée des détenteurs de débiteurs 6% à fonds d'amortissement, Série "A" (les "débiteurs Série "A") de PROVIGO INC. (autrefois Couvrette & Provost Ltée) (la "Compagnie"), en vertu des dispositions d'une convention de fiducie (la "fiducie") passée devant Me Lionel Leroux, notaire, entre la Compagnie et Trust Général du Canada, en sa qualité de fiduciaire de la "fiducie" et dont la date officielle est le 15 janvier 1965, dans le but d'étudier et, s'il est jugé à propos, d'adopter, tel que soumis ou avec les modifications appropriées, une ou plusieurs résolutions extraordinaires conformément aux dispositions de l'acte de fiducie aux fins d'apporter aux dispositions de l'acte de fiducie des modifications qui seront proposées en substance comme suit:

1. Ajouter des dispositions créant une charge flottante sur les biens de la Compagnie et apporter les amendements nécessaires à cet effet;

2. Amender l'article 2.2, dans le but d'enlever le taux maximum (8%) d'intérêt permis pour les débiteurs additionnels qui pourront être émis en vertu de cet acte;

3. Modifier l'article 6.1.12.4, pour en préciser le texte et pour exclure de cet engagement les obligations sur prix d'achat et apporter les amendements nécessaires à cet effet;

4. Modifier les dispositions concernant la protection du fiduciaire, pour les rendre conformes aux exigences de "The Business Corporations Act, 1970" (Ontario), la rémunération du fiduciaire et apporter les amendements nécessaires à ces effets; et

5. Ajouter des dispositions permettant l'émission de débiteurs entièrement nominatifs.

Le texte complet des articles et des clauses que l'on veut abroger ou amender et le texte complet des clauses que la Compagnie propose de leur substituer, sont disponibles pour examen à la division des fiducies corporatives, Trust Général du Canada, 908 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, Canada.

La résolution extraordinaire exigera de plus de fiduciarie qu'il renonce à agir par suite de la non observance ou du non accomplissement de tout engagement ou de toute disposition de l'acte de fiducie qui aurait pu survenir avant la date de l'adoption de la résolution extraordinaire. Afin de donner effet à ce qui précède, cette résolution extraordinaire autorisera le fiduciaire à signer un ou des actes de fiducie supplémentaires.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'acte de fiducie en vue de lier tous et chacun des détenteurs de débiteurs Série "A", que l'un ou l'autre de ces détenteurs ait été présent ou absent, par l'adoption de toute résolution extraordinaire conformément aux dispositions de cet acte de fiducie et le fiduciaire sera alors tenu d'y donner effet.

Conformément aux dispositions de l'acte de fiducie et aux règlements passés par le fiduciaire:

1) Chaque détenteur immatriculé de débiteurs Série "A" pourra assister à l'assemblée et y voter ou pour par document écrit dûment signé nommer toute personne son mandataire pour assister et voter en son lieu et place à cette assemblée ou à toute assemblée adjournée.

2) Tout détenteur de débiteurs Série "A" non immatriculé qui désire être présent et voter à l'assemblée ou pour par procuration à l'assemblée sans produire ses débiteurs Série "A", pourra déposer ces derniers auprès de toute banque ou compagnie de fiducie ou de toute autre compagnie ou personne agréée du fiduciaire, et recevoir en échange un certificat de dépôt dont les dispositions satisferont le fiduciaire. Ce certificat de dépôt permettra au détenteur d'être présent et de voter à cette assemblée ou à toute assemblée adjournée ou de nommer des mandataires, aux fins de le représenter et voter en ces circonstances tout comme si la personne ainsi présente et votant soit personnellement soit par procuration, était le détenteur de fait des débiteurs Série "A", pour lesquels ce certificat a été émis. Le certificat de dépôt fera foi de son contenu. Les débiteurs Série "A" ainsi déposés seront remboursés sur demande après cette assemblée ou après tout adjournement d'icelle.

3) Il n'est pas nécessaire que le mandataire soit lui-même un détenteur de débiteurs Série "A". Des formules de certificats de dépôt de débiteurs Série "A" non immatriculés et de procurations avec les instructions requises peuvent être obtenues sur demande à la division des fiducies corporatives, Trust Général du Canada, 908 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, Canada. Montréal, ce 31 mai 1971

PROVIGO INC.

Le secrétaire,

Gérard Carrière

nous payons



d'intérêt sur les dépôts de 5 ans

la plus importante société de fiducie canadienne-française



909 ouest, bd. dorchester, montréal — 866 9641

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Vous pouvez utiliser ce coupon et le poster avec votre chèque à l'un de nos bureaux.

Ci-inclus mon chèque au montant de \$..... (minimum \$500.00) pour lequel vous voudrez bien émettre un certificat de dépôt garanti pour une durée de 5 ans, au

Nom de.....

No..... Rue.....

Ville.....

Signature..... Date.....

Willie Mays: la vie commence à 40 ans...et de deux autres défaites Expos

SAN FRANCISCO (Le Devoir) — On dit souvent que la vie commence à 40 ans. Pour Willie Mays, des Géants de San Francisco, il semble bien que ce soit vrai. Il a mis fin aux espoirs de Bill Stoneman de remporter une septième victoire, hier après-midi, avec le 638ème circuit de sa carrière, bon pour dix points en septième manche, pour procurer un gain de 5-4 à son équipe sur les Expos dans la première partie d'un programme double.

Mays, qui vient de célébrer son 40ème anniversaire de naissance il n'y a pas tellement longtemps, domine son équipe pour les points produits, avec 32. Il a également reçu 25 buts sur balles et il conserve une moyenne supérieure à .330 depuis le début de la saison. Et en croisant le marbre avec le 1.950ème point de sa carrière après son 10ème circuit de la saison, l'ancien "Say Hey Kid" a établi un nouveau record, sous ce chapitre, pour la ligue Nationale.

Le grand Willie s'est en quelque sorte vengé de Stoneman qui allait on ne peut mieux jusqu'à la fin de la saison. Mays avait mordu la poussière à ses deux premières présences au bâton en plus d'être retiré au champ intérieur la fois suivante. Stoneman n'avait accordé que trois coups sûrs avant cette fatidique septième où les vainqueurs ont croisé le marbre à trois reprises. Les Expos menaient 4-2 avant cette manche que Jim Rosario débütait avec son second coup sûr de l'après-midi. Les Géants n'en ont frappé que cinq au total dans la partie.

Après que Stoneman ait eu tenté Bobby Bonds, Rosario portait le compte 4-3 en croisant le marbre sur une erreur, cette fois de Gary Sutherland qui, en tentant de compléter un double-jeu sur une balle frappée par Speier, lança mal au premier. Mays devint surs avec le cinquième et dernier coup sûr des Géants immédiatement après cette erreur de Sutherland qui venait tout juste de remplacer Hunt, comme mesure défensive... (?)

Un autre record

En croisant le marbre pour la 1.950ème fois de sa carrière, à la suite de son 10ème circuit de l'année, Mays établissait un nouveau record de tous les temps dans la ligue Nationale, éclipse la marque détenue jusqu'à par Stan Musial, anciennement des Cardinals de Saint-Louis. On lui a d'ailleurs présenté le marbre, en hommage, après le programme d'hier.

Les Expos avaient pris l'avance tôt dans le match quand Ron Hunt, premier frappeur, a croisé le marbre après avoir frappé un double, pour commencer la partie, il était passé au troisième sur un retrait à l'intérieur et comptait sur un mauvais lancer du lanceur gagnant, Gaylord Perry, maintenant 6-2.

San Francisco, cinquième pour la moyenne offensive de la LN avec 254, des Expos sont huitièmes à 242, égalisa les chances à la fin de la même manche. Un but sur balles à Chris Speier et un double de Willie McCovey permettait cette égalité.

Les Expos revenaient à la charge pour prendre l'avance 2-1 au début de la troisième. Stoneman fut atteint dans le dos par son rival. Il s'est rendu au deuxième sur le sacrifice de Hunt et croisa le marbre sur un double du voltigeur de centre, Jim Fairley.

Fairley permettait aux siens de porter leur avance à 3-1 deux manches plus tard quand il fit encore compter Stoneman qui avait frappé un simple au champ centre. Fairley venait cette fois de réussir un simple. Rusty Staub a produit le quatrième point avec un double faisant compter Hunt.

1ère partie		SAN FRANCISCO (5)	
	ab	p	pp
Hunt, 2b	3	2	0
Sutherland, 2b	1	0	0
Fairley, cf	4	2	2
Staub, cd	4	2	1
Bailey, 3b	4	0	0
M. Jones, cg	2	0	0
Gy, cc	2	0	0
Gonger, 1b	4	0	0
Bateman, r	4	0	0
Wine, ac	4	0	0
Labey, fo	1	0	0
Stoneman, l	1	0	0
Marshall, l	1	0	0
Swoboda, fo	0	0	0
Totaux	34	13	5
Montreal	101	100	4
San Francisco	100	101	5

E-Dietz, Wine, LSB - Montréal 6, San Francisco 6. 2B - Hunt, McCovey, Fairley, Staub, Rosario. C: Mays (10). BV - Speier, S - Hunt.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Stoneman, 6-3	6	3	5	5	4	8
Marshall, 6-2	6	2	3	3	2	7
Perry, 6-2	6	2	3	3	2	7
J. Johnson	2	0	0	0	0	0
VS: J. Johnson, APL: Stoneman (par Berry)						
Bonds (par Stoneman), BP: Dietz, Temps: 1h 35. Assistance approximative: 16,000.						

Les éventuels vainqueurs ont enregistré leur second point, à la cinquième. Ce fut un point non mérité, suite à une erreur de Wine. Rosario débütait encore avec un double et se rendit au troisième quand Wine fit un mauvais lancer au deuxième en tentant de le prendre en défaut. Perry a été retiré au bâton pour la septième des huit retraits sur des prises de Stoneman dans la partie. Mais sur le retrait à l'intérieur de Bonds, Rosario comptait. Puis vint la désastreuse septième manche.

Ici et là...

Stoneman n'a jamais battu les Géants. Avec sa moyenne de points mérités de 2.39, avant la partie, il venait au neuvième rang de la ligue Nationale. Il a maintenant 82 retraits sur des prises en 86 manches. Il

vient tout juste derrière Ferguson Jenkins et Tom Seaver dans ce domaine.

La force des Géants est leurs lanceurs. Trois de leurs quatre débütants, Perry, Juan Marichal et Ron Bryant, présentent des MPM de moins de 3.00.

C'était la 124ème victoire de Perry contre 99 défaites... Il a été relevé par Jerry Johnson après sept manches. Ce dernier a la meilleure MPM de la ligue. Il savait sa sixième victoire et en compte lui-même cinq.

Les Géants venaient de remporter leur 19ème victoire en 25 parties à domicile depuis le début de l'année... ils sont le seul club de la Nationale à n'avoir pas été blanchis une seule fois depuis le début de la saison.

Avec Ken Henderson blessé, SF n'a plus que quatre autres voltigeurs, à la suite de l'échange du jeune et prometteur George Foster, à Cincinnati, samedi. C'est la raison pour laquelle les joueurs de l'équipe n'étaient pas trop fiers de cette transaction.

Gene Mauch a remplacé Jones par Day dès la quatrième manche quand le voltigeur de gauche n'a pas couru sur une troisième prise échappée par le receveur Dick Dietz.

Trois joueurs des Expos dans cette première partie ne frappaient seulement pas pour 200. Il s'agit de Day, Wine et Gosger... comment voulez-vous compter des points avec une telle offensive?

Gibson blessé?

ST-LOUIS (AP) — La direction des Cardinals de St-Louis a déclaré hier qu'elle attendrait encore vingt-quatre heures afin de placer le nom de Bob Gibson sur la liste des blessés pour une période de 21 jours.

Un deuxième examen du muscle tordu du vétérinaire artilleur de 35 ans demain, a forcé les Cards à ne pas prendre de décision avant aujourd'hui, bien que la blessure soit survenue samedi.

Jim Toomey, l'assistant directeur-général des Cards, a révélé que selon le docteur Stan London, "la blessure dont souffre Gibson ne serait peut-être pas aussi grave que le premier examen pouvait laisser supposer."

Toomey a ajouté que le médecin examinerait Gibson de nouveau demain, et qu'une décision sera alors prise.

Gibson, dont la fiche est de 4 victoires contre 5 échecs, s'est blessé à la cuisse droite en tentant d'éviter un lancer de l'artilleur Jim Nash, des Braves d'Atlanta.

Il a néanmoins réussi un simple pour être cependant retiré à la faveur d'un coureur d'occasion lorsque son instructeur s'aperçut qu'il ne pouvait plus courir.

SAMEDI

MONTREAL (3)		SAN FRANCISCO (8)	
	ab	p	pp
Hunt, 2b	3	2	0
Staub, cd	4	1	0
Bailey, 3b	4	1	0
M. Jones, cg	4	0	0
Day, cc	4	0	0
Bateman, r	4	0	0
Gonger, 1b	4	0	0
Wine, ac	4	0	0
Morton, l	1	0	0
H. Reed, l	0	0	0
Sutherland, fo	1	0	0
Fairley, fo	1	0	0
Totaux	32	13	5
Montreal	101	101	5
San Francisco	100	100	5

E-Bateman, Speier 2, DJ - Montréal 1, San Francisco 1. LSB - Montréal 6, San Francisco 12. FB - Fauter, Marichal, Dietz. C - Bailey. Bonds 12e, McCovey 8e. BV - Fauter, Morton, M. Jones.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Morton, p. 4-6	5	3	1	0	6	4
H. Reed	2	3	2	1	1	0
O'Donoghue	2	2	1	1	2	3
Marichal, 6-2	5	3	1	4	5	8
ML - Morton, BP - Dietz, Durée: 2:40. A - 8,883.						

Un circuit de trois points de Bobby Bonds et un autre de deux points du grand Willie McCovey ont permis aux Géants de San Francisco de décrocher une victoire de 8-3 contre les Expos de Montréal, samedi après-midi.

Juan Marichal, qui connaît un excellent début de saison, a lancé une partie de 5 coups sûrs pour ainsi porter son total de gains à huit, contre seulement deux revers, alors que les Géants remportaient une cinquième partie de suite.

Carl Morton (4-6), le lanceur perdant, a connu ses plus sombres moments, à la 6ème manche, lorsque San Francisco, tirant de l'arrière 2-1, comptait six points pour prendre une avance insurmontable de 7-2.

Tito Fuentes débütait cette 6ème reprise en frappant un double qui fut suivi du "bb" à Dietz et du simple, bon pour un point, de Jim Rosario, lequel se rendit au 2ème but sur le lancer au marbre. Donc, avec des coureurs au 2ème et 3ème buts et un seul retrait, Gene Mauch, l'instructeur des Expos, décida de laisser frapper Bonds au lieu de lui donner une passe gratuite qui aurait peut-être permis un double-jeu. Malheureusement pour Mauch et les Expos, Bonds expédia un lancer de Morton (une glissante alors qu'il s'attendait à une balle rapide) dans le champ centre-droit à 400 pieds du marbre... et de 5-2.

LE MEXIQUE MÈNE 2-1

MEXICO (PA) — Les nombreuses fautes qu'a commises Mike Belkin, hier à Mexico, ont permis à l'équipe mexicaine, formée de Joaquim Loyo Mayo et Marcelo Lara, de remporter le double et ainsi prendre les devants 2-1 dans les éliminatoires de la coupe Davis.

Belkin, qui avait été si bon contre Mayo, samedi, a commis des doubles-fautes en six occasions, permettant aux représentants du Mexique de vaincre la formation canadienne 7-5, 3-6, 6-1 et 6-2 en moins de deux heures.

Samedi, Belkin avait facilement eu raison de Mayo en lui infligeant une défaite de 4-6, 6-4, 6-2 et 6-4. John Sharp, son partenaire d'hier, avait subi la défaite samedi, contre Lara, par les pointages de 6-2, 6-3 et 6-2.

PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES - 844-3361

• La plus des petites annonces est de 50 mots pour un maximum de 25 mots.
• Tout mot additionnel est de 90¢.
• L'heure de l'annonce est en fonction de l'édition du lendemain.

PETITES ANNONCES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première partie de leur annonce. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être corrigée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

PETITES ANNONCES ENCADRÉES - 844-3361

• La plus des petites annonces encadrées est de 542 mots pour un maximum de 25 mots.
• L'heure de l'annonce est en fonction de l'édition du lendemain.

PETITES ANNONCES ENCADRÉES - 844-3361

• La plus des petites annonces encadrées est de 542 mots pour un maximum de 25 mots.
• L'heure de l'annonce est en fonction de l'édition du lendemain.

PETITES ANNONCES ENCADRÉES - 844-3361

• La plus des petites annonces encadrées est de 542 mots pour un maximum de 25 mots.
• L'heure de l'annonce est en fonction de l'édition du lendemain.

PETITES ANNONCES ENCADRÉES - 844-3361

• La plus des petites annonces encadrées est de 542 mots pour un maximum de 25 mots.
• L'heure de l'annonce est en fonction de l'édition du lendemain.

PETITES ANNONCES ENCADRÉES - 844-3361

• La plus des petites annonces encadrées est de 542 mots pour un maximum de 25 mots.
• L'heure de l'annonce est en fonction de l'édition du lendemain.

PETITES ANNONCES ENCADRÉES - 844-3361

• La plus des petites annonces encadrées est de 542 mots pour un maximum de 25 mots.
• L'heure de l'annonce est en fonction de l'édition du lendemain.

VENDEDRE

MONTREAL (1)		SAN FRANCISCO (2)	
	ab	p	pp
Hunt, 2b	3	2	0
Gonger, 1b	4	0	0
Staub, cd	4	0	0
Bailey, 3b	4	0	0
M. Jones, cg	4	0	0
Day, cc	4	0	0
Bateman, r	4	0	0
Gonger, 1b	4	0	0
Wine, ac	4	0	0
Morton, l	1	0	0
H. Reed, l	0	0	0
Sutherland, fo	1	0	0
Fairley, fo	1	0	0
Totaux	30	14	5
Montreal	100	100	5
San Francisco	100	100	5

E - Hunt, Renko, Fuentes, DJ - San Francisco 1. LSB - Montréal 7, San Francisco 4. 2B - Jones, Bailey, Rosario. 3B - Gallagher. S - Gallagher, Rosario.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Renko, p. 4-4	7	3	0	3	5	5
Marshall	1	0	0	0	1	1
Stoneman	2	1	1	1	4	4
J. Johnson	1	2	0	0	2	2
Stone a lancé à un frappeur dans la 9e.						
Vainqueur: S. P. - M. Jones 3 PPL - Hunt par Stone, MV - Johnson, BP - Bateman.						
Temps: 2:36 - Ass.: 5,960.						

La recrue Chris Speier arriva avec un simple qui chassa Morton du monticule. Howie Reed, en relève, accorda aussitôt un retentissant circuit à McCovey qui envoya la balle à plus de 450 pieds du marbre.

Pour les Expos, la seule note joyeuse a été le 100ème circuit de la carrière de Bob Bailey, à la 4ème.

Vendredi: un bizarre échec

Vendredi soir-nuit, les Expos ont perdu 3-1 contre les Géants de San Francisco qui, pourtant et contre le lanceur droitier Steve Renko, ne frapperont que 3 coups sûrs, dont un double de Rosario et un triple de Gallagher. Pour comble de malheur, les trois points des Géants n'étaient même pas mérités, tous trois ayant été obtenus à la suite d'erreurs de Hunt à la 2ème manche, de Renko lui-même à la 5ème reprise et d'une balle passée de Bateman à la 7ème.

Les Expos, pour leur part, n'eurent que 4 coups sûrs dont des doubles de Mack Jones et Bob Bailey. Ils marquèrent leur seul point à la 9ème manche grâce à des simples consécutifs de Jones et Boots Day après un but sur balles à Staub.

UN AUTRE RECORD DE WILLIE MAYS!

Le célèbre et brillant vétéran Willie Mays, 40 ans, croise le marbre après avoir frappé un circuit, son 10ème de la saison et le 638ème de sa carrière, à la 7ème manche, hier après-midi, coup qui battit les Expos 5-4. Le point compté par Mays lui-même était le 1.950ème de sa carrière, un nouveau record, l'ancien étant détenu par Stan Musial, dans la ligue Nationale. Celui qui félicite Mays à son arrivée au marbre est Willie McCovey.

UN AUTRE RECORD DE WILLIE MAYS!

Le célèbre et brillant vétéran Willie Mays, 40 ans, croise le marbre après avoir frappé un circuit, son 10ème de la saison et le 638ème de sa carrière, à la 7ème manche, hier après-midi, coup qui battit les Expos 5-4. Le point compté par Mays lui-même était le 1.950ème de sa carrière, un nouveau record, l'ancien étant détenu par Stan Musial, dans la ligue Nationale. Celui qui félicite Mays à son arrivée au marbre est Willie McCovey.

UN AUTRE RECORD DE WILLIE MAYS!

Le célèbre et brillant vétéran Willie Mays, 40 ans, croise le marbre après avoir frappé un circuit, son 10ème de la saison et le 638ème de sa carrière, à la 7ème manche, hier après-midi, coup qui battit les Expos 5-4. Le point compté par Mays lui-même était le 1.950ème de sa carrière, un nouveau record, l'ancien étant détenu par Stan Musial, dans la ligue Nationale. Celui qui félicite Mays à son arrivée au marbre est Willie McCovey.

UN AUTRE RECORD DE WILLIE MAYS!

Le célèbre et brillant vétéran Willie Mays, 40 ans, croise le marbre après avoir frappé un circuit, son 10ème de la saison et le 638ème de sa carrière, à la 7ème manche, hier après-midi, coup qui battit les Expos 5-4. Le point compté par Mays lui-même était le 1.950ème de sa carrière, un nouveau record, l'ancien étant détenu par Stan Musial, dans la ligue Nationale. Celui qui félicite Mays à son arrivée au marbre est Willie McCovey.

UN AUTRE RECORD DE WILLIE MAYS!

Le célèbre et brillant vétéran Willie Mays, 40 ans, croise le marbre après avoir frappé un circuit, son 10ème de la saison et le 638ème de sa carrière, à la 7ème manche, hier après-midi, coup qui battit les Expos 5-4. Le point compté par Mays lui-même était le 1.950ème de sa carrière, un nouveau record, l'ancien étant détenu par Stan Musial, dans la ligue Nationale. Celui qui félicite Mays à son arrivée au marbre est Willie McCovey.

UN AUTRE RECORD DE WILLIE MAYS!

Le célèbre et brillant vétéran Willie Mays, 40 ans, croise le marbre après avoir frappé un circuit, son 10ème de la saison et le 638ème de sa carrière, à la 7ème manche, hier après-midi, coup qui battit les Expos 5-4. Le point compté par Mays lui-même était le 1.950ème de sa carrière, un nouveau record, l'ancien étant détenu par Stan Musial, dans la ligue Nationale. Celui qui félicite Mays à son arrivée au marbre est Willie McCovey.

UN AUTRE RECORD DE WILLIE MAYS!

Le célèbre et brillant vétéran Willie Mays, 40 ans, croise le marbre après avoir frappé un circuit, son 10ème de la saison et le 638ème de sa carrière, à la 7ème manche, hier après-midi, coup qui battit les Expos 5-4. Le point compté par Mays lui-même était le 1.950ème de sa carrière, un nouveau record, l'ancien étant détenu par Stan Musial, dans la ligue Nationale. Celui qui félicite Mays à son arrivée au marbre est Willie McCovey.

UN AUTRE RECORD DE WILLIE MAYS!

Le célèbre et brillant vétéran Willie Mays, 40 ans, croise le marbre après avoir frappé un circuit, son 10ème de la saison et le 638ème de sa carrière, à la 7ème manche, hier après-midi, coup qui battit les Expos 5-4. Le point compté par Mays lui-même était le 1.950ème de sa carrière, un nouveau record, l'ancien étant détenu par Stan Musial, dans la ligue Nationale. Celui qui félicite Mays à son arrivée au marbre est Willie McCovey.

SAN FRANCISCO (Le Devoir) — Les Expos ont subi un 5ème revers d'affilée dans la seconde partie, peut-être le plus amer de leur histoire, alors que les Géants sont revenus de l'arrière pour compter trois points à la fin de la neuvième, le tout après deux retraits, et l'emporter 8-7. Les Expos menaient 7-3 après 6½ manches mais le lanceur de relève Mike Marshall a totalement échoué à la tâche en tentant de préserver un gain, pour John Strohman qui avait lancé les 61/3 premières manches.

Un simple de deux points de Tito Fuentes devait mettre fin à ce duel des plus intéressants jusqu'au lancer de la dernière balle. C'est un échec difficile à avaler pour les Expos qui avaient compté cinq points, grâce à 7 coups sûrs, à la quatrième manche pour prendre les devants 6-3 après que les Géants eurent compté trois points à la première.

Dans la neuvième manche, Marshall a perdu tout contrôle en accordant trois buts sur balles en plus d'effectuer un mauvais lancer avec les buts remplis pour permettre aux Géants de se rapprocher à un point de l'égalité, 7-6. Bobby Bonds a obtenu le seul autre coup sûr de la manche.

Les Expos ont frappé un total de 12 coups sûrs contre 11 pour les vainqueurs et ils méritaient un meilleur sort.

Bob Bailey a frappé son cinquième circuit de l'année, en septième pour faire 7-3.

Les Géants ont compté deux fois à la fin de cette même manche quand Strohman a commencé à faiblir. Bobby Bonds a claqué son 13ème circuit de l'année, après un but sur balles à Rosario, pour remplacer les siens dans la lutte.

Steve Hamilton, cinquième lanceur utilisé par Charlie Fox, a été crédité de sa première victoire contre aucun revers. La fiche de Marshall est maintenant de 1-3. En 2 1/3 manches, ce dernier a généralement accordé quatre buts sur balles.

UN AUTRE RECORD DE WILLIE MAYS!

Le célèbre et brillant vétéran Willie Mays, 40 ans, croise le marbre après avoir frappé un circuit, son 10ème de la saison et le 638ème de sa carrière, à la 7ème manche, hier après-midi, coup qui battit les Expos 5-4. Le point compté par Mays lui-même était le 1.950ème de sa carrière, un nouveau record, l'ancien étant détenu par Stan Musial, dans la ligue Nationale. Celui qui félicite Mays à son arrivée au marbre est Willie McCovey.

UN AUTRE RECORD DE WILLIE MAYS!

Le célèbre et brillant vétéran Willie Mays, 40 ans, croise le marbre après avoir frappé un circuit, son 10ème de la saison et le 638ème de sa carrière, à la 7ème manche, hier après-midi, coup qui battit les Expos 5-4. Le point compté par Mays lui-même était le 1.950ème de sa carrière, un nouveau record, l'ancien étant détenu par Stan Musial, dans la ligue Nationale. Celui qui félicite Mays à son arrivée au marbre est Willie McCovey.

UN AUTRE RECORD DE WILLIE MAYS!

Le célèbre et brillant vétéran Willie Mays, 40 ans, croise le marbre après avoir frappé un circuit, son 10ème de la saison et le 638ème de sa carrière, à la 7ème manche, hier après-midi, coup qui battit les Expos 5-4. Le point compté par Mays lui-même était le 1.950ème de sa carrière, un nouveau record, l'ancien étant détenu par Stan Musial, dans la ligue Nationale. Celui qui félicite Mays à son arrivée au marbre est Willie McCovey.

UN AUTRE RECORD DE WILLIE MAYS!

Le célèbre et brillant vétéran Willie Mays, 40 ans, croise le marbre après avoir frappé un circuit, son 10ème de la saison et le 638ème de sa carrière, à la 7ème manche, hier après-midi, coup qui battit les Expos 5-4. Le point compté par Mays lui-même était le 1.950ème de sa carrière, un nouveau record, l'ancien étant détenu par Stan Musial, dans la ligue Nationale. Celui qui félicite Mays à son arrivée au marbre est Willie McCovey.

UN AUTRE RECORD DE WILLIE MAYS!

Le célèbre et brillant vétéran Willie Mays, 40 ans, croise le marbre après avoir frappé un circuit, son 10ème de la saison et le 638ème de sa carrière, à la 7ème manche, hier après-midi, coup qui battit les Expos 5-4. Le point compté par Mays lui-même était le 1.950ème de sa carrière, un nouveau record, l'ancien étant détenu par Stan Musial, dans la ligue Nationale. Celui qui félicite Mays à son arrivée au marbre est Willie McCovey.

UN AUTRE RECORD DE WILLIE MAYS!

Le célèbre et brillant vétéran Willie Mays, 40 ans, croise le marbre après avoir frappé un circuit, son 10ème de la saison et le 638ème de sa carrière, à la 7ème manche

À Indianapolis: une 2ème victoire d'Al Unser alors que seulement 6 voitures sur 33 font les 200 tours

INDIANAPOLIS (AFP) — Al Unser, au volant d'une Colt-Ford préparée par Parnelli Jones, a remporté, samedi, sa deuxième victoire consécutive dans les "500 milles d'Indianapolis" perturbés par une série de quatre accidents dont le premier eut lieu avant même le départ réel de la course.

Une vingtaine de personnes, au total, ont été blessées mais deux seulement ont été transportées à l'hôpital dans un état sérieux. Il s'agit d'un journaliste argentin qui se trouvait dans une caravane de presse percutée par la voiture de parade, derrière laquelle les bolides s'élançaient en attendant le drapeau vert, et du pilote Mike Mosley qui fut victime dans le dernier des quatre accidents de la journée, d'une fracture d'une jambe et de plusieurs brûlures.

L'accident de Mosley, dont la voiture prit feu après être entrée en collision avec celle de Bobby Unser, élimina ce dernier, le frère du vainqueur et gagnant lui-même en 1968, et qui pouvait encore prétendre à la victoire. L'abandon de Bobby Unser ne fut pas le seul qui facilita le succès de son frère cadet.

Mario Andretti, dans le deuxième accident du jour (le premier pendant la course), dut également renoncer, de même que Mark Donohue, l'un des grands favoris, dont la McLaren tomba en panne alors qu'il menait; Joe Leonard, qui avait relayé Donohue en tête; et enfin Lloyd Ruby dont le moteur fut la proie des flammes alors qu'il était en deuxième position à 21 tours de la fin.

Al Unser, un père de famille qui, justement samedi, célébrait ses 32 ans, prit le commandement peu après la mi-course en faveur de l'abandon de Donohue et d'un arrêt de ravitaillement de Leonard qui devait, peu après et lui aussi, quitter la course. Malgré les accidents, qui ralentirent les concurrents, le conducteur du Nouveau Mexique parvint à battre le record de Mario Andretti en réalisant une moyenne de 157,735 milles à l'heure contre les 156,867 de l'Italo-américain, vainqueur en 1969.

Seulement 6 des 33 voitures ayant pris le départ firent les 200 tours de l'épreuve. On la courut aussi sous le drapeau jaune, soit au ralenti et sans que les coureurs puissent alors améliorer leur position et, même, la distance les séparant, pendant 53 minutes. En 1969, lorsque Andretti avait établi l'ancien record de vitesse moyenne, on n'avait couru sous le drapeau jaune que durant 14 minutes.

Par sa victoire, obtenue par beau temps et devant quelque 300,000 spectateurs (sans compter des millions à la télévision) qui connurent des moments d'émotions fortes, Al Unser, déjà vainqueur cette année en Argentine et à Phoenix dans des épreuves pour monoplaces de même formule, va empocher quelque \$275,000. Le montant com-

prend \$14,450 pour le nombre de tours (à \$150 du tour) qu'il mena le peloton. D'autres qui gagnèrent de l'argent pour avoir été momentanément en tête sont: Donohue (\$7,800), Leonard (\$3,150), Bobby Unser (aussi \$3,150), et Ruby (\$450).

L'exploit accompli par Al Unser d'avoir gagné deux "500 milles d'Indianapolis" d'affilée n'était pas survenu depuis 1953 et 1954 alors que le regrettable Bill Vukovich vainqueur. Son fils, Bill Vukovich Jr, a terminé 51ème, samedi.

Peter Revson, le "play boy" de l'automobilisme américain qui avait été le plus rapide aux essais, se classa deuxième. Il fut le seul à terminer à bord des nouvelles McLaren Mark 16 britanniques à moteur Offenhauser qui, selon les pronostics, devaient dominer l'épreuve. Celle de Donohue, après avoir démontré ses possibilités dans la première partie de la course, fut écartée, boîte de vitesse cassée. Celle du Néo-Zélandais Dennis Hulme, l'un des deux seuls étrangers en lice, dut également être retirée après avoir couvert 142 tours sur les 200 qu'en comporte l'épreuve.

L'autre étranger, l'Anglais David Hobbs, impliqué dans l'avant-dernier accident, fut lui aussi contraint à l'abandon.

A. J. Foyt qui, depuis quatre ans, est à la recherche d'une quatrième victoire qui lui permettrait d'être le seul quadruple vainqueur de la course, termina troisième devant Jim Mallay, Vukovich, Donnie Allison, Bud Tingelstad, Roger McCluskey, Dennis Zimmerman et Gary Bettenhausen.

L'astronaute Glenn

Deux personnes seulement ont été sérieusement blessées dans l'accident qui s'est produit au moment du départ.

Elles se trouvaient parmi les occupants des gradins qui, au bord de la piste, servaient de tribune aux photographes de presse et que la voiture de parade, derrière laquelle s'élançaient les 33 bolides durant deux tours préparatoires, a percutés à plus de 100 milles à l'heure après que le conducteur en eut perdu le contrôle.

John Glenn, l'ancien astronaute, premier Américain à avoir été mis sur orbite autour de la terre, se trouvait dans la voiture en compagnie de Tony Hulman, le président de la société du circuit, Chris Schenkel, un commentateur de la télévision américaine et du pilote, Eldon Palmer, un conseiller technique Dodge d'Indianapolis.

Aucun des quatre occupants de la voiture n'a été touché. Outre les deux personnes sérieusement blessées qui ont été transportées par hélicoptère à un hôpital d'Indianapolis, trois autres blessés ont pu être soignés à l'infirmerie du circuit.

Palmer, un ancien conducteur de courses d'accélération, a déclaré: "J'allais assez vite et je m'aperçus que je n'avais plus de place pour

freiner. Je m'étais exercé toute la semaine et je freinais devant un poteau situé près de la ligne de départ. Aujourd'hui, il se passait tellement de choses autour de moi que je n'ai pas vu mon poteau-point de repère".

Un beau geste

Après la collision Mosley-Bobby Unser, on vit un conducteur arrêter sa voiture et, en courant, sauter un mur protecteur pour essayer de se porter au secours de Mosley. C'était Gary Bettenhausen, de Tinley Park, Illinois, qui devait terminer en 10ème place.

Mais il n'hésita pas à arrêter sa course pour tenter d'aider Mosley. Lorsqu'il vit que celui-ci s'en tirerait, il retourna à sa voiture pour poursuivre l'épreuve.

Lorsqu'on annonça que Bettenhausen avait terminé en 10ème position, la foule lui accorda une immense ovation pour son beau geste.

"Lorsqu'une vie est en jeu, une course est d'importance bien secondaire", de dire Bettenhausen après l'épreuve. "J'aime croire que Mike aurait fait la même chose pour moi si la situation avait été inversée".

Voici maintenant le classement officiel de la course:

1—Al Unser, no 1, Colt-Ford, 157.735.

2—Peter Revson, no 86, McLaren Offenhauser, 157.419.

3—A. J. Foyt Jr., no 9, Coyote-Ford, 156.085.

4—Jim Malloy, no 42, Eagle-Offenhauser, 154.577.

5—Bill Vukovich Jr., no 32, Hayhoe-Brabham-Offenhauser, 154.563.

6—Donnie Allison, no 84, Goyote-Ford, 199 tours.

7—Bud Tingelstad, no 58, Hayhoe-Brabham-Offenhauser, 198 tours.

8—Denny Zimmerman, no 43, Vollstedt-Offenhauser, 189 tours.

9—Roger McCluskey, no 6, Kuzma-Hopkins-Offenhauser, 188 tours.

10—Gary Bettenhausen, no 16, Gerhardt-Offenhauser, 178 tours.

11—Lloyd Ruby, no 12, Mongoose-Ford, 174 tours.

12—Bobby Unser, no 2, Eagle-Offenhauser, 164 tours.

13—Mike Mosley, no 4, Eagle-Watson-Ford, 159 tours.

14—Dick Simon, no 44, Vollstedt-Ford, 151 tours.

15—George Follmer, no 41, King-Offenhauser, 147 tours.

Dans l'ordre, voici les 18 suivants: Cale Yarborough, 140; Dennis Hulme, 137; Johnny Rutherford, 128; Joe Leonard, 123; David Hobbs, 107; Rick Muther, 85; Bob Harkley, 77; Bentley Warren, 76; Wally Dallenbach, 69; Mark Donohue, 66; Art Pollard, 45; Sam Sessions, 43; Larry Dickson, 33; Gordon Johncock, 11; Mario Andretti, 11; Steve Krisloff, 10; Mel Kenyon, 10; George Snider, 6.

Tour le plus rapide: Donohue, 174.961, à son 66ème tour de piste.

Meneurs de tour en tour: 50 premiers, Donohue; 51-52èmes, Leonard; 53ème, Bobby Unser; 54-56, Donohue; 57-72, Al Unser; 73-82, Leonard; 83-87, Al Unser; 88-94, Leonard; 95-98, Al Unser; 99-101, Ruby; 102-110, Bobby Unser; 111-115, Al Unser; 116-117, Leonard; 118-200, Al Unser.

Totaux: Al Unser, meneur pour 103 tours; Donohue, 52; Bobby Unser, 21; Leonard, 21; Ruby 3.

LA SECURITE AQUATIQUE

La façon dont vous et votre famille vous comportez à l'égard de l'eau détermine la mesure de votre sécurité. Traitez-la avec respect et l'eau sera votre amie. Traitez-la négligemment et elle peut vous faire perdre la vie. Choisissez entre ces deux façons, choisissez l'alternative la plus sûre et tout au long de l'été, observez les conseils de sécurité de la Croix-Rouge.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

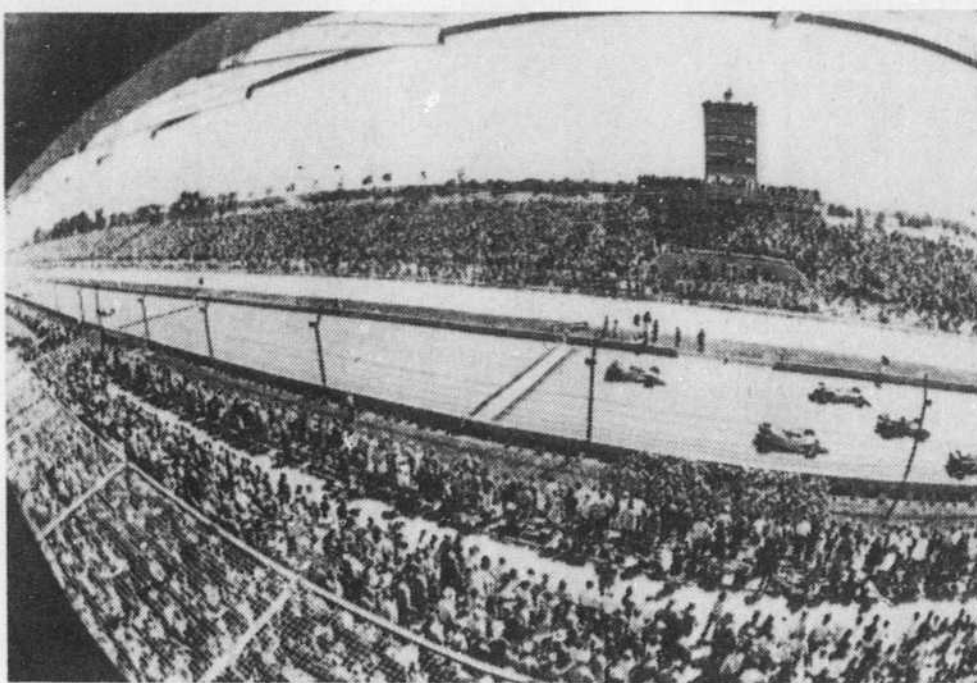
Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

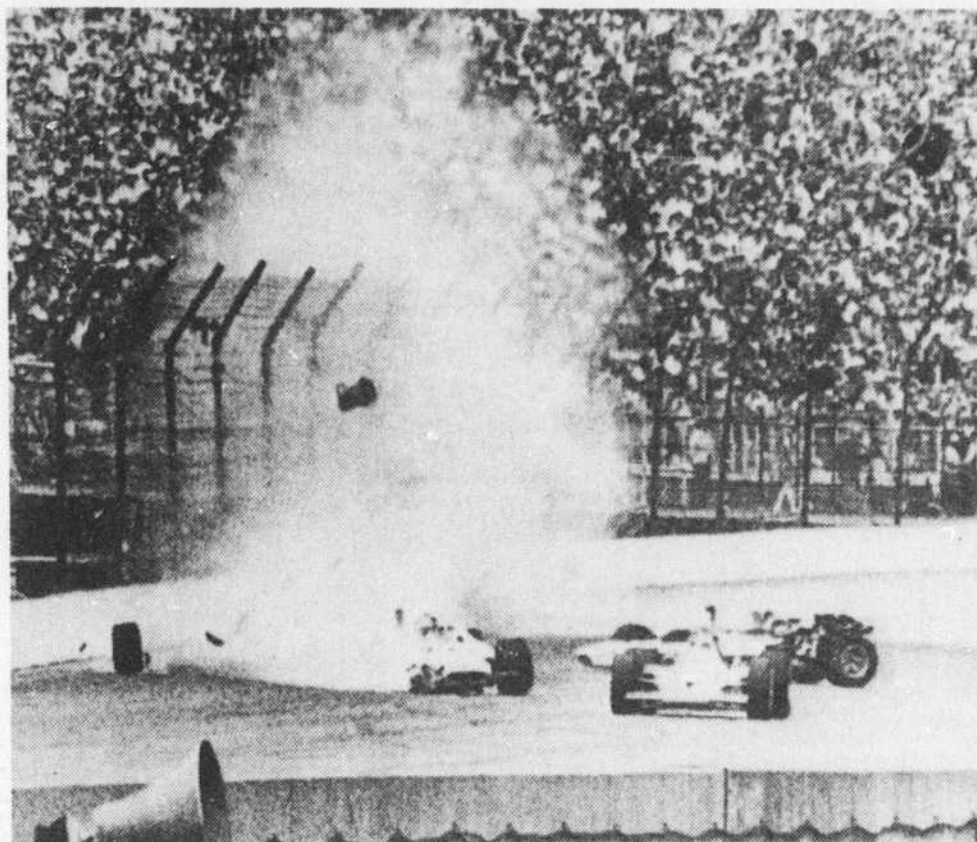
Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.



300,000 SPECTATEURS, dont plusieurs sont croqués par cette remarquable photo panoramique, ont assisté, samedi, aux fameux "500 milles d'Indianapolis", la dite photo étant prise lors d'un moment calme de l'épreuve qui, comme on le sait, ne fut pas sans moments dramatiques.



TROIS ROUES (ne pas manquer celle du coin supérieur droit) volent en pièces alors que la voiture de Mike Mosley (à g.) éclate en feu devant celle, à l'arrière-plan, de Bobby Unser vers la fin de la course. Peter Revson, à l'avant-plan, s'en tira indemne en continuant sa route. Mosley fut sérieusement blessé, lui et Bobby Unser, frère du vainqueur, devant abandonner l'épreuve. (Téléphotos PA)

L'ACHA "achète", déjà, un déficit!

L'Association canadienne de hockey amateur a adopté en fin de semaine un budget pour 1971-72 qui prévoit un déficit de \$22,430.

Ce budget, présenté par le directeur exécutif Gordon Juckes à la réunion annuelle de cette association, accusait un déficit de \$18,716 pour la dernière année, soit environ \$7,000 de plus que prévu.

Le prochain budget prévoit des dépenses de l'ordre de \$151,480, alors que l'item principal est de \$45,000 pour frais de voyages et \$43,000 pour les salaires.

Environ la moitié des \$219,050 prévus en chapitre des recettes viendra des séries éliminatoires.

Selon le rapport adopté, les éliminatoires de championnat junior A pour la coupe du Centenaire, ont été un succès ce printemps. Par contre quatre des séries qui ont abouti à la coupe Allan, hockey sénior, se sont soldées par des déficits.

Les recettes totales de 51 matches de neuf séries qui ont pris fin avec la victoire des Red Deer Rustlers ont été de \$269,095.

La série la plus profitable fut celle qui mit aux prises les Wolves de Sudbury et les Marrs de Port Arthur, avec un surplus de \$13,537, toutes dépenses payées.

Les équipes ayant participé aux éliminatoires se partageront un total de \$28,000 qui seront divisés au pro-rata de leurs gains.

La seule série profitable en hockey sénior fut celle impliquant les Hornets de Galt et les Stampede de Calgary. Cette série de cinq matches a produit des recettes brutes de \$31,567 et un surplus de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

Pour tous les matches des éliminatoires de la coupe Allan, à l'exclusion du tournoi de Yorkton, les recettes aux guichets ont été de \$73,698, mais le surplus ne fut que de \$3,654.

Juckes a déclaré qu'il n'avait pas reçu de rapport du tournoi de Yorktown, en Saskatchewan, mais on prévoit un déficit de quelques centaines de dollars.

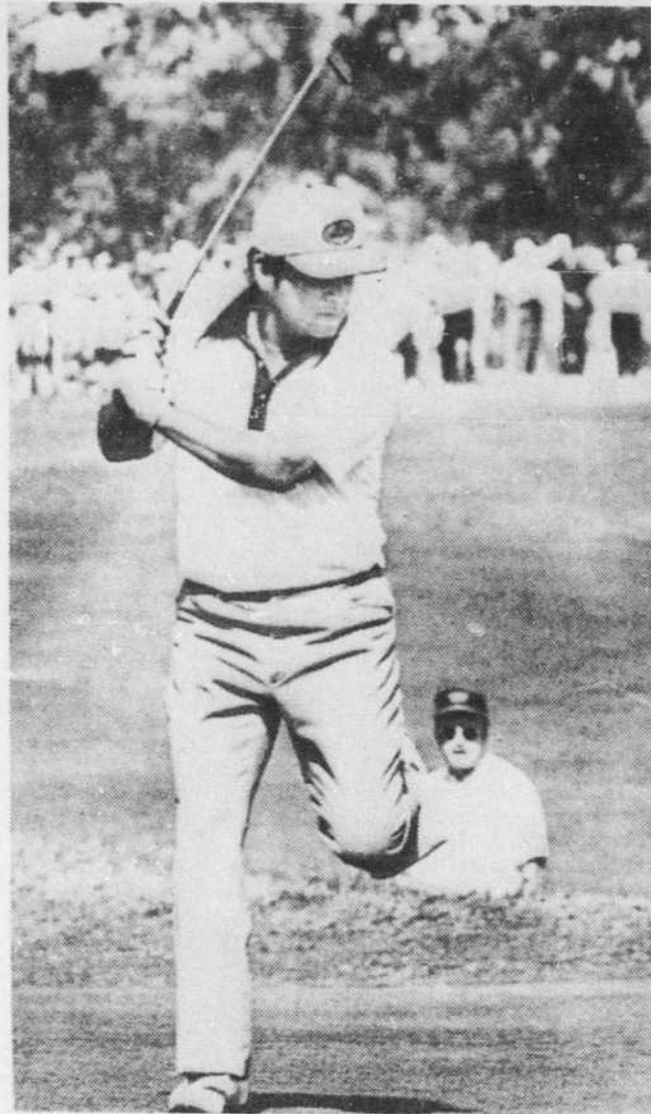
Des Coeurs qui, au soccer, n'en ont pas!

Par PIERRE LATREILLE

Devant une foule de 4,012 spectateurs venus à l'Autostade pour voir l'Olympique se mesurer aux Coeurs de l'Ecosse, par un beau dimanche ensoleillé, ces derniers n'ont certes pas eu le coeur tendre. Ils ont écrasé, au compte de 7-0, le club montréalais. L'Ecosse Carruthers a enfilé à lui seul 5 buts de toutes les manières possibles.

L'Olympique a semblé figé devant l'attaque redoutable des Ecosse. Le jeu presque parfait des Coeurs a été tout simplement fantastique. Ce club a d'ailleurs été quatre fois champion de l'Ecosse et a représenté son pays deux fois à la Coupe Européenne.

Au tout début de la partie, après 4 minutes de jeu, Carruthers visa dans le coin droit du filet et déjoua le gardien Baker de l'Olympique. Ce fut son premier but de l'après-midi.



LEE TREVINO, surnommé le "Super Mex", comme dans "super Mexicain", exécute un pas de danse après avoir réussi un coup roulé au tournoi de golf Danny Thomas de \$175.000 qu'il a gagné par la confortable marge de 4 coups, hier. (Téléphoto PA)

Autre joyeuse victoire du joyeux Lee Trevino

MEMPHIS, Tennessee (PA) — Le joyeux Lee Trevino a joué une dernière ronde de 67, hier, pour facilement gagner, soit par la marge de 4 coups, le tournoi de golf Danny Thomas doté d'une bourse totale de \$175.000. L'Américano-mexicain d'El Paso, Texas, chef de file après la 3ème ronde, a mené du commencement à la fin, hier, lors des dernières 18 trous. Il a fini avec un total de 268, soit 12 coups sous la normale pour les quatre tournois disputés sur le parcours, assez court, du Colonial Country Club. C'était la deuxième victoire de Trevino au circuit américain cette année et elle lui a valu un premier prix de \$35.000. C'était aussi le 7ème triomphe de sa relativement courte carrière dans le monde des pros de tournois.

Trevino a aussi fait passer ses gains totaux de carrière à plus d'un demi-million, montant obtenu en seulement 5 ans sur le circuit. D'autre part, ses gains 1971 ont maintenant atteint \$115.785, ce qui veut dire qu'il a dépassé les \$100.000 pour la quatrième année d'affilée.

Trevino, meneur au chapitre des gains monétaires en 1970 et aussi gagnant du prestigieux trophée Vardon, n'est maintenant devancé que par Jack Nicklaus sur la liste des plus forts gagnants de 1971.

Quatre joueurs ont terminé ex aequo en 2ème place avec 272, tous quatre étant plus ou moins connus. Il s'agit de Jerry Heard, Randy Wolf, Lee Elder et Hale Irwin.

Trevino a incidemment annoncé, après sa victoire, qu'il donnait une somme de \$5.000

à l'hôpital St-Jude, l'œuvre de charité, bénéficiaire des profits de l'événement.

Heard et Wolff, pour y revenir, ont chacun joué 64, hier, sur le parcours de 6.466 verges à normale-70 pendant qu'Ellder avait une ronde de 66 et Irwin un compte de 68.

Don January, 67, et Larry Ziegler, 69, ont terminé sur un pied d'égalité à 273 suivis de Ken Stoll, 63, et Chi-Chi Rodriguez, 69, qui eurent des totaux de 274 pour les quatre rondes.

Dave Hill, qui a intenté une poursuite d'un million contre l'Association des golfeurs professionnels d'Amérique et son Comité des tournois, a fini loin derrière Trevino avec une ronde finale de 68 et un total de 278. Hill avait gagné ce tournoi trois fois au cours des quatre dernières années,

VENTE DE DISQUES

chez
Archambault
TOUS nos DISQUES
sont compris dans cette vente

Rabais de **25%** et plus

DIVERTISSEMENT POUR TOUT L'ÉTÉ

- | | |
|--|--|
| 1 Barclay 80103 - Jean Ferrat - La commune - Les derniers Teignes - Je vous aime - Mis à part - Aimer - à perdre la raison, etc. Ord. 5.29, Spéc. 3.69 | 14 London SP-44119 - Chris Waxman - L'orgue Hammond - The impossible dream - L'amour est bleu - La chanson de Lora - Honey - Strangers in the night Ord. 6.29, Spéc. 4.69 |
| 2 Barclay 80101 - Gilbert Bécaud - Le bain de minuit - Charlie First pas au paradis - La solitude ça n'existe pas - Je l'appartiens, etc. Ord. 5.29, Spéc. 3.69 | 15 Select SP-24189 - John Littleton - Amen - Volume No. 2 Ord. 5.29, Spéc. 3.69 |
| 3 Barclay 80102 - Charles Aznavour - Non je n'ai rien oublié - Mourir d'aimer - J'ai vécu - Je ne veux plus parler d'amour, etc. Ord. 5.29, Spéc. 3.69 | 16 Select 398193 - "Triangle" - Le groupe "POP" le plus populaire de France - "Guerre et paix" - Left with my sorrow - Blow your cool - Peut-être demain Ord. 3.98, Spéc. 2.99 |
| 4 Barclay 80097 - Alain Barrière - A regarder la mer - Bien qu'un homme - Barrière - La mer - Mon cœur, etc. Ord. 5.29, Spéc. 3.69 | 17 S.M.A.S. 3375 - Paul McCartney - "Ram" - Too many people - "Dear Boy", etc. Ord. 6.29, Spéc. 4.69 |
| 5 Polydor 2371-133 - James Last - Happening - My sweet Lord - Montage Bay - I hear you knocking - You'll never know - I'm a fool, etc. Ord. 5.29, Spéc. 3.69 | 18 Capitol SW-764 - Grand Funk Railroad - "SURVIVAL" - Feeling alright - I want freedom - Country Road - Gimme Shelter Ord. 6.29, Spéc. 4.69 |
| 6 James Last - One More Time - Polydor 2482045 - One More Time - 6 James Last - Roberto Delgado - Non re Parador, etc. Ord. 2.98, Spéc. 2.29 | 19 GFS 90009 - Monique Leyrac - Ses plus grands succès - Album de 2 disques Ord. 6.98, Spéc. 5.29 |
| 7 Polydor 2425049 - Mandrill - Rollin' Peace and Love - Warmin' Blues - Symphonic Revolution Ord. 5.29, Spéc. 3.69 | 20 KC-30 322 - Janis Joplin - "Pearl" - Me and Bobby McGee - Move over - Cry baby - Half moon, etc. Ord. 4.49, Spéc. 4.89 |
| 8 London SPA-4016 - Le monde du 4 Phase - "Strauss" - Le Danube bleu - Chabrier - España - Kertész - Monterey - "Garden of Earthly Delights" - La danse des Heures, etc. Ord. 2.98, Spéc. 2.29 | 21 KC 30497 - Andy Williams - LOVE STORY - I think I Love You - My Sweet Lord - Candida - It's impossible - Rose Garden - etc. Ord. 6.49, Spéc. 4.89 |
| 9 London SPA-130 - Le monde du 4 Phase - Avec les orchestres de Stanley Black - Will Gloke - Frank Chacksfield - Benny Goodman - Edmundo Ross - Bonnie Aldrich - Warner Muller - Ted Heath, etc. Ord. 2.98, Spéc. 2.29 | 22 GFS 90006 - André Gagnon - Ses plus grands succès - Album de 2 disques Ord. 6.98, Spéc. 5.29 |
| 10 Able 481-7001 - Dalida - Si c'était à refaire - Il est changé ma chanson - Darla dilordada - Lady d'Albanville - Pour qui pour quoi, etc. Ord. 5.29, Spéc. 3.69 | 23 C-30103 - Leonard Cohen - Songs of love and hate Ord. 5.49, Spéc. 3.89 |
| 11 Gamma GS-144 - Robert Charlebois - Ordinaire - Je suis fanne, etc. Ord. 5.29, Spéc. 3.69 | 24 GFS 90012 - Claude Léveillé - Ses plus grands succès - Album de 2 disques Ord. 6.98, Spéc. 5.29 |
| 12 Parrot XPS-71046 - Tom Jones - She's a lady - Puppet man - Ebb tide, etc. Ord. 6.29, Spéc. 4.69 | 25 GFS 90003 - Gilles Vigneault - Ses plus grands succès Ord. 6.98, Spéc. 5.29 |
| 13 London OS-26207 - Dix fameux tenors - Dix Ans d'opéra célèbres - Del Monaco - Di Stefano - Pavarotti - Domingo - Carrelli, etc. Ord. 6.29, Spéc. 4.69 | 26 TW 2402 - 24 Géants d'aujourd'hui - 24 succès d'aujourd'hui Ord. 3.98, Spéc. 2.99 |
| | 27 TW 2402 - 24 Géants Western - Richard - etc. Ord. 3.98, Spéc. 2.99 |
| | 28 Z004900 - Pauline Julien - Froglie - Un nouveau jour - Chanson entre nous - Les femmes Ord. 5.29, Spéc. 3.69 |

S.V.P. commander par numéros de 1 à 28

ASSIMIL

Cours de **25%** de rabais

- Anglais • Espagnol • Allemand • Italien • Russe • Français • Néerlandais • Latin • Grec • Portugais •

Prix ord. SPÉCIAL

Sur disques	49.95	37.50
Sur bandes	60.00	45.00
Cassettes	54.95	41.20
Volumes	4.95	3.75

CARTOUCHES À 8 PISTES ET CASSETTES discontinuées

Valeur normale 7.98 en vente

3.49

Venez tôt - quantités limitées

Lot spécial de

DISQUES DISCONTINUÉS

"ANGEL" à solder à **1.77** ch.

DISQUES 45 tours Spécial **75¢** ch.

Ed Archambault INC.

POLYDOR

ERATO STU - 70370 1/2/3 - Florilège de la trompette du XVIIIe ou XIXe siècle, Maurice André - Album de 4 disques. Ord. 27.92 SPÉC. 20.98

ARCHIV 2722022 - J. S. Bach - Œuvres pour orgue - Vol. 1 - Helmut Walcha à l'orgue de l'Eglise St-Pierre Le Jeune de Strasbourg. Album de 8 disques. Ord. 41.00 SPÉC. 30.75

ERATO STU - 70520 1/2 - Brahms - Les Quatre Symphonies - Nordwestdeutsche Philharmonie, Dir.: Eduard Lindenberger. Album de 3 disques. Ord. 20.94 SPÉC. 15.75

DEUTSCHE 2720019 - R. Wagner - Le Crépuscule des Dieux - Philharmonie de Berlin, Dir.: Von Karajan. Album de 6 disques. Ord. 33.00 SPÉC. 24.75

DEUTSCHE 2720023 - Handel - "Jules César" Orch. Bach de Munich - Chœurs Bach de Munich, dir.: Karl Richter. Album de 4 disques. Ord. 21.00 SPÉC. 15.75

DEUTSCHE 2720024 - Schubert - Intégrale des sonates - Wilhelm Kempff, pianiste. Ord. 46.00 SPÉC. 36.80

HELIODOR 2730001 - Beethoven le populaire - Les concertos, les symphonies et les sonates les plus célèbres et autres œuvres connues. Album de 10 disques. Ord. 19.70 SPÉC. 14.98

DEUTSCHE 138811 - Stockhausen - Musique électronique - Chant des Jeunes - Contact - Ord. 6.98 SPÉC. 5.29

ERATO STU - 70495 - Virtuosités-luthistes et guitaristes par Oscar Coceres - Ord. 6.98 SPÉC. 5.29

ERATO STU - 70172 - Mozart - Six sonates pour clavier et flûte - Robert Veyron-Lacroix et Jean-Pierre Rampal. Ord. 6.98 SPÉC. 5.29

ERATO STU - 70545 - Vivaldi - Les concertos pour mandolines - Les solistes de Venise, dir.: Claudio Scimone. Ord. 6.98 SPÉC. 5.29

DEUTSCHE 643212 - Festival Karajan - Liszt - Les Préludes - Rhapsodie hongroise No. 2 - Tchaikovsky - Ouverture 1812 - Sibeli - Finlandia - Ord. 4.79 SPÉC. 3.59

DEUTSCHE 2538025 - Schuman - Concerto pour piano et Orchestre en La mineur - M. Rostropovitch. Ord. 6.98 SPÉC. 5.29

DEUTSCHE 2530059 - Brahms - 8 pièces pour piano, op. 76 - John Lill, pianiste. Ord. 6.98 SPÉC. 5.29

DEUTSCHE 2538077 - Liszt - Rhapsodies Nos. 2-4 et 5 - Shura Cherkassky, Philharmonie de Be lin, dir.: Von Karajan. Ord. 6.98 SPÉC. 5.29

COLUMBIA

ord. 6.29 SPÉCIAL **4.69**

M- 30056 - Tchaikovsky - Le lac des cygnes (suite du ballet) N. Y. Philharmonic - Bernstein

MS- 62611 - BACH - Toccata et fugue en Ré mineur - E. Power Biggs.

MS- 6869 - MOZART - Symphonie No. 40 - Haydn - Symphonie No. 88 - Bruno Walter - Columbia Symphonic Orchestra.

MS- 7307 - SCHUMANN - Carnavals - Schubert - Impromptus - Neilson Freire.

MS- 7424 - Bach Organ Favorites - E. Power Biggs.

MS- 7519 - Our Greatest Hits - Bach - Beethoven - Chopin - Tchaikovsky - Mozart - Strauss - etc.

MS- 7521 - Copland's Greatest Hits - Bernstein - Copland - Ormandy.

MS- 7524 - Dvorak's Greatest Hits - Bernstein, Kozalnetz, Szell.

MS- 7528 - Prokofiev's Greatest Hits - Bernstein - Ormandy.

MS- 7673 - Rakovik - Le Boléro - Orchestre de Philadelphie - E. Ormandy.

Autres disques Columbia à prix très spéciaux

M-2X-787 - L'Orchestre de Cleveland sous la direction de G. Szell - Caprice Italien - La Moldau - Le Danube Bleu - Danse slave No. 8, etc. Album de 2 disques. Ord. 7.98 SPÉC. 5.99

M-2X-798 - Neilson Freire - Tchaikovsky - Concerto No. 1 Grieg - Concerto pour piano - Schumann - Concerto pour piano - Liszt - Totentanz - Album de 2 disques. Ord. 7.98 SPÉC. 5.99

MG- 30072 - L'Album Bach - Orchestre de Philadelphie sous la direction d'Eugène Ormandy. Ord. 7.98 SPÉC. 5.99

D-3-S-770 - VIVALDI - Les concertos pour flûte - Jean-Pierre Rampal - J. Solisti Veneti - Claudio Scimone - Album de 3 disques. Ord. 12.49 SPÉC. 9.39

M-2-30060 - VERDI - REQUIEM - L. Bernstein - M. Arroyo - P. Domingo - London Symph. Orch. Ord. 12.89 SPÉC. 9.69

LONDON

PHILIPS 6747001 - Beethoven - Intégrale des 5 concertos et des 32 sonates pour piano - Claudio Arrau, pianiste - Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir.: Bernard Haitink - Album de 18 disques Ord. 69.95 SPÉC. 52.95

LONDON OSA - 1437 - Mayerbeer - Les Huguenots - Sutherland - Arroyo - Tourangeau - Bonyngne et le New Philharmonia Orchestra. Ord. 25.16 Album de 4 disques SPÉC. 18.87

FONTANA K-71-BC 801 - 74 chefs d'oeuvres de la musique en 8 disques. Ord. 19.95 SPÉC. 14.95

LONDON CSA-2225 - Britten dirige les concertos Brandebourgeois de J. S. Bach. English Chamber Orch. Album de 2 disques. Ord. 12.58 SPÉC. 9.39

ARGO ZRG 654 - Vivaldi - "Les Quatre Saisons" Academy St. Martin in the fields, dir.: Neville Martinier. Ord. 6.29 SPÉC. 4.69

TELEFUNKEN SAWT-9557 - J. S. Bach - Concerto pour violon et hautbois - Concerto pour clavier en Ré mineur - Concentus Musicus Vienna. Ord. 6.29 SPÉC. 4.69

PHILIPS 6521004 - L'extraordinaire Maurice André - Albinoni - Telemann - Vivaldi - Purcell, etc. Ord. 5.29 SPÉC. 3.99

PHILIPS 6521013 - L'extraordinaire Alexandre Lagaya - Asturias d'Albeniz et oeuvres de Madarra - Sor - Turina, etc. Ord. 5.29 SPÉC. 3.99

LONDON CS-6392 - Bach - Concertos pour clavier nos. 1 et 2. George Malcolm au clavier - Orchestre de chambre de Stuttgart, dir.: Karl Münchinger. Ord. 6.29 SPÉC. 4.69

LONDON CS-6501 - Mozart - Concertos pour piano nos. 8 et 9. Ord. 6.29 SPÉC. 4.69

LONDON CS-6570 - Les danses de l'ancienne Vienne - Schubert - Strauss - etc. Ord. 6.29 SPÉC. 4.69

LONDON CS-6586 - Handel - Ouvertures et Sinfonias - English Chamber Orch. Ord. 6.29 SPÉC. 4.69

LONDON CS-6676 - Alicia de Larrocha - Grieg - Sonate en Mi mineur-Mendelssohn-Caprice, op. 33, no. 1 Ord. 6.29 SPÉC. 4.69

LONDON CS-6677 - Alicia de Larrocha Joue la musique espagnole pour piano du 20e siècle. Ord. 6.29 SPÉC. 4.69

LONDON CS-6668 - Beethoven - Symphonie No. 7 - Orchestre Philharmonique de Vienne, dir.: Hans Schmidt-Isserstedt. Ord. 6.29 SPÉC. 4.69

LONDON SPA-4005 - Le Monde de la guitare - Narciso Yepes - Jeux interdits. Ord. 2.98 SPÉC. 2.29

Profitez de notre **Vente de Radios, Phonos, Magnétophones SONY**

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA 1896-1971

Ed Archambault INC.

500 EST, STE-CATHERINE, angle Berri 849-6201

2 terrains de STATIONNEMENT voisins du magasin

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 849-6201

loc. 46 et 55

Livraison gratuite, partout sur l'île de Montréal et dans la banlieue de toute commande, pour cette vente seulement.

COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES

S.V.P. ajouter les frais-postaux suivants:

DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

1 microsilicon	26¢	Resident du Québec S.V.P. ajouter 8% taxe
2 microsilicons	45¢	Ontario et Maritimes tarif Québec - 0.5
3 microsilicons	75¢	Saskatchewan et Manitoba, tarif Québec - 10
4 microsilicons	85¢	Alberta et Colombie-Britannique tarif Québec - 15
5 microsilicons	1.05	

A la sortie du METRO Berri-Ste-Catherine